



Dynamique et Impacts de la Transhumance et du Neo-Pastoralisme sur la Biodiversité, les Communautés locales et la Sécurité : Bassin du Congo



Dynamique et Impacts de la Transhumance et du Neo-Pastoralisme sur la Biodiversité, les Communautés locales et la Sécurité : Bassin du Congo

Client

German Facilitation to the Congo Basin Forest Partnership

Auteurs

USONGO Léonard (Cameroon Wildlife Conservation Society, CWCS)

MOUSSA Baschirou (Communauté Economique pour les Etats de l'Afrique Centrale, CEEAC)

Date : 01.06.2021

Ce rapport a été soutenu financièrement par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) à travers la German Facilitation to the Congo Basin Forest Partnership (Facilitation Allemande au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo) 2020-2021 et la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). L'appui administratif et technique a été fourni par le projet sectoriel de la GIZ sur la politique forestière internationale.

Les points de vue et les recommandations exprimés dans cette étude reflètent uniquement les opinions des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du BMZ.



RESUME EXECUTIF

Les grands troupeaux de bovins migrants sont un phénomène répandu dans la zone sahélienne et plus récemment soudano-sahélienne de l'Afrique. Cette zone chevauche les franges nord du bassin du Congo (Cameroun, République démocratique du Congo et République centrafricaine). Cette activité, malgré son importance économique et sociale a des conséquences sur diverses composantes environnementales. C'est dans le souci d'éclairer les enjeux liés à cette activité que la présente étude a été menée avec pour but de fournir des connaissances de base sur les différentes questions relatives à l'élevage du bétail, au néo-pastoralisme et à la transhumance non durable. La zone d'étude couvre la zone soudano-sahélienne de l'Afrique. Précisément, la zone s'étendant des franges nord du bassin du Congo (Cameroun, République démocratique du Congo et République centrafricaine) et la partie Sud Est du bassin sud du lac Tchad, qui sont les mosaïques de savane soudano-guinéenne. La méthodologie adoptée à cet effet est la collecte de données auprès de différentes sources aussi bien des acteurs clés que de la revue documentaire.

Il en est ressorti que la combinaison de l'insécurité due aux groupes armés et du terroriste, et l'extension de l'agriculture entraînent les troupeaux pastoraux à passer de leurs pâturages traditionnels aux terres arables des zones soudano-guinéennes du bassin sud du lac Tchad et aux forêts du bassin du Congo, souvent par la force et lourdement armé. Le changement climatique a également renforcé cette tendance en intensifiant/accélérant des processus tels que la désertification, les sécheresses et l'érosion des sols, qui épuisent encore davantage les ressources en terres et en eau. Il en est de même du « néo-pastoralisme » mobile, dans lequel une nouvelle classe de propriétaires d'animaux (pour la plupart des individus financièrement puissants et influents du monde des affaires et de la politique) entre dans le secteur de plus en plus rentable de la production de viande.

À cette fin, de plus en plus de zones forestières sont défrichées et converties en pâturages. Dans de nombreux cas, d'anciens éleveurs traditionnels sont recrutés pour gérer et protéger les troupeaux. Ils reçoivent une part des troupeaux et, si nécessaire, utilisent la force des armes pour faire valoir leurs demandes d'utilisation contre les demandes concurrentes d'autres parties prenantes.

Le processus politiques d'appui aux éleveurs a connu depuis quelques décennies une évolution positive. On a ainsi pris en compte l'intégration des communautés pastorales dans différents plans et stratégies locales et parfois nationales. L'introduction par exemple du gouvernement du Tchad, d'un système scolaire mobile a été conçue pour fournir des services éducatifs aux enfants des éleveurs en transhumance. Le gouvernement du Cameroun a nommé les fils et filles des éleveurs nomades à des positions où ils sont directement responsables de la conception et la mise en œuvre des mesures appropriées de développement de l'élevage et de promotion de l'émancipation des éleveurs nomades. Le Gouvernement de la République centrafricaine a reconnu l'importance des éleveurs pour l'économie nationale, avec l'attribution aux communautés pastorales de la terre et des services vétérinaires appropriés. Toutefois, les politiques ne vont pas assez loin (UA, 2014).

Les couloirs de transhumances font face de plus en plus à divers enjeux liés au contrôle de la terre au niveau local. Ces derniers sont ainsi confrontés à leur rétrécissement principalement dû à l'extension des surfaces cultivées et des aires protégées, l'obstruction et leur non-sécurisation ; l'absence de control et de sécurité dû à la faible représentation de l'Etat dans certaines zones reculées, la non-matérialisation de ces couloirs et l'insécurité généralisés qui pousses ces acteurs à changer les couloirs.

Les impacts de la transhumance sur le milieu biophysique affectent plusieurs composantes de l'environnement parmi lesquelles les aires protégées. A cet effet, de nombreuses aires protégées sont de plus en plus fréquentées par le cheptel transhumant malgré la réglementation en vigueur dans les pays. Les parcs nationaux de Zakouma (Tchad), de Waza, Bouba Ndjidda, Bénoué (Cameroun) et d'autres sont périodiquement traversés par les éleveurs". D'autres impacts négatifs sur le milieu biophysique sont également relevés. Il s'agit de : l'ensablement des zones d'abreuvement, la dégradation des sols (non-respect des capacités des charges), destruction des forêts avec la coupe abusive des ligneux, la transmission des maladies des animaux d'élevages aux animaux sauvages.

Pour faire face à la complexité du pastoralisme non durable et à ses effets négatifs, différentes mesures sont suggérées : Une coopération intensive entre les gouvernements concernés et les entités traditionnelles locales serait nécessaire. Les innovations en matière de gestion des ressources, le soutien à l'augmentation de la productivité des grandes cultures traditionnelles et le soutien aux mécanismes de gouvernance locale reconnus par l'État et le gouvernement pourraient être promus. En particulier, des mesures de gestion durable des pâturages seraient nécessaires, y compris des plans de gestion communément convenus pour les rotations de pâturage et la limitation de la taille des troupeaux. La déclaration de N'Djamena a également mis l'accent sur la biodiversité et le braconnage. Toutefois, de nombreuses lacunes sont observées dans la sous-région.

Le présent rapport fait des recommandations sur les aspects politiques, sécuritaires, diplomatiques et opérationnels. Il s'agit de :

- Structurer les plateformes locales, transfrontalières et nationales en lien avec les transhumances qui pourront porter les aspirations des acteurs et les accompagner dans la mise en œuvre de ces aspirations
- Revoir et/ou reformuler si nécessaire les documents des politiques ou stratégie de développement du secteur rural à l'échelon des pays et au niveau régional
- Pour normaliser les relations entre les communautés d'éleveurs marginaliser et ainsi apaisé les conflits, il sera nécessaire de recenser et localiser tous les groupes marginalisés dans les différents pays, régulariser leur séjour et développer les infrastructures et les moyens de productions de ses communautés
- Sécuriser les couloirs de transhumances transfrontaliers en effectuant des patrouilles régulières pendant la période de transhumance
- Les nouvelles menaces liées à la transhumance nécessitent que les aires protégées de la région soient gérées et disposent de moyens techniques et financiers suffisant pour s'y confronter. Leur aménagement doit intégrer tous les acteurs et les nouveaux enjeux (transhumance).

- Prendre en compte le néo-pastoralisme dans le cadre des aménagements futurs des territoires, en prévoyant des espaces pastoraux à vocation économique.
- Mettre en place et/ou redynamiser les mécanismes intercommunautaires de dialogue
- Mettre en place un réseau régional ou une plateforme régionale des éleveurs, d'une part, et des agriculteurs, d'autre part
- Renforcer la collaboration interrégionale entre les pays de la CEEAC et les États de la CE-DEAO pour améliorer le partage d'informations et de connaissances dans le cadre du renforcement mutuel des capacités, du dialogue régional, de la coordination des actions notamment transfrontalières dans des zones telles que le bassin du lac Tchad

CONTENU

Résumé Exécutif.....	iii
Liste des figures.....	vii
Liste des abbreviations et acronymes.....	viii
1 Introduction	1
1.1 Contexte et justification	1
1.2 Objectifs de l'étude	3
1.3 Présentation de la zone d'étude	3
2 Méthodologie.....	6
3 Résultats.....	8
3.1 Dynamiques et impacts de la transhumance	8
3.2 Dynamiques et impacts du néo-pastoralisme.....	35
3.3 Transhumance nexus.....	38
3.4 Dynamique du pouvoir	48
3.5 Perspectives et soutien à la déclaration de N'Djamena	52
4 Discussion / Conclusions / Recommandations	54
4.1 Discussion	54
4.2 Conclusion	56
4.3 Recommandations.....	57
Références.....	61
Annex	65
Remerciements	83

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation de la zone d'étude	5
Figure 2 : Proportion des types de transhumants au Cameroun en 2020	10
Figure 3 : Couloirs de transhumance en RCA.	12
Figure 4 : Mouvement de la transhumance en 2020 au Cameroun	14
Figure 5 : Elevage au Tchad avec les acteurs de la transhumance	16
Figure 6 : Transhumance transfrontalière, conservation et sécurité en Afrique Centrale	18
Figure 7 : Campement de transhumants installé dans le Parc National de Waza	22
Figure 8 : Transhumance dans le Parc National de Waza et sa zone périphérique	24
Figure 9 : Clans et circuits de transhumance dans la région du Nord au Cameroun	29
Figure 10 : Clans et axes de transhumance dans la province du Mayo Kébbi Ouest au Tchad ..	30
Figure 11 : Impact du changement climatique (CC) sur le bétail et les ressources naturelles (eau et pâturages).....	31
Figure 12 : Transhumance transfrontalière, conservation et sécurité dans le Nord Cameroun et le Bassin du Lac Tchad	42
Figure 13 : Transhumance, conservation et sécurité en RCA et au Tchad.....	44
Figure 14 : Transhumance transfrontalière, conservation et sécurité en RCA, RDC et au Soudan du Sud	45
Figure 15 : Contexte de la perception des problèmes par les acteurs.....	50

LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

ALPC.....	<i>Armes Légères de Petit Calibres</i>
ARS	<i>Armée de Résistance du Seigneur</i>
CDB.....	<i>Convention sur la Diversité biologique</i>
CEDEAO	<i>Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest</i>
CEEAC	<i>Communauté économique des États de l'Afrique centrale</i>
CEFDHAC	<i>Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique centrale</i>
COMIFAC	<i>Commission des Forêts d'Afrique centrale</i>
COPAX	<i>Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale</i>
COPAX	<i>Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale</i>
EI.....	<i>État islamique</i>
FAO.....	<i>Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture</i>
GIZ	<i>Agence allemande pour la Coopération internationale</i>
HCR.....	<i>Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés</i>
ICG	<i>International Crisis Group</i>
IUCN	<i>Union internationale pour la Conservation de la Nature</i>
MINEPIA	<i>Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales</i>
NTIC.....	<i>Nouvelle Technologies de l'Information et de la Communication</i>
OBSAC.....	<i>Observatoire de l'Afrique centrale</i>
OIM.....	<i>Organisation Internationale des Migrations</i>
ONG.....	<i>Organisation non Gouvernementale</i>
OP.....	<i>Organisation pastorale</i>
PAC	<i>Politique agricole commune</i>
PAS	<i>Plan d'Action Stratégique</i>
PIB	<i>Produit intérieur brut</i>
PRIASAN	<i>Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle</i>
PRODEL.....	<i>Projet de Développement de l'élevage</i>
RCA	<i>République Centrafricaine</i>
RDC.....	<i>République Démocratique du Congo</i>
SIM	<i>Systèmes d'information sur les marchés</i>
STD	<i>Services techniques déconcentrés</i>
TIP.....	<i>Technique d'Information pastorale</i>
TTT.....	<i>Transhumance Tracking Tool</i>
UA.....	<i>Union Africaine</i>
ZP.....	<i>Zone protégée</i>

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

Les flux de transhumants du Sahel vers la zone équatoriale ne cessent d'augmenter avec ses corollaires de trafics en tout genre, d'insécurité, de conflits entraînant des impacts socio-économiques négatifs, des menaces, pressions et conséquences alarmantes sur : la conservation de la faune sauvage, la préservation de la riche biodiversité d'Afrique centrale, la sauvegarde des écosystèmes forestiers et le développement harmonieux des communautés locales et autochtones.

Il y a urgence d'agir pour éviter des conflits civils et armés majeurs dans le Nord du Bassin du Congo. Laquelle situation est devenue une priorité pour celles et ceux-là même qui au quotidien sont confrontés aux conflits liés à la transhumance transfrontalière. Cette situation est révélatrice d'évolutions géopolitiques : l'effritement graduel des États tchadien et sud soudanais et soudanais entraînant le glissement des communautés pastorales du Sahel central jusqu'à la forêt congolaise (PND, 2018). La transhumance transnationale n'est pas un phénomène nouveau en Afrique centrale. Des groupes d'éleveurs du Soudan, du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda sont présents dans les zones humides de haute altitude de la République Démocratique du Congo (RDC) depuis le milieu du 18^{ème} siècle (Union africaine, 2010) et les pasteurs soudano-sahéliens entrent et sortent de la République Centrafricaine (RCA) depuis le début du 20^{ème} siècle (OIM, 2014). Cependant, l'intensification récente des migrations de bétail vers le sud à la recherche de ressources en pâturage a réorganisé l'utilisation des terres régionales et ouvert une nouvelle frontière de colonisation. Cela a exacerbé la coexistence problématique actuelle entre les éleveurs mobiles et les agriculteurs locaux et a soulevé de nouvelles préoccupations pour le réseau d'aires protégées du paysage (Luizza, 2017).

La pénétration du pastoralisme qui s'accroît depuis plusieurs années en Afrique centrale génère des conflits à la fois fréquents et ignorés dans un monde rural où l'empreinte de l'Etat est particulièrement faible (ICG, 2014). Ces conflits s'intensifient sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs : l'insécurité croissante, le changement climatique qui pousse les pasteurs toujours plus au sud, l'éclatement des couloirs traditionnels de transhumance, notamment transfrontaliers, l'extension des cultures et l'augmentation des cheptels qui entraînent une compétition accrue sur les ressources naturelles.

Si la mobilité pastorale et le pastoralisme de manière générale a permis de tisser des liens sociaux et des complémentarités économiques fortes entre de nombreuses communautés, elle génère aussi des conflits conservés par la mémoire collective orale et ont engendré des nouvelles menaces de la conservation de la biodiversité à la périphérie et à l'intérieur de certaines aires protégées. Face aux nouveaux enjeux liés à la gestion des aires protégées, les institutions en charge de la conservation intègrent de plus en plus la problématique du pastoralisme et de la transhumance dans les plans de gestion des aires protégées. Dans les zones sahéliennes ou soudaniennes, les aires protégées subissent de plus en plus, l'invasion des troupeaux aussi bien issus de la transhumance transfrontalière que du pastoralisme local. Les conservateurs ne peuvent donc plus faire l'impasse sur les problématiques liées à la transhumance et aux dynamiques du pastoralisme. Ces préoccupations touchent les aires protégées du Tchad et du grand Nord du Cameroun depuis déjà un certain temps. Elles affectent désormais également

d'autres aires protégées situées plus au sud : c'est le cas des parcs nationaux de Bouba Ndjida, Benoué, Faro au Cameroun, du complexe d'aires protégées du Nord-Est et de la zone de Chinoko en RCA, des parcs de Garamba et Bili-Uélé en RDC (Huchon et al. 2021 EdAP en cours de publication).

En Afrique centrale, notamment au Tchad, au Cameroun et en RCA, le pastoralisme joue un rôle majeur dans la production animale. La contribution de l'élevage au PIB dans ces pays est estimée à 27 % au Tchad, 13 % au Cameroun et 9 % en République centrafricaine (Union Africaine, 2013). Le niveau de pauvreté dans les communautés pastorales reste supérieur au niveau moyen de 44 %. Le commerce intra régional en produits animaux et en bétail caractérise cette région, et ces trois pays ont la possibilité d'exporter vers la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et Sao Tomé et Príncipe. Toutefois, d'importants écarts de prix ont été observés allant de 32 % entre le Cameroun et le Gabon, allant à 118 % entre le Tchad et la Guinée équatoriale. Malgré le pouvoir d'achat élevé dans les pays producteurs de pétrole (par exemple, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et Sao Tomé et Príncipe) leur capacité à absorber les produits animaux en provenance du Tchad, du Cameroun et de la RCA est limitée en raison de leurs faibles populations. Pour cette raison, le Tchad vend la plupart de son bovin sur-sabot au Nigeria, un pays très peuplé avec un marché beaucoup plus vaste.

Dans de nombreux pays d'Afrique centrale, le pastoralisme est une activité socio-économique essentielle pour plusieurs communautés, et contribue de manière significative à l'économie des pays. Ces dernières années, les conflits autour du pastoralisme dans la sous-région se sont intensifiés en raison de la combinaison de plusieurs facteurs dont l'instabilité et les conflits armés dans certaines zones, les effets du changement climatique, le non-respect et la disparition des corridors traditionnels de transhumance, l'extension des surfaces cultivées et l'augmentation des cheptels. Ces facteurs ont contribué à alimenter la criminalité transfrontalière, y compris la circulation illicite des armes qui font peser des menaces sur la stabilité régionale. Les conflits et l'insécurité liés au pastoralisme et à la transhumance affectent particulièrement les femmes et les enfants de manière disproportionnée.

Préoccupé par ces nouvelles menaces sécuritaires, le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), lors de sa cinquième session ordinaire tenue à Libreville (Gabon) en mars 2018, demandé au Secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) d'initier une réflexion en vue de l'élaboration d'une Convention sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale.

Sur le plan politique, la commission économique de l'Union Africaine a initié une proposition sur l'élaboration d'une politique de la transhumance et du pastoralisme en Afrique. En 2019, la conférence de N'Djamena a permis d'inclure ce thème dans l'agenda politique des institutions régionales d'Afrique centrale. Cependant, le fait de relier transhumance, braconnage, trafic illégal et mouvement des groupes armés sous le même intitulé, a orienté les débats vers une approche sécuritaire de la transhumance. Or, celle-ci ne saurait être gérée avec efficacité au niveau des seuls conservateurs des aires protégées, qui ne disposent ni des moyens, ni du mandat sur les questions de sécurité.

La gestion durable des ressources pastorales, l'accès équitable et sécurisé aux ressources pastorales, les changements climatiques, la conservation de la biodiversité, la paix et la sécurité sont les questions principales du cadre politique pastorale (UA, 2013). Les politiques de développement pastoral et les stratégies des gouvernements africains ont varié considérablement de la période postcoloniale à nos jours. Toutefois, l'environnement politique et institutionnel continue d'avoir une influence majeure sur la vulnérabilité des éleveurs nomades et aujourd'hui des options existent pour améliorer les droits pastoraux et leur croissance économique.

Toutefois, malgré des progrès considérables autour des politiques d'appui, les éleveurs continuent à souffrir de l'isolement culturel et spatial, et de la marginalisation politique dans les pays d'Afrique Centrale. Les indicateurs de développement humain et de sécurité alimentaire restent faibles, et la fourniture de services publics dans les zones pastorales est encore et généralement beaucoup plus faible que dans d'autres domaines d'un pays donné. Les infrastructures de base sont également en arrière par rapport à d'autres domaines, et ensemble avec la prestation des services, elles sont relativement coûteuses à fournir et à maintenir dans les grandes zones pastorales reculées. Les conflits continuent à avoir un impact majeur sur le bien-être humain et entravent le développement économique.

1.2 Objectifs de l'étude

L'objectif principal de l'étude est de fournir des connaissances de base sur les différentes questions relatives à l'élevage du bétail, au néo-pastoralisme et à la transhumance non durable. En outre, l'étude fournira des orientations à l'appui des plates-formes de coordination pour le suivi de la déclaration de N'Djamena dans ses différents blocs géographiques, en particulier pour le développement de programmes d'investissement afin de rendre la transhumance durable et sécurisée.

1.3 Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude couvre la zone soudano-sahélienne de l'Afrique. Précisément, la zone s'étendant des franges nord du bassin du Congo (Cameroun, République démocratique du Congo et République centrafricaine) et la partie Sud Est du bassin sud du lac Tchad, qui sont les mosaïques de savane soudano-guinéenne.

La zone d'étude s'étend sur quatre zones pastorales selon l'Union Africaine (2013). Il s'agit de : Zone pastorale soudano-sahélienne semi-aride ; Zone pastorale subhumide du Soudan et de la région soudano-guinéenne ; Zone pastorale humide de Guinée ; Zone pastorale de haute altitude en forêt humide (Figure 1).

1.3.1 Zone pastorale soudano-sahélienne semi-aride

La zone pastorale soudano-sahélienne semi-aride de l'Afrique se situe entre la limite sud de la zone sahélienne et le nord de la zone soudanienne. Elle s'étend de l'ouest à l'est de l'Afrique dans le Cameroun et le Tchad en Afrique centrale (UA, 2013). Les précipitations annuelles varient de 400 mm à 600 mm. Cette zone a une végétation de savane tropicale avec une couche ligneuse d'arbres et arbustes feuillus, et une couche de sol de graminées. Les éleveurs de cette région nourrissent diverses combinaisons d'espèces animales suivantes : bovins, ovins, caprins, chevaux et ânes. Les contraintes importantes pour les activités pastorales dans la zone soudano-sahélienne comprennent : les conflits avec les agriculteurs sédentaires et les incertitudes liées à la propriété foncière et les maladies du bétail.

1.3.2 Zone pastorale subhumide du Soudan et de la région soudano-guinéenne

La zone pastorale subhumide du Soudan et de la région soudano-guinéenne couvre une bande de terre qui s'étend de l'ouest à l'est de l'Afrique à travers le Nord Cameroun, le sud du Tchad et le nord de la République centrafricaine en Afrique centrale (UA, 2013). La pluviométrie varie entre 900 mm à 1200 mm. La végétation est une savane arborée avec des espèces de graminées annuelles. La forte incidence des maladies animales est une des contraintes majeures à la production animale dans cette partie de l'Afrique. L'utilisation des terres de pâturages traditionnels ou de celles alloués par le gouvernement aux agriculteurs est un grave sujet de tension entre eux, avec diverses contraintes de sécurité foncière pour les éleveurs. Certaines parties de cette zone sont fortement envahies par des espèces de plantes ligneuses et des mauvaises herbes, qui réduisent considérablement la productivité des pâturages.

1.3.3 Zone pastorale humide de Guinée

La zone pastorale humide de Guinée est une bande de terre située aux abords nord et sud de la forêt équatoriale humide. Les activités pastorales sont limitées aux collines qui sont inappropriées aux activités de culture, et sont souvent envahies par le *Chromolaena odorata*, une mauvaise herbe tropicale qui inhibe la croissance des espèces fourragères. Le plateau de l'Adamaoua et les hautes terres de l'Ouest du Cameroun sont de bons exemples de la zone pastorale humide de Guinée (UA, 2013). Le climat est relativement frais tout au long de l'année. Les précipitations annuelles sont supérieures à 1200 mm et la végétation est constituée de savane tropicale dominée par des espèces annuelles de graminées et quelques arbustes nains. Les éleveurs ne sont souvent pas originaires de la région, mais ont été progressivement intégrés en nombre croissant dans les communautés locales, et ont adopté un style de vie sédentaire. Les maladies animales, la forte humidité et l'insécurité des droits de propriété des terres restent des contraintes majeures à la production animale.

1.3.4 Zone pastorale de haute altitude en forêt humide

La zone pastorale de haute altitude en forêt humide se trouve principalement dans la crête Congo – Nil, qui s’étend sur la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et le Burundi. Le climat est frais (16 °C à 18 °C) toute l’année ; la pluviométrie annuelle se situe autour de 1600mm. La région a des pâturages luxuriants et l’on y trouve relativement peu de grandes maladies animales. En RDC, cette terre pastorale est occupée par des agriculteurs du Soudan, de Burundi, de Rwanda et de l’Ouganda qui se sont installés là depuis le milieu du 18e siècle (UA, 2013).

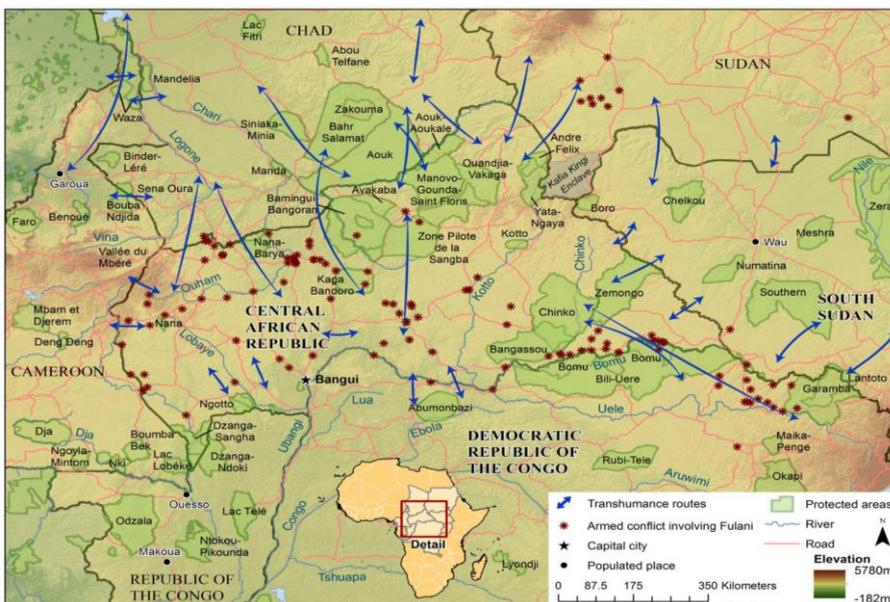


Figure 1 : Carte de localisation de la zone d’étude

Source : ICG, 2014

2 METHODOLOGIE

La mission a été conduite selon une démarche participative incluant toutes les parties prenantes et en tenant compte des législations nationales et internationales en matière de gestion de la transhumance. L'équipe des experts était composée de : un pastoraliste, un juriste, un spécialiste en aire protégée et changements climatiques. Cette équipe pluridisciplinaire a travaillé en étroite collaboration avec les acteurs institutionnels impliqués dans la gestion de la transhumance. Il faut être plus détaillé sur la méthodologie utilisée dans cette étude. Les méthodes suivantes ont été utilisées pour la collecte des données :

1. L'analyse documentaire de la littérature disponible, les articles et rapports techniques.
2. Réunions techniques avec les points focaux nationaux des ministères pour évaluer les informations / données existantes sur la transhumance et les activités néo-pastorales, l'existence d'une législation nationale et d'autres instruments réglementaires sur les activités de transhumance, etc. Les discussions avec les points focaux nationaux ont également été guidées par des questions structurées à partir d'un questionnaire conçu à cet effet (voir annexe...). Certaines des questions posées portaient sur les impacts sur la transhumance et les activités néo-pastorales sur la biodiversité, l'évaluation économique, les conflits existants, les mécanismes de résolution des conflits, le rôle des chefs traditionnels locaux dans le paysage, les actions transfrontalières, la gestion des pâturages, etc. Les consultations en ligne d'experts dans le domaine de la transhumance. Les consultations en ligne ont été associées à des courriels et à l'examen des rapports techniques envoyés par les experts. Les discussions ont été guidées par les questions du questionnaire structuré conçu à cet effet. Les questions portaient sur les aspects techniques, de gestion et stratégiques des activités de transhumance. Les questions comprenaient des connaissances sur les impacts de la transhumance sur la biodiversité, l'évaluation de la complexité socio-économique et de gestion de cette activité, les principaux corridors, la création et le suivi de bases de données, les solutions envisagées pour résoudre les problèmes de conflits au niveau du paysage.
3. Les réunions techniques et consultations des chefs de bloc du PFBC. Les consultations ont porté sur des questions telles que des données/informations sur les principaux couloirs de transhumance avec présentation des principales caractéristiques, les impacts socio-économiques des corridors de transhumance sur les communautés locales, des données/informations sur les impacts sur la biodiversité, la dynamiques et impacts du néo-pastoralisme, les connaissances de base sur ce fléau et les causes principales, les problèmes de sécurité, déplacement des colonies, ramifications politiques, les impacts sociaux et économiques, les impacts sur la biodiversité etc. Les perspectives avec les actions d'atténuation pour réduire l'utilisation des terres et les conflits de transhumance (ex. la limitation de la taille des troupeaux, appui aux mécanismes de gouvernance locale reconnus par l'Etat etc.) Le rôle des autorités traditionnelles dans la résolution des conflits et l'amélioration de la gestion etc.

4. Les réunions techniques et consultations d'institutions régionales spécialisées et internationales, d'ONG internationales (OFAC, FAO, COMIFAC, CEAC, WCS, GIZ, UICN etc.). Les sujets abordés avec les institutions sous régionales (COMIFAC, CEEAC, CEDAO.) comprenaient les divers instruments juridiques interrégionaux sur les activités de transhumance. Un bref aperçu des cadres politiques continentaux et régionaux dans le cadre de la gestion de l'environnement. La déclaration de Rio, engagements et défis dans le contexte de la conservation de la biodiversité et du développement durable et l'historique des activités de transhumance en Afrique centrale. Avec les structures spécialisées comme l'OFAC nous avons sollicités les contributions techniques sur les aspects suivants : des cartes descriptives de la zone en question (la zone soudano-guinéennes (Tchad, Nord Cameroun et RCA) et zone soudano-sahélienne (Cameroun, République démocratique du Congo et République centrafricaine), les données sur les hotspots de biodiversité et les aires protégées, la description de la transhumance transfrontalière et des changements au cours de ces trois dernières décennies (1990 – 2020). La description des principaux couloirs de transhumance avec présentation des principales caractéristiques (les cartes illustratives). Les cartes illustratives des sites critiques avec des activités de transhumance. Les impacts du changement climatique (cartes illustratives des pertes de biodiversité, routes migratoires, etc.)
5. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, l'équipe de consultants a travaillé avec des personnes ressources sous contrat dans les différents pays pour compléter les données de terrain dans certains paysages critiques et l'évaluation dans le pays des activités de transhumance.
6. Des missions sur le terrain ont été organisées par l'équipe de consultants dans certains pays clés qui abritent des institutions spécialisées régionales et internationales. Les informations/données recueillies étaient les suivantes : Les divers instruments juridiques interrégionaux sur les activités de transhumance. Un bref aperçu des cadres politiques continentaux et régionaux dans le cadre de la gestion de l'environnement. Les problèmes de sécurité, déplacement des colonies, ramifications politiques. La pertinence de la transhumance et du néo-pastoralisme pour les problèmes de sécurité dans la région, par ex. conflits locaux, crime organisé proximité de certains néo-pasteurs avec des groupes islamistes, etc. Les dynamiques politiques et de pouvoir dans le complexe thématique de la transhumance dans la zone soudano-sahélienne et le nord du bassin du Congo, par ex. rôle des élites urbaines, militaires dans le néo-pastoralisme. Les exemples des modèles de réussite à travers l'Afrique et liens avec le contexte de l'Afrique centrale : a) expérience en gestion de la transhumance / conflits d'occupation des sols entre pasteurs et agriculteurs / impact sur la sécurité b) Politique environnementale et programmes comparables au Sahel etc.

Une synthèse des différentes informations obtenues a été faite et présentée sous forme de rapport.

3 RESULTATS

3.1 Dynamiques et impacts de la transhumance

Points clés

- *Les programmes de développement du pastoralisme coloniaux ont été conçus et livrés aux Etats d'Afrique avec peu d'attention aux autorités et aux cadres institutionnels traditionnels.*
- *La dynamique d'occupation des terres à la périphérie des Aires protégées et la recherche de l'eau entraîne l'empiètement des aires protégées par les éleveurs transhumants à la recherche de l'eau et du pâturage.*
- *Les États de la zone d'étude parviennent difficilement à limiter la discrimination, le non-respect des droits des pasteurs et la faible représentation des pasteurs dans les institutions et les processus de décision (commissions foncières, communes...).*
- *La déliquescence des États fragilisés par les crises économiques, les conflits armés, les plans d'ajustement structurel et dorénavant la COVID 19 a et va largement remettre en question la viabilité d'un bon nombre de services publics pourtant instaurés au profit des populations pastorales.*
- *Les crises sécuritaires qui se multiplient (terrorismes, prises d'otages, rébellions), l'absence des infrastructures pastorales et les conflits impactent sérieusement le pastoralisme.*

3.1.1 Transhumance transfrontalière et changements au cours des dernières décennies

En Afrique centrale, l'élevage est de type extensif basé presque exclusivement sur l'exploitation des ressources alimentaires naturelles (pâturage naturel, cure salée, plan d'eau). Les pratiques traditionnelles ne permettent plus de répondre efficacement aux besoins alimentaires des animaux. La raréfaction des ressources dans les zones sahéliennes pousse des pasteurs à parcourir de plus en plus de grandes distances à la recherche du pâturage et de l'eau d'abreuvement pour leurs animaux ou des marchés de commercialisation. On assiste donc depuis plusieurs décennies à une augmentation de l'amplitude des mouvements de la transhumance transfrontalière avec les animaux qui vont du Nigéria et du Cameroun pour aller en RCA et le séjour dans les zones d'accueil sont devenues de plus en plus longues et conflictuelles.

La distance à parcourir entre deux points d'eau est fonction de la composition du troupeau (le déplacement des bovins et petits ruminants excède rarement plus de 30 km par jour), fonction de la taille du troupeau, les troupeaux plus grands sont conduits de préférence vers les plans d'eau où l'abreuvement est plus facile qu'au niveau des infrastructures d'hydrauliques (forages puits pastoraux...etc.).

La mobilité des agriculteurs a continué d'être considérée comme irrationnelle et économiquement inefficace, en dépit de travaux de recherche émergents qui ont démontré que la production pastorale a été au moins aussi efficace que de l'élevage moderne (UA, 2014).

Dans la zone d'étude, le processus politiques d'appui aux éleveurs a connu depuis quelques décennies une évolution positive. On a ainsi pris en compte l'intégration des communautés pastorales dans différents plans et stratégies locales et parfois nationales. L'introduction par exemple du gouvernement du Tchad, d'un système scolaire mobile a été conçue pour fournir des services éducatifs aux enfants des éleveurs en transhumance. Le gouvernement du Cameroun a nommé les fils et filles des éleveurs nomades à des positions où ils sont directement responsables de la conception et la mise en œuvre des mesures appropriées de développement de l'élevage et de promotion de l'émancipation des éleveurs nomades.

Les États de la CEMAC parviennent difficilement à limiter la discrimination, le non-respect des droits des pasteurs et la faible représentation des pasteurs dans les institutions et les processus de décision (commissions foncières, communes...). Le contexte est marqué par des associations pastorales en devenir, la prégnance des chefferies et les rapports entre États frontaliers.

La déliquescence des États fragilisés par les crises économiques, les conflits armés, les plans d'ajustement structurel et dorénavant la COVID 19 a et va largement remettre en question la viabilité d'un bon nombre de services publics pourtant instaurés au profit des populations pastorales : stations de pompage ou forage pastoraux, système de soins et de vaccinations (parc vaccinogène) des troupeaux, système de santé et d'éducation des enfants pastoraux, etc.

Depuis la décennie 1990, les rébellions se multiplient (mouvements armés successifs au Tchad, Boko Haram au Tchad et au Cameroun depuis 2014, rébellion en RCA depuis 2014), provoquant une montée de l'insécurité et le déchirement des liens sociaux. Les enjeux miniers et forestiers en RCA et au Congo, primordiaux pour ces zones marginales, induisent des revendications locales croissantes vis-à-vis des États centraux. Ces crises se traduisent aussi par une fuite massive des pasteurs au-delà des frontières pour tenter de préserver leur famille et leur instrument de production.

Sur le plan des infrastructures, certains marchés ont été créés dans les Etats mais sont utilisés comme des marchés transfrontaliers. Des infrastructures devraient être construites le long des couloirs de transhumance. Le Projet de développement de l'élevage (PRODEL) au Cameroun a entrepris l'aménagement des infrastructures pastorales (Parc vaccinogène, point d'eau, construction des marchés, abattoirs etc.) dans certaines communes du Cameroun dont certaines communes frontalières. Toutefois, des initiatives devraient être prises à l'échelle sous régionale pour une meilleure intégration et planification.

Sur le plan de l'information, les sources d'information ont également changé ces dernières décennies. La recherche d'informations sur la zone d'accueil est très importante pendant la transhumance. Elle concerne en priorité la localisation du pâturage, les prix (animaux, et autres produits d'élevage et d'agriculture...) sur les marchés, la situation sanitaire, la sécurité, les couloirs de passage, les taxes. Au cours de ces dernières décennies, la transhumance transfrontalière traditionnelle tend vers la modernisation avec l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) pour avoir les informations exactes des ressources pastorales. Les sources d'information traditionnelles sont multiples : éclaireurs partis à l'avance, logeurs et villageois dans les zones d'accueil, commerçants sur les marchés, parents, amis et autres transhumants. Avec l'avancée de la technologie, les transhumants font recours à des techniques d'information pastorales (TIP) et les systèmes d'information sur les marchés (SIM) plus rapide à travers les radios communautaires, les téléphones portables etc. : nous assistons donc à un néo-pastoralisme. Il serait donc important pour les pays du Bassin du

Congo d’investir dans les infrastructures, y compris les routes, les sources d’eau, les abattoirs, les antennes relais de téléphonie mobile, le haut débit et les services de santé pour les populations et le bétail.

Un exemple de l’utilisation d’outils moderne

L’outil de suivi des mouvements de transhumance (Transhumance Tracking Tool, TTT) mis en place depuis août 2020 dans les régions de l’Est, de l’Adamaoua et du Nord, permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière avec le Tchad et la République Centrafricaine. Le TTT combine trois composantes, l’alerte, la cartographie et le comptage.

Plus de 400 000 animaux, essentiellement bovins, accompagnés de près de 11 000 éleveurs, pour la majorité des hommes, ont pratiqué la transhumance interne ou transfrontalière au Cameroun entre octobre et décembre 2020. Les éleveurs étaient principalement de nationalité tchadienne et camerounaise, tandis que 2% étaient apatrides (Figure 2).

Avec la fin de la saison des pluies au Cameroun, le nombre d’animaux traversant le Cameroun a augmenté entre octobre et décembre. Près de la moitié (48%) des flux de transhumance observés aux 14 points de comptage quittaient le Cameroun pour gagner ou regagner les pays voisins et un tiers transitaient par le Cameroun pour se rendre dans un pays voisin. Seuls 11% des flux entraient au Cameroun.

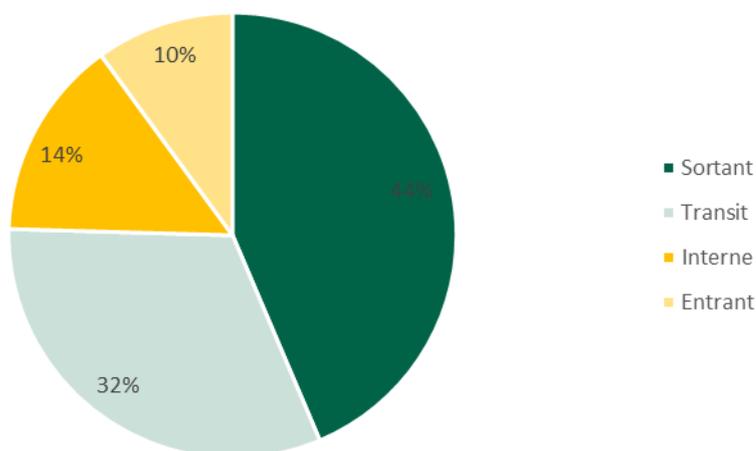


Figure 2 : Proportion des types de transhumants au Cameroun en 2020

Parmi les flux sortants, la grande majorité des animaux se dirigent vers la République centrafricaine (RCA, 91% des flux sortants). Ces chiffres reflètent à la fois les liens étroits entretenus par les flux transhumants entre le Cameroun et la RCA et les mouvements descendants qui caractérisent le dernier trimestre de l’année. Les flux entrants, qui représentent 11 % des flux, proviennent majoritairement du Tchad (63% des flux entrants).

Par ailleurs, un tiers des flux passant par le Cameroun sont des flux de transit, partant pour la grande majorité du Tchad et se dirigeant vers la RCA et le Congo, mais aussi en provenance du Nigeria et du Niger vers le Congo et la RCA. Ces flux concernent principalement les mouvements allant du Tchad vers la RCA et la République du Congo. Enfin les flux internes, qui représentent 16 % des flux, se dirigent majoritairement de l’Adamaoua vers l’Est et au sein de l’Adamaoua.

3.1.2 Description des principaux couloirs de transhumance

Un couloir est une bande de terre réservée pour le passage du bétail pour aller au pâturage, à un salées, à un point d'eau, à une cure salée ou à une infrastructure pastorale (marché à bétail, parc de vaccination, parc de contention, d'une zone à une autre, transhumance par exemple). C'est un réseau de pistes d'accès, couloir de passage locaux ou régionaux. Ces infrastructures sont des éléments importants dans le cadre de la transhumance transfrontalière. En plus de faciliter la circulation des animaux, les couloirs de passage permettent aussi de réduire (atténuer) les conflits agriculteurs-éleveurs (conflit qui se soldent souvent par des morts d'hommes).

Ces couloirs ont été délimités il y'a plusieurs décennies dans les pays d'Afrique Centrale pour faire place au passage d'animaux dans les zones de culture ou pour avoir un accès aux points d'eau. Les agriculteurs et les pasteurs reconnaissent l'utilité des couloirs comme facteur de paix (Salihou, 2016). Avec la croissance démographique, la forte urbanisation, l'insécurité lié à la secte Boko Haram, les conflits politique en RCA et la crise sociopolitique en cours au Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun, le phénomène de coupeur de route au Tchad et au Nord Cameroun, les prise d'otage dans toute l'Afrique Centrale, ces couloirs sont généralement déplacés ou complètement abandonnés. Ils sont également souvent occupés par des champs et les habitations, les couloirs de transhumances délimités et matérialisés font souvent l'objet d'arrachage de balise. Ceci s'explique généralement par le manque de suivi et la non-consultation des populations riveraines pour la mise en place de ces infrastructures.

Ces voies de circulation sont aussi abandonnées par les transhumants du fait de l'insécurité (exactions des groupe terroristes tels que les Boko Haram le long des frontières du Nigéria, les anti balaka en RCA...), l'envahissement des pâturages par les herbes envahissantes et des taxations exagérées des autorités au niveau des frontières des zones d'accueil (Salihou, 2016).

Situation des couloirs de transhumance en RCA

Les déplacements saisonniers du bétail qui se faisaient dans les zones du Centre-Nord vers le Sud suivant les itinéraires :

- Sido - Kabo - Mbrés - Bria
- Kaga-Bandoro - Damara
- Batangafo - Bossangoa - Yaloké - Boda
- Bogangolo - Damara.

Ces pistes sont toutes bouchées par les groupes armés (anti Balaka et ex-Seleka). Depuis la dernière réunion de la transhumance de 2011, les transhumants transfrontaliers n'empruntent plus les couloirs officiels et colonisent les zones cynégétiques et les aires protégées ainsi que celles qui sont défendues.

Il ressort de l'analyse documentaire que les mouvements des éleveurs, motivés par des problèmes liés à la sécurité, ont bouleversée aussi bien la configuration de leur répartition sur le territoire national que les couloirs de transhumance. Les régions ayant une forte concentration d'éleveurs sont le Centre-Nord, le Centre-Est, l'Est et le Sud-Est.

Le retour de la sécurité n'impliquera pas un retour automatique des éleveurs dans leurs anciennes localités. Ces bouleversements ont une incidence significative sur la conduite de l'élevage, la santé des animaux et la cohabitation entre les populations déplacées et les autochtones, surtout dans les régions ayant subi une forte affluence d'éleveurs.

Par ailleurs, cette nouvelle configuration de la transhumance a poussé les antis Balaka et ex-Seleka à changer de comportement vis-à-vis des éleveurs. En effet, ces groupes armés proposent leurs services de protection aux éleveurs contre le paiement d'espèces (racket déguisé). Certains éleveurs sont parfois même retenus contre leur gré par des anti-Balaka dans les régions du Centre-Nord afin de ne pas perdre cette importante source de revenu pour eux.

En raison de l'insécurité, les éleveurs ne suivent plus leurs parcours traditionnels de transhumance et essaient de nouveaux parcours qui ne sont pas connus (Figure 3). Cette déstructuration/restructuration de la transhumance doit être cartographiée car, si l'utilisation des couloirs officiels expose les troupeaux au vol organisé, l'utilisation de chemins aléatoires, pour limiter ce risque, peut par contre entraîner une augmentation du risque de dégât sur les cultures.

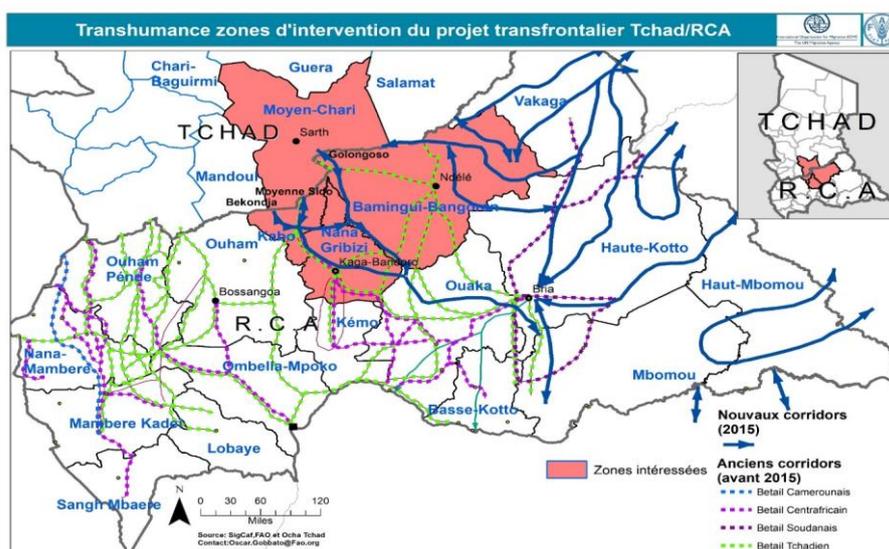


Figure 3 : Couloirs de transhumance en RCA

Source : FAO, 2015

Situation des couloirs de transhumance au Cameroun

Au Cameroun, l'Arrêté n°02/MINEPIA du 20 juillet 1988 portant actualisation du tracé des Pistes à Bétail, définit et délimite les différents couloirs de transhumance. Cet arrêté définit les pistes à bétail comme des voies empruntées pour l'acheminement du bétail des zones d'élevage vers les centres de commercialisation, les zones de transhumance ou d'autres zones de production.

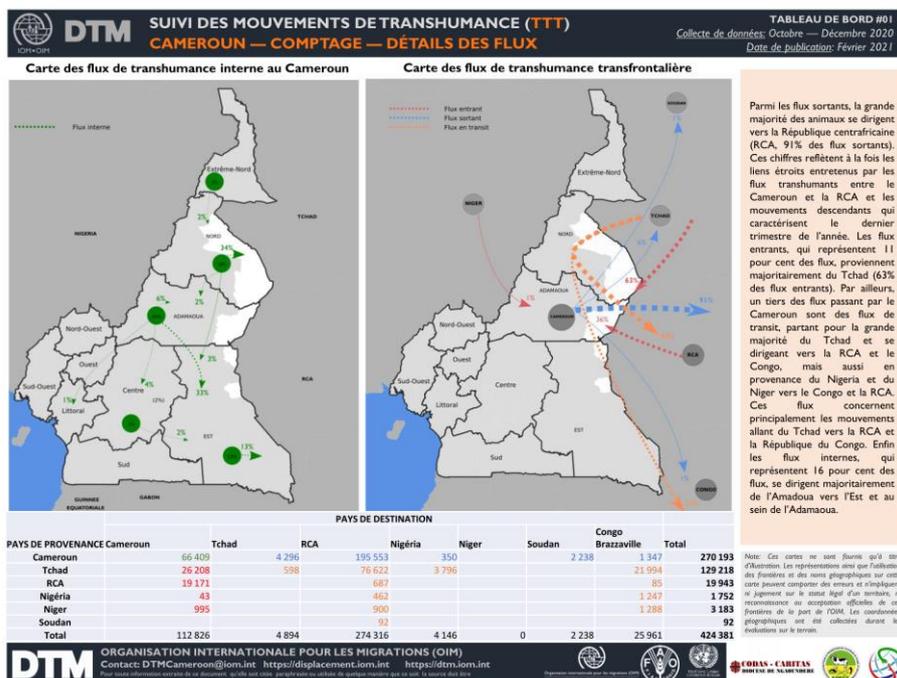
Les couloirs de transhumance sont assimilés aux pistes à bétail. Les pistes à bétail ont une emprise de 25 m de part et d'autre de leurs axes centraux (soit 50 m d'emprise). Elles longent parfois des chaussées existantes et n'empruntent celles-ci qu'en cas d'obstacle. L'arrêté a défini 5 types de couloirs dans l'ensemble du territoire national.

- Pistes de la région du Nord et de l'Extrême Nord. Elles regroupent 10 pistes de ces régions et incluent les pistes transfrontalières avec le Nigéria et le Tchad.
- Pistes de la région de l'Adamaoua : elles regroupent 8 pistes à travers la région incluant également les pistes transfrontalières.
- Pistes des régions de l'Est, du Centre et du Sud : elles regroupent 8 pistes dont une piste transfrontalière avec la RCA.
- Pistes des régions du Nord-Ouest, Ouest, Sud-Ouest et du littoral : elles regroupent 18 pistes dont une est transfrontalière avec le Nigéria.
- Pistes nationales : elles regroupent deux pistes nationales qui vont de l'extrême-nord au Sud et une piste qui va de l'Adamaoua pour le Sud Cameroun.

Malgré le fait que ces pistes soient clairement définies, elles font aujourd'hui l'objet de plusieurs problèmes. La plupart d'elles n'existent que sur le texte, de manière pratique, elles ont été occupées et ne sont plus empruntées de nos jours. Les pistes frontalières ainsi que certaines pistes de la région de l'Extrême-nord ont été victimes de la secte Boko-haram qui tue et pille le bétail des transhumants. Les couloirs qui allaient de l'Extrême Nord pour le Tchad ont été réorientés. Les éleveurs ont ainsi modifié leur passage à ces pistes. Dans les régions de l'Adamaoua et du Nord, le phénomène de prise d'otage et des coupeurs de route rend les différentes pistes dangereuses. Il en est de même à l'Est à la frontière avec la RCA. Toutefois, les études menées par le Projet de Développement de l'élevage (PRODEL) en 2019 ressortent que certains problèmes sont communs à toutes les pistes. Il s'agit de :

- Rétrécissement, obstruction et non sécurisation ;
- Absence de contrôle
- Non matérialisation
- Accès libre
- Rétrécissement et conflits agropastoraux.

La Figure 4 illustre les mouvements de la transhumance au Cameroun en 2020. Cette figure ressort les mouvements internes et les mouvements transfrontaliers. L'on observe une absence de mouvements dans la région de l'extrême nord autre que la région de grande intensité de transhumance.



Parmi les flux sortants, la grande majorité des animaux se dirigent vers la République centrafricaine (RCA, 91% des flux sortants). Ces chiffres reflètent à la fois les liens étroits entretenus par les flux transhumants entre le Cameroun et la RCA et les mouvements descendants qui caractérisent le dernier trimestre de l'année. Les flux entrants, qui représentent 11 pour cent des flux, proviennent majoritairement du Tchad (63% des flux entrants). Par ailleurs, un tiers des flux passant par le Cameroun sont des flux de transit, partant pour la grande majorité du Tchad et se dirigeant vers la RCA et le Congo, mais aussi en provenance du Nigeria et du Niger vers le Congo et la RCA. Ces flux concernent principalement les mouvements allant du Tchad vers la RCA et la République du Congo. Enfin les flux internes, qui représentent 16 pour cent des flux, se dirigent majoritairement de l'Adamoua vers l'Est et au sein de l'Adamoua.

Figure 4 : Mouvement de la transhumance en 2020 au Cameroun

Source : OIM 2020

Situation des couloirs de transhumance au Tchad

Au Tchad, l'assèchement rapide des mares dans les zones pastorales ces dernières années, dans le Nord, pousse naturellement les éleveurs à descendre plus tôt que prévu vers le sud dans les zones agricoles (Zakinet, 2015). La forte pression sur les ressources tend à dégrader les rapports entre éleveurs et agriculteurs. Les conflits d'usage sont devenus récurrents, d'une part, entre agriculteurs et éleveurs, d'autre part, entre les éleveurs. Dans les faits, ils sont les plus meurtriers. La montée des conflits et de l'insécurité constitue un vrai danger pour le système d'élevage transhumant et pour l'accès pacifique aux ressources pastorales (Zakinet, 2015).

L'élevage transhumant au Tchad est caractérisé par des déplacements de faible à grande amplitude (de 50 à plus de 500 km), allant du nord au sud. Les terroirs d'attache des transhumants sont situés au Nord du 13^e parallèle et se trouvent concentrés au Nord-Ouest, Centre Ouest, Centre Est et Nord Est (Salamat, Batha, Wadifira, BET, Kanem, Ouaddaï). Les transhumants quittent leurs terroirs d'attache en début de saison sèche (vers novembre - décembre), et y reviennent en saison de pluies (à partir de juin-juillet).

Les éleveurs séjournent moins de neuf mois dans leur chef-lieu administratif, allant vers le sud pour ne pas à avoir à puiser sur les puits très profonds de leur sous-préfecture, car ils possèdent des troupeaux très importants. Suivant leur position de départ, ils gagnent les lacs et les grandes mares du Salamat. Les éléments les plus mobiles poussent jusqu'à la dorsale centrafricaine (figure 5). Leur remontée vers le nord est rapide au début de l'hivernage afin de ne pas se faire couper des stationnements septentrionaux par les oueds en crue lors de la saison des pluies, comme le Batha.

Parmi les systèmes pastoraux, il est possible de distinguer un sous-groupe chamelier, qui a de fait des mouvements particuliers en temps et en directions, même s'il garde dans la majorité des cas un axe de déplacements proche de celui des éleveurs bovins. Leurs déplacements sont moins étendus vers le sud et plus précoces pour la remontée des troupeaux.

Les éleveurs distinguent 5 saisons, au cours desquelles ils surveillent attentivement l'état des terrains. Le début de ces saisons pastorales fluctue d'une quinzaine de jours à un mois, suivant la variation spatiotemporelle des précipitations. Il s'agit :

- du Darat – période de récolte allant de septembre à octobre. A cette époque, les pasteurs sont presque tous revenus sur leur aire habituelle de parcours, dans de le sud du pays ;
- du Chitté – période de froid, correspondant au début de la saison sèche et fraîche. Elle s'étend de janvier à la mi-février. Bien qu'il faille abreuver le bétail aux puits permanents, les pâturages sont encore abondants et le travail d'exhaure sur les puits n'épuise pas les gens ;
- du Sef – période sèche et chaude, la plus pénible et la plus longue puisqu'elle s'étale jusqu'en juin, voire juillet. Au cours de cette saison, puiser les volumes d'eau destinés au bétail est exténuant. Parallèlement, les troupeaux maigrissent, car ils doivent trouver des pâturages de plus en plus éloignés du point d'abreuvement ;
- du Richach – période de la poussière, correspondant à l'arrivée de la tornade sèche. Ces périodes accompagnent les renversements du régime général des masses d'air et précèdent les premières averses. Les campements ont en général fini de parcourir leur aire de nomadisation et se dispersent à la rencontre du front de pluies ;
- du Kharif – période des pluies, lesquels durent de juillet à septembre. Dès que le front des pluies a dépassé les troupeaux stationnés au sud, les éleveurs remontent en abreuvent leurs animaux aux mares de surface pour aller le plus loin possible vers le nord afin de profiter des prairies sahariennes aussi longtemps que les eaux de surface leur permettent d'exploiter ces pâturages septentrionaux.

A côté de ces menaces, l'on note une absence des infrastructures pastorales le long des couloirs malgré un début de réponse dans certains pays (Cameroun et Tchad). L'absence de ces infrastructures est également source de conflits. L'absence des points d'eaux entraine les transhumants à faire abreuver les animaux dans les cours d'eaux. Lors de l'acheminement des animaux vers les cours d'eaux, les animaux détruisent généralement les champs installés le long de la piste, ce qui entraine des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Il en est de même de l'absence des points de vaccination aux frontières, les éleveurs sédentaires estiment que les animaux en transhumances sont vecteurs de maladies. Pour faire face à ces problèmes, l'OFAC (2018) recommande :

Transhumance

- 1.** Encadrement de la transhumance transnationale entre le Sahel et l'Afrique Equatoriale (Réponse économique, aménagement territoriale, sécuritaire, collaboration sous-régionale sur la transhumance). Une attention particulière doit être portée sur la dégradation des écosystèmes autour du Lac Tchad ;
- 2.** Définir et mettre en place de corridors de transhumance sécurisés, aménagés et contrôlés qui soient en dehors des aires protégées ;
- 3.** Restaurer/développer des plans d'utilisation des terres, en collaboration avec les éleveurs transhumants et les agriculteurs sédentaires, dans les principales zones de transhumance, afin d'éviter les conflits ;
- 4.** Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des chefs traditionnels des ethnies d'éleveurs transhumants ;
- 5.** Dégagement des présences non autorisées dans les aires protégées et renforcement des capacités de réaction de lutte anti braconnage dans et autour des aires protégées ;
- 6.** Mise en place d'un réseau de collecte de données et d'une plateforme régionale multisectorielle d'analyse et de suivi sur la transhumance et la lutte anti braconnage entre le Sahel et l'Afrique Equatoriale ;
- 7.** Appui au déploiement des forces de défense le long des zones de haute intensité de braconnage coïncidant vec les présences de groupes armés et de passage d'éleveurs transhumants.

Source OFAC, 2018

3.1.3 Impacts socio-économiques des corridors de transhumance sur les communautés locales

La transhumance est une opportunité pour les communautés locales. Les communes des zones d'accueil peuvent bâtir une économie autour de la transhumance et augmenter la sécurité aux frontières. Toutefois, la transhumance génère souvent des conflits entre pasteurs et agriculteurs, ou entre éleveur-éleveur et ces derniers temps entre éleveur et gestionnaires des aires protégées. Il pourrait même contribuer à la paix et la stabilité dans les zones pastorales. Sur le plan économique, la transhumance transfrontalière participe au développement de l'économie locale. En effet, le long de leur parcours les transhumants effectuent des dépenses liées à la consommation. Ces dépenses couvrent les frais relatifs à la santé humaine et animale, à l'aliment de bétail, à la restauration, à l'hébergement des bergers et aux autres besoins sociaux dans les pays d'accueil. En revanche ; ces pays d'accueil servent de débouchés pour la vente des animaux et des produits dérivés.

L'élevage constitue une activité économique de première importance pour l'ensemble de l'Afrique Centrale. Sous l'effet de la croissance démographique et de l'urbanisation, la demande en produits animaux connaît, et va connaître, une progression très forte dans l'ensemble de l'Afrique Centrale. Cela constitue une opportunité (avec notamment le développement des villes et des marchés) pour l'ensemble des filières de production animale, dont les systèmes de production mobiles (Transhumance).

Simultanément, la poursuite de la croissance de la population rurale (à des rythmes différents selon les zones) se traduit par une compétition accrue sur les ressources naturelles et, inévitablement, par une recomposition des modes antérieurs d'exploitation de ces ressources par les différentes catégories d'agriculteurs et d'éleveurs.

L'élevage constitue une activité économique majeure pour des États comme le Cameroun, le Tchad ou la RCA. En 2012, il représentait 35% du produit intérieur brut (PIB) agricole et 5,85% du PIB total de la zone CEMAC (CENUA, 2012). Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAOSTAT), les États membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) mobilisent environ 46 millions de bovins repartis essentiellement entre le Cameroun, la RCA, la RDC et le Tchad, 7 millions de camélidés, 57 millions de caprins et 39 millions d'ovins. Même si la fiabilité des données relatives à ce secteur peut être discutable, les travaux disponibles indiquent une forte croissance du cheptel depuis les années 1990 (Tableau 1).

Tableau 1 : Nombre d'animaux dans les différents pays

Pays	Années	Bovins	Camélidés	Ovins
Cameroun	2015	6 064 973		4 001 987
	2016	5 788 082		3 499 797
	2017	5 774 215		3 462 332
	2018	5 772 197		3 448 347
	2019	5 770 179		3 434 881
République centrafricaine	2015	4 438 477		404 572
	2016	4 526 106		441 150
	2017	4 591 820		437 655
	2018	4 674 788		446 937
	2019	4 757 756		456 219
République démocratique du Congo	2015	1 005 385		909 515
	2016	1 044 259		909 524
	2017	1 080 993		910 103
	2018	1 144 766		911 243
	2019	1 211 912		912 789
Tchad	2015	24 892 098	6 413 521	26 436 170
	2016	26 211 379	6 835 531	28 529 915
	2017	27 603 203	7 285 309	30 789 484
	2018	29 069 601	7 765 258	33 230 856
	2019	30 612 461	8 276 416	35 863 764

Source : FAOSTAT, 2021

Impacts négatives

Les recherches ont montré que la transhumance engendre des conflits liés à l'utilisation des ressources, surtout dans les zones de transit et d'accueil. Les conflits éclatent du fait que les couloirs empruntés sont perçus par des agriculteurs comme étant des terres propices à l'agriculture. Les enquêtés ont aussi évoqué les fragmentations des familles pour cause du départ de certains membres en transhumance. Les baisses de produits d'origine animale, les pertes d'animaux, le non-accès aux soins vétérinaires et l'accroissement du banditisme sont les autres impacts négatifs de la transhumance.

Impacts positifs

Les enquêtes de terrain révèlent également quelques impacts positifs sur le milieu socioéconomique. Il s'agit de la réduction de conflits (essentiellement en zone de départ). D'autres impacts positifs évoqués concernent la réduction des dépenses d'alimentation et l'amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus.

Dans les zones de transit et d'accueil, la transhumance enclenche un certain dynamisme économique dans les localités traversées avec la création d'une multitude de services que les populations autochtones locales offrent aux transhumants. L'arrivée des transhumants constitue donc une grande opportunité économique pour celles-ci.

L'importance de la contribution économique de la transhumance a été estimée sur la base des dépenses effectuées par les transhumants dans les zones de parcours, à un montant total de près de 450 000 FCFA injectés par transhumant dans les économies locales en Afrique de l'Ouest (CORAF/WECARD, 2015). Sur cette somme dépensée par transhumant, près de 40% sont investis dans la santé humaine et animale, et environ 30% est investis dans l'aliment bétail. L'hébergement et la restauration sont évalués respectivement à 11% et 9%.

Ces données révèlent que la transhumance transfrontalière constitue bien un facteur de dynamisme économique avec les multiples services qu'elle engendre et qui constituent des sources d'emplois et de revenus (vente d'aliments bétail, restauration, hébergement, pour les populations notamment dans les zones de transit et d'accueil. La délivrance de documents divers engendre 4% des dépenses globales, cela démontre qu'en plus des frais de subsistance, les transhumants investissent aussi dans la formalisation de leur séjour en se procurant des documents requis.

Sur le plan social, la transhumance transfrontalière constitue un instrument important de brassage entre les communautés. En effet, de nombreux marchés saisonniers sont créés dans les différentes zones de transhumances. Les communautés locales échangent leurs produits agricoles avec les transhumants. Mais aussi, les longs séjours passés par les transhumants dans les zones d'accueils créaient des liens divers.

Spécificité en RCA

Les impacts socio-économiques des corridors de transhumance sur les communautés locales sont perceptibles en RCA, on note le manque d'organisation de la transhumance dans les différentes zones agropastorales en RCA du fait de la persistance crise militaro politique. Il y'a l'absence de système de contrôle et de dispositifs d'accueils, engendrent le plus souvent des troubles sociaux qui se caractérisent, par des conflits entre agriculteurs et éleveurs avec des conséquences parfois dramatiques. Ces conflits ont généralement pour causes, la destruction des cultures par le bétail transhumant, le surpâturage, la compétition accrue sur les terres de pâture et les points d'eau, le mauvais comportement des bergers transhumants, les vols du bétail. Outre ces conflits, on peut noter d'autres impacts sociaux comme la non-scolarisation des enfants pasteurs et l'exode rural.

La RCA a connue quelques problèmes sociaux liés à la transhumance, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs constituent le premier problème, la non-scolarisation des enfants des éleveurs, le déplacement perpétuel vers les grandes villes pour la vente des bétails, l'absence de vaccination, l'exposition des populations et la dislocation des familles constituent aussi des conséquences énumérées.

L'impact socio-économique est perceptible surtout avec la transhumance à visée commerciale qui permet l'approvisionnement en protéines animales des grands centres urbains (Mambéré Kadéi, Nana Mambéré, Ouham, Ouham Pendé, Mbomou, Haut Mbomou, Vakaga, Nana Gribizi, Ouaka etc...). Les corridors de transhumance induisent des milliers d'emplois secondaires. Ces emplois avec la transhumance permettent de sauvegarder la valeur marchande des animaux

en mettant à leur disposition de l'eau et du pâturage, la transhumance peut permettre la création d'emplois même s'ils sont temporaires. La transhumance en RCA a permis la création d'emplois temporaires permettant d'améliorer les revenus des communautés locales.

Non seulement les transhumants transfrontaliers tchadiens, camerounais et soudanais fournissent les marchés de collecte intérieurs en bétail, mais échangent beaucoup avec les paysans agriculteurs (trocs bétail contre vivres, argent contre vivres) contribuant ainsi à l'économie locale.

A l'opposé, comme impacts négatifs, en dehors du traditionnel conflit agriculteurs/éleveurs souvent réglés à l'amiable, il y a également la destruction des champs par les troupeaux transhumants exacerbée par la crise de 2013-2015 souvent à l'issue fatale.

3.1.4 Impacts sur la biodiversité

Les impacts de la transhumance sur le milieu biophysique affectent plusieurs composantes de l'environnement parmi lesquelles les aires protégées. A cet effet, de nombreuses aires protégées sont de plus en plus fréquentées par le cheptel transhumant malgré la réglementation en vigueur dans les pays. Les parcs nationaux de Zakouma (Tchad), de Waza, Bouba Ndjidda, Bénoué (Cameroun) et d'autres sont périodiquement traversés par les éleveurs''.

La transhumance a également d'autres impacts négatifs sur le milieu biophysique. Il s'agit de : l'ensablement des zones d'abreuvement, la dégradation des sols (non-respect des capacités des charges), destruction des forêts avec la coupe abusive des ligneux, la transmission des maladies des animaux élevés aux animaux sauvages.

La pression de pâture influence la composition floristique de la strate herbacée d'un parcours en favorisant les espèces à la fois adaptées au broutage et aux sols plus riches en matière organique, azote et phosphore (éventuellement pH plus élevé). Ces espèces peuvent être de bonnes fourragères comme *Zornia glochidiata*, *Tribulus terrestris*, *Cenchrus biflorus*, ou des refus comme *Chromolaena odorata*, mais dans les deux cas la productivité est accrue à moins qu'il y ait dénudation des sols par érosion éolienne ou hydrique.



Figure 7 : Campement de transhumants installé dans le Parc National de Waza

Source : Kabelong, 2012

Le pastoralisme et plus précisément la transhumance à petite échelle et à grande échelle est devenue depuis quelques années une problématique prioritaire pour la gestion de la biodiversité à la périphérie des aires protégées, au sein des zones tampons ou dans des ensembles beaucoup plus larges comme le grand Zakouma. Les zones périphériques des différentes aires protégées des zones Soudanienne, sahélienne sont des espaces complexes ou se superposent à la fois des zones d'habitats de la faune sauvage, des terres arables pour les agriculteurs, les pâturages naturels et des zones de parcours pour les pasteurs.

La superposition des usages et des acteurs accroît les risques de conflits pour l'accès aux ressources naturelles entre éleveurs transhumants et éleveurs sédentaires, entre éleveur et agriculteurs ou entre éleveurs et agents de conservation. Suivant les sites, l'analyse des enjeux peut paraître différente, dégageant des priorités axées sur la réduction des effectifs d'élevage, ou au contraire, sur le contrôle des dynamiques agricoles, ou encore directement sur la sécurité.

Cependant, les propositions d'actions retiennent toujours le besoin d'intégrer le pastoralisme transhumant dans la gestion des périphéries des aires protégées, dans le but d'atténuer les conflits locaux susceptibles d'affecter les habitats de la faune sauvage et plus globalement les paysages forestiers présents dans les zones. Cette démarche nécessite la compréhension des enjeux à l'échelle des territoires de transhumance et de la région dans le cas de transhumance transfrontalière.

Suivant les sites et leurs périphéries, leurs spécificités écologiques, leur situation géographique, les populations qui les entourent, leur organisation politique et socio-économique, le type de pastoralisme pratiqué, etc. les problématiques de l'interface élevage pastoral/aires protégées peuvent se poser différemment. Cependant, dans la majorité des situations, elle se traduit par des rapports conflictuels entre éleveurs, agriculteurs et agents de la conservation, autour des questions d'accès aux ressources, de dégradation des habitats de la faune sauvage et de braconnage.

Pour faire face à ces situations, la majorité des orientations préconisées va dans le sens d'une forte intégration entre la conservation de la biodiversité et le développement local des périphéries des aires protégées, d'autant plus que celles-ci se caractérisent par l'extrême pauvreté des populations qui y vivent.

En analysant les différents cas d'études ci-dessous, il en ressort que la dynamique d'occupation des terres à la périphérie de certaines aires protégées (Waza) fait ressortir l'accaparement des terres par les agriculteurs diminuant par conséquent les aires de pâturages (Figure 8). Cette occupation des terres entraîne l'empiètement de l'aire protégée par les éleveurs transhumants à la recherche de l'eau et du pâturage. La recherche de l'eau entraîne des conflits entre le bétail et la faune sauvage, mais également entre les éleveurs et la faune sauvage.



Figure 8 : Transhumance dans le Parc National de Waza et sa zone périphérique

Source : Kabelong, 2012

L'avancée du front agricole sur les savanes et le domaine pastoral – dont les couloirs de transhumance –, la croissance des effectifs de bétail liée à l'installation plus durable des transhumants et aux investissements des agriculteurs résidents dans l'élevage, constituent les principales causes de la dégradation des ressources fauniques le grand Zakouma. Ces dynamiques sont à l'origine de l'augmentation des conflits entre éleveurs et agriculteurs, entre éleveurs eux-mêmes et, plus généralement, entre l'homme et la faune sauvage.

En somme, le passage des troupeaux à proximité des aires protégées pose plusieurs problèmes aux gestionnaires desdits espaces. Les troupeaux menacent les habitats naturels de la faune et les éleveurs pratiquent une chasse parfois intensive sur leur passage. De plus en plus de transhumant s'installe également dans la périphérie des aires protégées, ce qui entraîne une multiplication des conflits qui a également pour corolaire la diminution de la faune sauvage. La transhumance pose la problématique de sa prise en compte dans l'aménagement des aires protégées de manière spécifique et plus globalement la problématique de l'aménagement du territoire dans les zones pastorales.

Etude de cas 1

Parc de Waza (Cameroun) : des concentrations de bétail hors-normes

L'Extrême-Nord du Cameroun est un véritable carrefour de routes commerciales et de cultures. Les éleveurs, leurs troupeaux et la faune sauvage ont longtemps coexisté en harmonie sur les pâturages de la plaine d'inondation de Waza-Logone. Chaque année, des transhumants s'installaient pour la saison avec leurs troupeaux, entretenant des relations économiques et sociales fortes avec les populations locales. Des éleveurs ont peu à peu fixé leurs familles et une partie de leurs animaux sur d'anciennes zones de pâturage attribuées par les autorités traditionnelles locales. Ils y ont débuté une petite agriculture. Les surfaces exclusivement réservées aux troupeaux se sont alors considérablement réduites.

Dans ce contexte de pression foncière, les règles d'accès au foncier pastoral semblent aujourd'hui être remises en cause par les autorités traditionnelles. Les éleveurs sont poussés à renégocier les sites d'installation sur lesquels ils sont parfois installés depuis plusieurs générations. Pour éviter les spoliations, l'occupation des sols doit être visible en permanence dans le paysage. En conséquence, les éleveurs, devenus agro-pasteurs, ont tendance à étendre les surfaces qu'ils cultivent aux dépens des aires de pâturages. Ils affirment ainsi leurs droits sur la terre. Les animaux sont alors repoussés et se concentrent sur les rares savanes encore disponibles. L'augmentation du cheptel sur ces zones engendre le surpâturage et les feux de brousse. Les conflits entre les populations locales, les agriculteurs, les éleveurs sédentarisés, les transhumants et la faune sauvage sont désormais quotidiens pour l'accès aux points d'eau et aux aires de pâtures de plus en plus rares.

L'étude de cas 1 montre la présence des pistes de transhumance à la lisière et même à l'intérieur du parc national de Waza.

Parcours pastoraux autour du parc national de Waza

De janvier à juillet, l'arrivée d'importants troupeaux par le Nord menace encore un peu plus les écosystèmes. Au cours de cette période, plus de 100 000 têtes de bovins peuvent être recensées dans la seule plaine d'inondation de Waza-Logone. Les mouvements en question accentuent les risques de surpâturage, de tassement des terres et de dégradation des sols par endroits. La capacité de charge du bétail est souvent plus que dépassée. Elle avoisine les 17,5 unités de bétail (UBT) à l'hectare (Jiagho, 2018). Elle était pourtant estimée à 8-10 UBT/ha à la fin des années 1990 (UICN/CBLT, 2007).

Par ailleurs, les séjours des transhumants et de leurs troupeaux s'étendent de plus en plus dans le temps, alors que les premières pluies tardent à tomber. Les éleveurs peuvent s'installer sur des périodes dépassant parfois 6 mois, notamment à l'est du parc national de Waza, une zone inondable où subsistent des mares d'eau pérennes à l'intérieur du Parc. De nombreux éleveurs s'installent de manière plus durable encore.

A côté de la recherche des pâturages qui sont accessibles à l'Est du parc du fait de son inondation pendant une longue période de l'année, la question de la recherche de l'eau est également pertinente. Des grands troupeaux de bœufs entrent dans le parc pour s'abreuver dans les mares d'eau permanentes. Cette recherche d'eau créait des conflits avec la faune sauvage.

De leur côté, les agro-pasteurs locaux intensifient leurs investissements dans l'élevage. Éleveurs de caprins pour la plupart, ils complètent l'alimentation de leurs animaux par le fourrage ligneux. Cette situation provoque une coupe parfois incontrôlée de la ressource ligneuse. On estime ainsi à 478 ha la superficie de couvert forestier qui disparaît en moyenne chaque année sur les périphéries du parc national de Waza (Jiagho, 2016). L'habitat naturel est ainsi modifié de manière préoccupante. La faune sauvage s'en trouve affectée et les conflits s'accroissent entre les services de conservation et les éleveurs transhumants.

Etude de cas 2

Grand Zakouma (Tchad) : une forte extension du domaine agricole

Le Grand écosystème fonctionnel de Zakouma couvre une superficie d'environ 25 000 km². Il inclut des zones d'habitats de la faune sauvage, dont certaines classées en aires protégées, et des zones occupées par les communautés humaines sédentaires et transhumantes. La cohabitation entre agriculteurs, éleveurs et la faune sauvage est un défi permanent au regard de la multiplicité des acteurs et des usages partagés des ressources. La région est notamment caractérisée par des dynamiques très fortes entre les couloirs de déplacements de la faune sauvage, principalement les éléphants et les grandes antilopes, le front de colonisation agricole et les parcours de transhumance des éleveurs. Ces différentes modalités d'occupation du sol se superposent bien souvent dans l'espace mais aussi dans le temps.

Colonisation agricole et axes de transhumance sur l'ensemble territorial du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma

Les espaces de végétation s'étendent de part et d'autre des limites du parc. Ils permettent à la faune sauvage de poursuivre ses migrations saisonnières en dehors du parc. En saison des pluies, les éléphants fréquentent le nord et le sud-ouest du parc. Ces dernières années, la gestion du parc national s'est considérablement améliorée. Les grands mammifères sont revenus en nombre. Sur les zones périphériques, cette dynamique commence à occasionner des conflits avec les populations de la périphérie du parc. Les dégâts sur les cultures des paysans et des attaques des carnivores sur le bétail domestique sont en augmentation. Ils génèrent une certaine conflictualité entre les agents du parc et les populations agricoles, qui peuvent être à l'origine d'actes de braconnage par simples représailles.

La zone de Zakouma constitue un grenier agricole pour le Tchad en raison de sa production céréalière parmi les plus élevées du pays (notamment celle du sorgho de décrue, dit berbéré).

Enfin, la zone accueille les transhumants qui descendent du nord chaque année en fin de saison des pluies (octobre-novembre). Ils s'installent dans les plaines avoisinantes du parc avec leurs dizaines de milliers de têtes de bétail. Une partie de ces éleveurs ne restent que quelques jours avant de poursuivre leur déplacement en RCA, parfois jusqu'au sud-est de la RCA. Les moyens transhumants s'arrêtent quant à eux pendant la durée de la saison sèche. Leurs troupeaux profitent de la fin des récoltes du berbéré. Certaines familles d'éleveurs s'installent plus durablement et développent une petite agriculture. Des agriculteurs sédentaires investissent également dans l'élevage pour diversifier leurs revenus. On note alors un accroissement important du cheptel bovin et le niveau d'exploitation agro-sylvo-pastorale augmente. Les pressions sont extrêmement fortes autour des couloirs de transhumance lorsque les milliers de têtes de bétail se retrouvent dans la zone périphérique. Les déplacements des animaux se complexifient. Les couloirs de transhumances sont réduits et parfois totalement obstrués par les cultures alors que l'accès vers d'importantes zones d'usage mixte est très difficile à cause de l'extension des activités agricoles.

L'avancée du front agricole sur les savanes et le domaine pastoral – dont les couloirs de transhumance –, la croissance des effectifs de bétail liée à l'installation plus durable des transhumants et aux investissements des agriculteurs résidents dans l'élevage, constituent les principales causes de la dégradation des ressources fauniques. Ces dynamiques sont à l'origine de l'augmentation des conflits entre éleveurs et agriculteurs, entre éleveurs eux-mêmes et, plus généralement, entre l'homme et la faune sauvage (destruction des cultures par ravageurs et attaques de bétail par les fauves, abattage des animaux pour le commerce).

Plusieurs travaux ont été menés par le parc, pour mieux comprendre les dynamiques en jeu, la diversité des acteurs, leurs stratégies respectives, les enjeux (politiques, alimentaires, économiques, énergétiques, socio-culturels) à court et moyen terme, autour des ressources naturelles. Cela a conduit au développement d'une approche intégrée de gestion des questions de conservation, d'agriculture et d'élevage. En particulier, la mise en place du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma doit permettre d'élargir la démarche de conservation en y intégrant le rôle des communautés locales. Il s'agit de passer à une démarche d'intégration du parc et des domaines vitaux de la grande faune dans le développement des territoires périphériques, via l'application d'un plan d'utilisation des terres englobant.

Etude de cas 3

Bili-Uélé / Garamba / Chinko (RDC/RCA) : l'insécurité en question

Ce paysage comprend les complexes de la Garamba (parc national de la Garamba et trois réserves de chasse) et de Bili (réserves de Bili-Uélé et de Bomu) en RDC, et la réserve de Chinko en RCA. Cette région enclavée et très faiblement peuplée (2,9 hab/km²) est située de part et d'autre de la frontière entre la RDC et la RCA, proche du Soudan du Sud. Elle est peuplée par des communautés agricoles et d'éleveurs transhumants. L'absence de contrôle territorial par les deux États durant ces 20 dernières années et la quasi-absence de services publics ont aussi facilité l'installation de plusieurs groupes armés, comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Bien équipés, ces groupes participent au grand braconnage de manière active.

Plusieurs groupes de pasteurs transhumants évoluent dans la région de manière saisonnière : Arabes (du Tchad et du Soudan) et Peuls (Fulani ou Bororo, divisés en plusieurs clans et plus ou moins indépendants les uns des autres). Ces derniers sont originaires des régions situées de part et d'autre de la frontière RCA-Cameroun. Ils y ont entamé une lente migration vers l'est de la Centrafrique dans les années 1920. Leurs mouvements se sont accélérés pour s'orienter vers la RDC au début des années 2000, sous l'effet de divers facteurs : sécheresses successives, « événements » politiques répressifs, mouvements de fronts d'insécurité consécutifs aux guerres civiles en RDC ou au Soudan, opportunités économiques offertes parfois autour des aires protégées ou des camps de réfugiés.

En RDC, les communautés agricoles locales accusent ces pasteurs transhumants de collaborer avec des groupes armés et avec les grands braconniers, de procéder à des partages d'informations et de denrées alimentaires avec ceux-ci. En réalité, les grands braconniers utilisent bien souvent les sentiers et pistes tracés par les troupeaux transhumants. Ils évitent toujours ainsi les centres et zones de forte concentration humaine. À l'inverse, les transhumants sont parfois contraints de s'armer eux aussi pour faire face à l'insécurité. Cet état des faits amène les populations locales à les assimiler aux rebelles et aux grands braconniers.

En RCA, de décembre à mai, chaque année, des transhumants arrivent du nord-est et s'installent dans la zone de Chinko. Ces éleveurs sont armés pour protéger leurs animaux d'éventuelles exactions de groupes rebelles évoluant sur leur parcours. Il s'agit pour la plupart de bergers employés par de riches notables du Darfour. Si, la cohabitation avec le parc de Chinko peut sembler plus apaisée qu'en RDC, il est parfois difficile de distinguer les pasteurs, des grands braconniers ou des groupes rebelles. La confusion peut accentuer, une fois encore, le climat de peur et d'insécurité parmi les populations locales.

Etude de cas 4

Conservation, insécurité, et transhumances transfrontalières : Enjeux de la zone transfrontalière entre la RCA, la RDC, et le Soudan du Sud

Le passage des troupeaux à proximité des aires protégées pose plusieurs problèmes aux gestionnaires desdits espaces. Les troupeaux menacent les habitats naturels de la faune et les éleveurs pratiquent une chasse parfois intensive sur leur passage.

Les migrations des transhumants vont s'intensifier dans ces régions enclavées, sous l'effet du changement climatique et de l'insécurité croissante en RDC et en RCA, où les Etats n'assurent qu'un contrôle territorial réduit. Les législations actuelles ne sont plus adaptées à la situation depuis fort longtemps. Elles apparaissent totalement inadéquates à la régulation des passages des troupeaux de part et d'autre des frontières. Les transhumants y sont à la fois victimes et acteurs de l'insécurité. Des investissements destinés à sécuriser les parcours de transhumance, les points d'eau, l'amélioration de l'accès aux marchés paraissent aujourd'hui être la meilleure solution. L'objectif est de réduire les conflits entre communautés et instaurer une gestion durable des ressources en accord avec les objectifs de conservation.

Etude de cas 5

Évolution de la transhumance face aux contraintes d'accès aux ressources dans le Binational Sena Oura Bouba Ndjidda (BSB)

Plusieurs facteurs contribuent à une réduction drastique des espaces de pâturage, mettant ainsi les systèmes pastoraux et surtout la transhumance dans une situation de précarité et de conflit. Ainsi, dans toute la région on constate une relative constance de la surface des Aires Protégées mais une progression rapide du front agricole dans les terrains de parcours et même dans les Aires Protégées (Noiraud et al. 2020).

Au Cameroun, le réseau d'AP de la région du Nord Cameroun représente près de trois millions d'hectares, soit 44 % du territoire de la région (Ndamé, 2007). A l'Est de cette région, les AP du département du Mayo-Rey représentent les 2/3 de la superficie totale de ce département. Ce qui réduit considérablement les espaces agricoles et pastorales, ce qui entraîne les conflits entre les populations locales (les agriculteurs et les éleveurs) et les gestionnaires de ces AP (Figure 9).

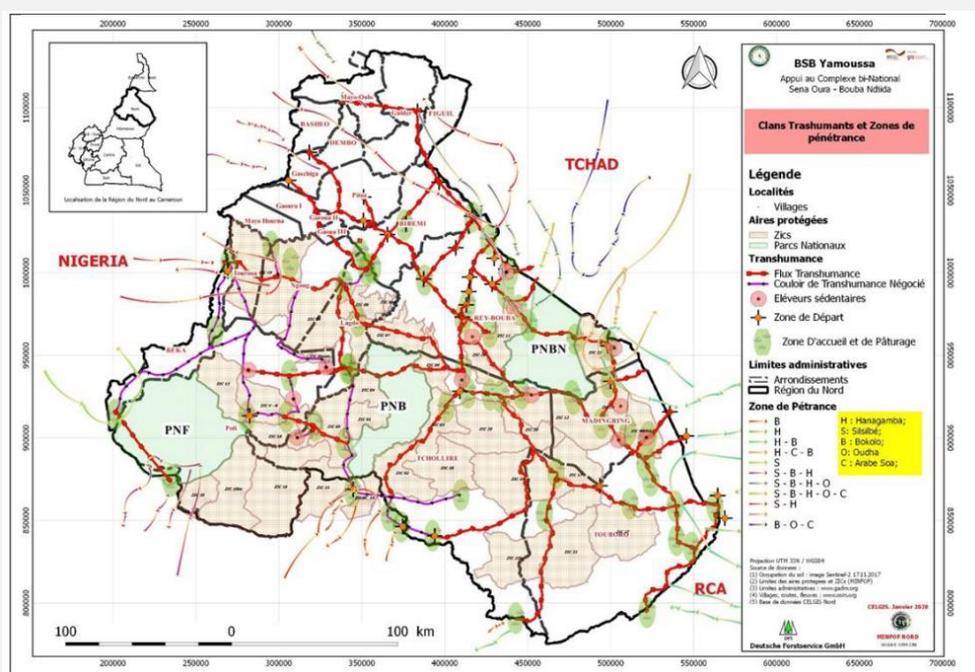


Figure 9 : Clans et circuits de transhumance dans la région du Nord au Cameroun

Source : Noiraud et al. 2020

L'accès aux mares, aux bas-fonds et aux restes d'eau des mayo constitue un maillon important de la chaîne annuelle de pâturage, notamment pour l'utilisation des eaux de surface et des réserves fourragères de saison sèche (bourgoutières). En outre, la mise en valeur agricole de ces espaces pastoraux stratégiques à travers les cultures de contre-saison prive toujours un peu plus les pastoralismes, et notamment les transhumants, de ressources-clés.

Les Aires Protégées sont également convoitées du côté du Tchad de la zone du BSB (Figure 10). Dans ce contexte et particulièrement dans cette zone parce que du fait de leur étendue et de leur statut (interdiction en principe d’empiètement, qui bien que mal respecté, réduit leur exploitation, notamment en saison des pluies) ont une production importante d’herbe à l’abri de la dent du bétail pendant la saison des pluies. Pendant la saison sèche, ces milieux sont dominés par une végétation à graminées vivaces qui sont très recherchées par les animaux d’élevage. C’est cet avantage des conditions éco-climatiques et anthropiques, y compris les meilleures conditions d’abreuvement (présence de cours d’eau qui se transforment en mare pendant la saison sèche), qui déterminent les flux illégaux de transhumance dans ce bassin BSB Yamoussa et ses environs en saison sèche (Noiraud et al. 2020).

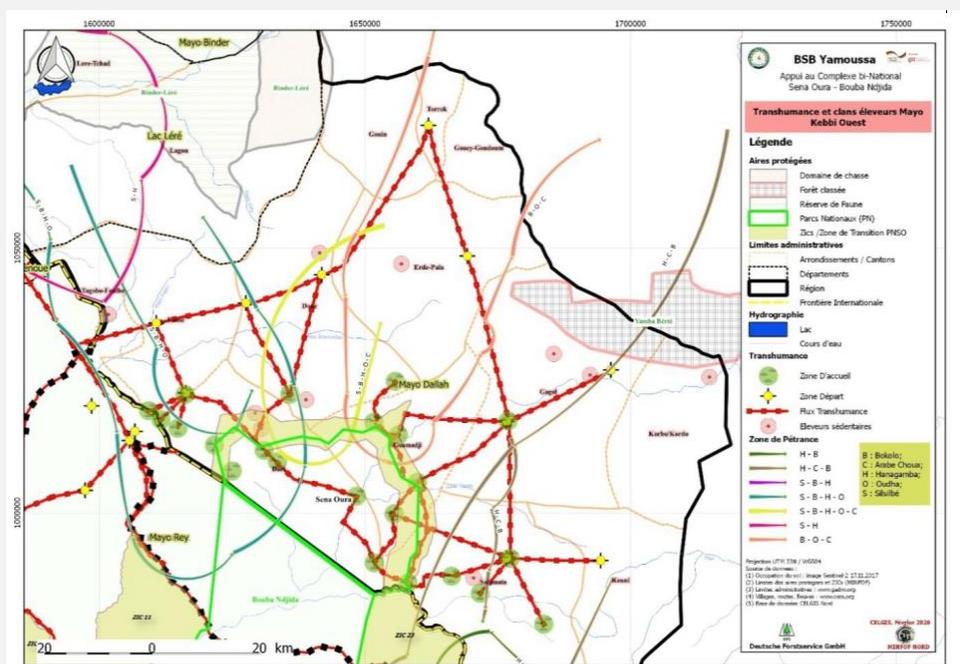


Figure 10 : Clans et axes de transhumance dans la province du Mayo Kebbi Ouest au Tchad

Source : Noiraud et al. 2020

3.1.5 Impacts du changement climatique sur les systèmes d’élevage pastoraux en Afrique Centrale

Le changement climatique qui se manifeste par un changement dans les régimes de précipitations et la température a un impact négatif sur la survie économique et sociale de la majorité de la population en Afrique (Sani et Chalchisa 2016). L’élevage, l’un des principaux moyens de subsistance des populations rurales d’Afrique est le plus vulnérable au changement climatique. Le pastoralisme est particulièrement concerné, car il dépend des ressources naturelles (fourrage et eau), dont la saisonnalité et la productivité sont fortement liées au climat. Le pastoralisme est ainsi affecté à la fois directement à travers des impacts sur la performance du bétail, et indirectement à travers des impacts sur les ressources pastorales (Figure 11).

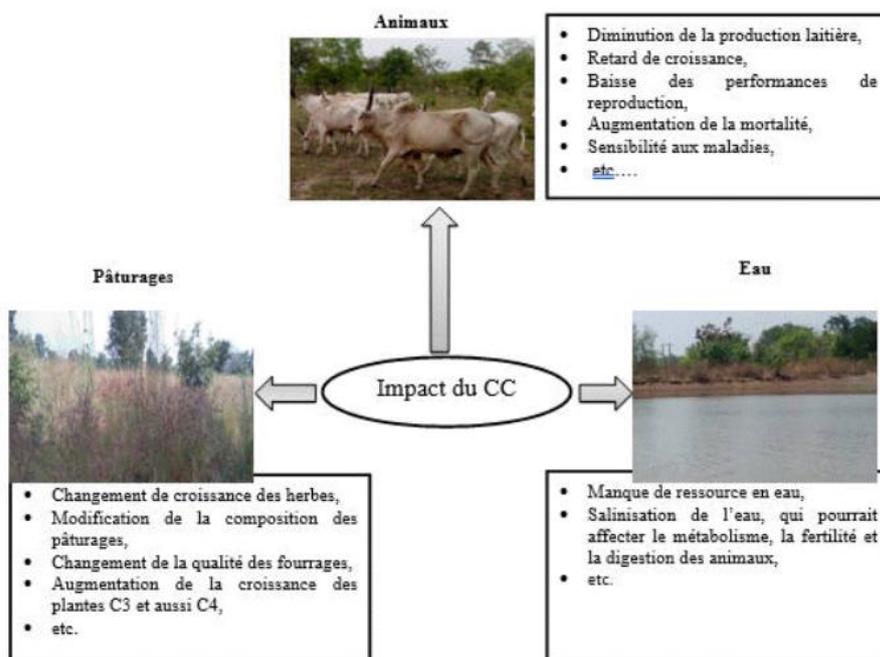


Figure 11 : Impact du changement climatique (CC) sur le bétail et les ressources naturelles (eau et pâturages)

Source : Idrissou et al. 2019

Effets du changement climatique sur les animaux

L'augmentation de la chaleur cause un stress chez les animaux, qui peut les amener à augmenter leur consommation d'eau et à limiter leur alimentation, ce qui provoque la diminution des productions, notamment de lait (Bazin et al. 2013). Le stress thermique impacte également la reproduction, en réduisant la longueur et l'intensité des chaleurs, mais aussi la fertilité et la survie de l'embryon (Nardone et al. 2010 ; King et al. 2006). Il impacte également la qualité du sperme chez les taureaux (Kunavongkrita et al. 2005). Au Burkina Faso, les communautés pastorales ont indiqué que la fertilité des animaux et la production de lait et de viande avaient considérablement diminué (Kima et al. 2015).

Les vagues de chaleurs causent régulièrement une augmentation de la mortalité des troupeaux. Toutefois, la vulnérabilité des animaux au stress thermique varie selon les espèces, leur potentiel génétique d'adaptation à la chaleur, leur âge et leur état nutritionnel (Bazin et al. 2013). Les maladies à transmission vectorielle pourraient être affectées par :

1. l'expansion des populations de vecteurs dans des zones plus froides ou dans des zones plus tempérées;
2. des changements dans la configuration des précipitations pendant les années humides, qui pourraient également entraîner une augmentation des populations de vecteurs et des épidémies à grande échelle (Calvosa et al. 2009).

Les impacts du changement climatique sur la santé animale risquent d'être d'autant plus importants qu'ils viendront rompre brusquement l'équilibre existant entre les races élevées et les maladies auxquelles elles sont soumises (Bazin et al. 2013).

Effets du changement climatique sur les ressources pastorales

Le changement climatique aura des effets importants sur les cultures fourragères et les systèmes de pâturage qui fournissent l'essentiel de l'alimentation des troupeaux en Afrique (Bazin et al. 2013). Ces effets peuvent être le changement de croissance des herbes ; la modification de la composition des pâturages, et le changement de la qualité des fourrages (Hopkins et Del Prado, 2007, Polley et al. 2013). Dans les zones de l'Est et de l'Adamaoua au Cameroun, les pâturages se retrouvent ainsi envahi à plus de 80% par les espèces envahissantes principalement *Chromolaena odorata*. Cette espèce envahit les pâturages, mais n'est pas appréciée par les animaux.

L'augmentation de la concentration du CO₂ dans l'atmosphère aura un effet à priori bénéfique sur la croissance des plantes. En effet, cette augmentation du CO₂ atmosphérique provoque la fermeture partielle des stomates, ce qui réduit les pertes en eau par la transpiration et améliore ainsi l'efficacité d'utilisation de l'eau (Rötter et van de Geijn, 1999). L'effet est beaucoup plus important pour les plantes C3, mais il y a aussi un petit effet pour les plantes C4.

Effets du changement climatique sur l'eau

Le changement climatique aura un impact substantiel sur la disponibilité mondiale en eau. Cela affectera non seulement les sources d'eau potable du bétail, mais aura également une incidence sur les systèmes de production d'aliments pour bétail et le rendement des pâturages (Thornton et al. 2009 ; Nardone et al. 2010). Pour résoudre ce problème, il est nécessaire de produire des cultures et d'élever des animaux dans des systèmes d'élevage nécessitant moins d'eau (Nardone et al. 2010). À mesure que le niveau de la mer montera, de plus en plus d'eau salée sera introduite dans les aquifères d'eau douce côtiers (Karl et al. 2009). La salinisation ajoutée aux contaminants chimiques et biologiques et aux fortes concentrations de métaux lourds déjà présents dans les plans d'eau du monde entier peut influencer sur la production animale (Nardone et al. 2010). La salinisation de l'eau pourrait affecter le métabolisme, la fertilité et la digestion des animaux. Les contaminants chimiques et les métaux lourds peuvent altérer les systèmes cardiovasculaire, excréteur, squelettique, nerveux et respiratoire, ainsi que la qualité de la production hygiénique (Nardone et al. 2010).

Stratégies d'adaptation des éleveurs face au changement climatique

D'une façon générale, les populations ont sans doute une certaine perception de l'évolution du climat en fonction de laquelle, elles ont toujours développé des stratégies d'adaptation (Tidjani et Akponikpe 2012). Ces stratégies d'adaptation peuvent être regroupées en différentes catégories. Selon Maddison (2006) les stratégies d'adaptations peuvent être classées en catégories de mesures « internes » et « externes » (locales et empruntées ou adaptées d'ailleurs). Le GIEC (2007) quant à lui, classe les stratégies d'adaptation au changement climatique de manière plus générale, comme axées sur le comportement/la gestion ou la politique. Selon Klein (2002), l'adaptation au changement climatique peut être réactive lorsqu'elle est appliquée aux événements climatiques extrêmes actuels ou anticipatives lorsqu'elle est mise en œuvre avant la survenue des événements extrêmes. En Afrique Centrale, plusieurs stratégies d'adaptation ont été développées par les éleveurs pour faire face aux effets néfastes du changement climatique. Les principales stratégies mises en place par les éleveurs sont la mobilité du troupeau, le stockage des résidus de récolte, l'intégration de l'agriculture à l'élevage,

l'installation des parcelles fourragères, la diversification du cheptel, la réduction de la taille du troupeau, la pratique d'activité extra-agricole, la sédentarisation etc.

Mesures d'atténuation du changement climatique

La mise en œuvre de différentes technologies et pratiques peut permettre de réduire les émissions de GES du secteur de l'élevage (Idrissou et al. 2019). Certaines des options sont : la séquestration du carbone, l'amélioration des régimes alimentaire des animaux pour réduire la fermentation entérique, la gestion du fumier, l'utilisation plus efficace des engrais (Thornton et Gerber, 2010).

La séquestration du carbone dans les prairies pourrait compenser les émissions de manière significative à hauteur d'environ 0,6 gigatonnes d'équivalent CO₂ par an (Gerber et al. 2013). Elle peut être obtenue en réduisant les taux de déforestation, en inversant la déforestation par reboisement (Carvalho et al. 2004), en ciblant les cultures à haut rendement avec des variétés mieux adaptées au changement climatique et en améliorant la gestion des terres et des eaux (Steinfeld et al. 2006). L'amélioration de la gestion des pâturages peut également conduire à la séquestration du carbone (Conant et al 2001). Elle pourrait permettre de séquestrer environ 0,15 gigatonne d'équivalent CO₂ par an au niveau mondial (Henderson et al 2015).

En effet, la séquestration de carbone dans les pâturages dépend d'une bonne adéquation entre la charge animale et les ressources naturelles. Les recherches montrent que, pour favoriser la gestion durable de ces pâturages et le stockage du carbone, il faut éviter la sédentarisation qui provoque des phénomènes de surpâturage, et favoriser au contraire la mobilité des troupeaux, qui permet un ajustement constant de la pression de pâture aux disponibilités fourragères locales (Holland et al. 1992 ; Bazin et al. 2013).

La fermentation entérique est une source d'émissions de méthane qui peut être réduite grâce à des pratiques telles que l'amélioration de l'alimentation et de la génétique animales (USEPA, 1999). Parmi elles, l'apport de concentrés (céréales) à la ration des ruminants est peut-être l'option qui est mise en avant le plus souvent (FAO, 2013c). L'utilisation de vaccins anti-méthanogènes est également une option envisageable sur le long terme. Ces vaccins ont été évalués dans d'autres études (Whittle et al. 2013 ; Moran et al. 2011) et on considère qu'ils sont potentiellement intéressants dans les systèmes ruminants extensifs car les injections peuvent être réalisées facilement et peu fréquemment.

A vu de ces éléments, les options pour atténuer le changement climatique en Afrique Centrale, sont celles recommandées par l'UICN (2010) :

- Diminution des effectifs par élimination d'animaux non productifs et augmentation de l'efficacité de la production animale ;
- Sélection de races d'animaux plus productives là où les conditions le permettent ;
- Amélioration des parcours à travers une gestion améliorée des pâturages ;
- Mise en œuvre de la transhumance et d'une gestion efficace des pâturages communaux ;
- Reforestation et protection des arbres dans les parcours naturels ;
- Restauration des terres dégradées ;
- Amélioration de la gestion des déchets, y compris l'utilisation efficiente du fumier comme engrais ;

- Amélioration de l'utilisation d'additifs alimentaires à faible teneur en fibres ;
- Amélioration de l'efficacité énergétique/alimentaire.

D'autres recommandations peuvent être formulées.

- Utilisation des semences améliorées
- Production du Fourrage
- Reboisement
- Amélioration de la fertilité des sols pour l'agriculture (Compostage, association des cultures...)
- Pare feu, brise vent
- Collecte d'eau de pluie
- Production du lait de qualité
- Production du miel.

Défis et perspectives pour une durabilité des systèmes d'élevage pastoraux face au changement climatique

Pour promouvoir l'adaptation dans le secteur de l'élevage, certains éléments clés doivent être pris en compte pour appuyer la conception des interventions en matière de développement de l'élevage. Il s'agit surtout (IUCN, 2010) :

- Gestion concertée des ressources naturelles
- Implication de la communauté dans les stratégies d'adaptation
- Mécanismes de gestion des risques
- Sensibilisation et éducation
- Genre
- Connaissances indigènes

3.2 Dynamiques et impacts du néo-pastoralisme

Points clés

- *Le phénomène du néo-pastoralisme gagne rapidement du terrain dans la plupart des régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre.*
- *Le néo-pastoralisme est étayé par le contrôle et le trafic de grands troupeaux de bétail par des dirigeants influents, des seigneurs de guerre et même des hommes d'affaires et des politiciens bien établis.*
- *Les acteurs du néo-pastoralisme n'hésitent pas à nouer des relations avec les groupes armés ou terroristes avec lesquels ils échangent de nombreux produits et services.*
- *En plus des terres dont les nouveaux acteurs du néo-pastoralisme s'accaparent dans les zones de savanes, de plus en plus de terres forestières sont déboisées en vue de l'installation des troupeaux de ces acteurs dans les zones forestières, ce qui a un impact sur le couvert forestier et sur la biodiversité.*
- *L'activité est une source croissante d'insécurité dans les communautés et dans les régions où les armes légères, les drogues et autres opérations illégales circulent largement.*

Traditionnellement pratiqué comme moyen de subsistance de communautés Sahéliennes qui partagent la langue Peul (30 à 40 millions de personnes), le pastoralisme transhumant voit émergé un nouveau modèle économique et capitaliste depuis quelques décennies sédentarisées en ville et fortement élevées dans la hiérarchie socio-économico-politiques, certaines familles d'anciens pasteurs ont délégué cette activité à de jeunes transhumants salariés, en même temps qu'ils y investissaient des capitaux spéculatifs considérables, faisant croître significativement la taille des troupeaux en question.

Le phénomène du néo-pastoralisme gagne rapidement du terrain dans la plupart des régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre. La situation politique fragile dans la plupart des pays, en particulier la région sahélienne, avec des opérations accrues et le contrôle de vastes territoires par des groupes extrémistes, a contribué à l'expansion des investissements et des opérations des néo-pasteurs. Ce phénomène est étayé par le contrôle et le trafic de grands troupeaux de bétail par des dirigeants influents, des seigneurs de guerre et même des hommes d'affaires et des politiciens bien établis. Le néo-pastoralisme est une entreprise florissante impliquant des ventes d'armes, des affaires de bétail et d'autres activités illégales telles que le trafic de drogue et d'armes.

Les informations provenant de divers rapports de terrain et des consultations des parties prenantes indiquent la prévalence des activités néo-pastorales dans certains paysages, Chinko-Lere-Garamba le long de la zone transfrontalière entre la RDC et la RCA. Les groupes notoires de la région comprennent la LRA et d'autres petits groupes localisés en RCA et en RDC. Les factions de Boko Haram opérant dans le bassin du lac Tchad, au Nigéria, au Cameroun, au Tchad et dans la République du Niger. Les groupes sont bien armés avec des réseaux de haut niveau comprenant des personnalités de haut rang dans les secteurs religieux, traditionnel et public.

Les acteurs du néo-pastoralisme n'hésitent pas à nouer des relations avec les groupes armés ou terroristes avec lesquels ils échangent de nombreux produits et services. Ces acteurs s'approvisionnent en armes auprès des groupes armés ou sous-traite la sécurité de leurs activités. Ainsi, la prolifération d'Armes Légères de Petit Calibres (ALPC) a été un facteur aggravant du vol de bétail et des affrontements intercommunautaires notamment entre éleveurs et agriculteurs dans les zones en conflits (Bassin du Lac Tchad, RCA, RDC), mais également de la prolifération des groupes armés qui opèrent dans cette région et qui constituent une menace pour la sécurité des Etats et des personnes.

En prenant le cas du Bassin du Lac Tchad, Boko Haram s'inscrit dans une dynamique de connexion et de collaboration avec les groupes criminels pour contrôler des pans entiers de trafics autour du bassin du Lac Tchad grâce à des appuis communautaires. Ce mouvement, bien qu'affaibli, contrôle une bonne partie des itinéraires par où passe l'héroïne venant d'Asie ainsi que le trafic des ALPC venant de la Libye grâce à son allégeance à l'Etat islamique (EI). Pour ce faire Boko Haram mise beaucoup sur l'adhésion des populations locales notamment, les personnes influentes (certains acteurs du néo-pastoralisme) et des jeunes pour contrôler les différents itinéraires des trafics dans le bassin du lac Tchad. Il assure aux acteurs du néo-pastoralisme la sécurité de leur activité en échange des renseignements et de la protection locale de leur jeune adepte.

En RCA, le vide sécuritaire dans les vastes espaces frontaliers a permis l'implantation de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans les préfectures du sud-est de la Centrafrique à partir de 2008, le développement d'une transhumance armée en provenance du Tchad et du Soudan ainsi que les expéditions de braconnage soudanais militarisé à partir de la capitale du sud Darfour (Nyala). Le vide sécuritaire a ouvert des territoires entiers, à commencer par le nord de la RCA, au grand banditisme et aux braconniers qui vont chaque année à la saison sèche du sud Darfour jusqu'au nord Cameroun (Vircoulon, 2020). Brutalisées par les coupeurs de routes, bousculées par les transhumants armés tchadiens et soudanais, les communautés de ces zones ont dû organiser tant bien que mal leur défense et se procurer des armes, ce qui a enclenché une escalade de la violence. La généralisation de l'insécurité en Centrafrique a considérablement affecté les communautés d'éleveurs dont le bétail a constitué et constitue toujours une cible de choix pour les bandits (Vircoulon, 2020). De ce fait, la communauté peule a été l'une des premières à former des milices d'auto-défense dénommées les archers peuls et à avoir un groupe armé structuré prétendant protéger la communauté peule dans son ensemble : le Front populaire pour le redressement de Baba Laddé qui est à l'origine de l'UPC. Les archers peuls ont obtenu de temps à autre un maigre soutien logistique du gouvernement centrafricain. Actuellement, trois milices peules (l'UPC, les 3R et la Coalition Siriri) opèrent en Centrafrique au nom de la défense des intérêts des éleveurs.

Ces groupes armés offrent des services divers à certains acteurs. En plus de la sécurité, ces derniers font dans le trafic de drogue, dans la prise d'otage, dans le braconnage, dans le trafic d'arme etc. Les acteurs du néo-pastoralisme tissent des liens étroits avec les différents groupes armés pour mener à bien leurs activités.

Il n'y a pas d'estimations officielles sur les investissements financiers dans les activités néo-pastorales dans la région, mais on dit généralement qu'ils sont en millions de dollars par an. Les ramifications socio-politiques et économiques du commerce exigent que les gouvernements nationaux accordent beaucoup d'attention à ce problème. L'activité est une source croissante d'insécurité dans les communautés et dans les régions où les armes légères, les drogues et autres opérations illégales circulent largement. Ironiquement, certaines des personnes consultées affirment que les activités néo-pastorales contribuent de manière significative aux économies locales, en particulier dans les zones transfrontalières.

Depuis quelques années, les nomades Mbororos et arabes expérimentent un phénomène récemment appelé « néo-pastoralisme ». Alors que par le passé, le pastoralisme était une question de maintien de son bétail, il peut aujourd'hui être une profession de garder des troupeaux d'une taille sans précédent appartenant à des grands hommes d'affaires ou à une nouvelle élite. Les grands centres connus de ce néo-pastoralisme sont de plus en plus rependus. Le pastoralisme d'investissement est aussi appelé néo-pastoralisme. Loin d'être uniquement une activité de subsistance familiale, l'élevage pastoral est aussi devenu une opportunité d'investissement pour une élite urbaine qui cherche à diversifier son capital. Ainsi, les commerçants, des fonctionnaires, des militaires, des imams, etc., achètent du bétail et le confient à des pasteurs qui effectuent la transhumance.

Beaucoup de ces acteurs se sont également installés dans les pays d'Afrique Centrale (RCA, Tchad, RDC et Cameroun). Ce nouveau pastoralisme est implémenté dans des vastes zones de pâturages pour limiter la transhumance. Elle a une raison purement économique.

Les acteurs de ce nouveau pastoralisme ont une influence et un pouvoir certain au niveau local. Ces acteurs ayant un pouvoir économique, s'accaparent généralement des terres et des espaces appartenant aux communautés villageoises. Ce phénomène est une source de conflit dans les zones où il est pratiqué. En plus des terres dont ils s'accaparent dans les zones de savanes, de plus en plus de terres forestières sont déboisées en vue de l'installation des troupeaux de ces acteurs dans les zones forestières, ce qui a un impact sur le couvert forestier et sur la biodiversité. Comme pour le pastoralisme classique, les problèmes liés au nouveau pastoralisme incluent également les conflits éleveur-éleveur, éleveur-agriculteur, éleveur-population (à la conquête de l'espace) et éleveur-services de conservation des aires protégées. Ce nouveau phénomène porte déjà en lui des germes de conflits, puisqu'ils s'accaparent des terres, qui est une ressource convoitée. Malgré leur pouvoir, les populations finiront par se révolter contre ces nouveaux acteurs. Il serait recommandé de prendre en compte ce néo-pastoralisme dans le cadre des aménagements futurs des territoires, en prévoyant des espaces pastoraux à vocation économique.

3.3 Transhumance nexus

Points clés

- *La zone transfrontalière entre la RCA, la RDC et le Soudan du Sud est marquée par une instabilité chronique liée à la présence de nombreux groupes armés, avec en tête de file les rebelles ougandais de l'Armée de Résistance du Seigneur. Ces groupes impactent négativement le pastoralisme.*
- *Les transhumants pratiquent de plus en plus le braconnage, en particulier des éléphants pour leur ivoire et ces derniers envahissent les aires protégées pour y trouver fourrage, eau et sécurité.*
- *Du fait de leurs déplacements réguliers en brousse, les Mbororo sont souvent accusés d'entretenir des liens avec des groupes armés, de leur fournir des informations et de la nourriture, voire de s'allier avec eux pour commettre des exactions.*
- *Les causes et moteurs des conflits liés au pastoralisme sont regroupés en 6 groupes : la pression démographique et écologique, changements climatiques et les variations de la pluviométrie, utilisation des armes légères, extrémisme violent des groupes terroristes et autres groupes armés, politique locale et environnement politique national, aménagement du territoire.*

3.3.1 Pressions sociopolitiques et sécuritaires

La zone transfrontalière entre la RCA, la RDC et le Soudan du Sud est marquée par une instabilité chronique liée à la présence de nombreux groupes armés, avec en tête de file les rebelles ougandais de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA)-conséquence de conflits à répétitions (notamment les guerres civiles ayant éclaté en RCA et au Soudan du Sud) et de l'absence des structures étatiques dans ces zones reculées. Cette région constitue le pôle d'inaccessibilité de l'Afrique et la porosité de ces frontières permet un trafic transfrontalier illégal des ressources naturelles, nécessaire à la subsistance de ces bandes armées.

La situation sécuritaire, couplée avec une transformation de la transhumance transfrontalière saisonnière vers une installation plus sédentarisée des éleveurs Mbororos au niveau de la RDC (notamment aux abords du domaine de chasse d'Azande) font peser des menaces sur la faune des aires protégées de la région. Le braconnage, en particulier des éléphants pour leur ivoire ne diminue pas et les aires protégées sont régulièrement envahies par les transhumants pour y trouver fourrage, eau et sécurité, s'adonnant parfois eux-mêmes au braconnage. Les nouveaux acteurs du pastoralisme sont également puissants car issues des milieux des affaires, de la sécurité et parfois de la politique. Ces derniers imposent leurs règles au niveau local et sont parfois intouchables.

Ces nouvelles menaces nécessitent que les aires protégées de la région soient gérées et disposent de moyens techniques et financiers suffisants pour s'y confronter. Leur aménagement doit intégrer tous les acteurs et les nouveaux enjeux (transhumance). La diminution du nombre de carcasses illégales retrouvées dans le Parc National de la Garamba témoigne de l'efficacité des systèmes de gestion délégués mais la réinstauration de structures étatiques fortes, capables de mener un dialogue inclusif, et un contrôle aux frontières sont des préliminaires nécessaires à la mise en place d'un réseau transfrontalier de conservation de la faune dans lequel les Partenariats Public-Privé pourraient jouer un rôle majeur.

3.3.2 Discrimination ethnique et de la marginalisation politique des éleveurs transhumants

La configuration conflictuelle classique entre éleveurs et agriculteurs n'explique pas à elle seule l'ensemble des violences contre les Mbororo ou les populations locales. La densité de population et l'espace disponible, la présence de groupes armés ou encore la durée de cohabitation entre les Mbororo et les populations sédentaires peuvent influencer positivement ou négativement sur l'état de leurs relations (ICG, 2014).

Du fait de leurs déplacements réguliers en brousse, les Mbororo sont souvent accusés d'entretenir des liens avec des groupes armés, de leur fournir des informations et de la nourriture, voire de s'allier avec eux pour commettre des exactions. Au Sud-Est de la RCA, en RDC et au Soudan du Sud, l'opinion publique prête aux Mbororo une collaboration étroite avec les combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) (ICG, 2014). Cette perception s'explique notamment par l'armement dont certains éleveurs disposent pour se protéger et par leur proximité géographique avec les membres de la LRA, mais elle ignore le fait que les Mbororo sont aussi des victimes de celle-ci. Cette suspicion généralisée est très importante car le regain d'activité de la LRA en 2007 et 2008 a coïncidé avec la forte dégradation des relations entre les Mbororo et les populations locales.

A l'inverse, aujourd'hui, la baisse d'activité de la LRA et le changement dans la fréquence et la nature de ses attaques en Province orientale s'accompagnent d'une nette amélioration des rapports entre la population et les Mbororo.

Dans le Bassin du Lac Tchad, après que quelques groupes Boudouma (ethnie de certains groupes d'éleveurs) aient rejoint la secte islamique Boko Haram, toute la communauté d'éleveurs appartenant à ce groupe a été stigmatisée et font l'objet des représailles. Les éleveurs et agro-éleveurs vivent cependant une situation marquée par une forte crainte et sont pris entre le marteau et l'enclume. Ils subissent également des exactions et la pression de Boko Haram et les forces gouvernementales qui ont demandé aux éleveurs et aux agro-éleveurs détenteurs des gros effectifs de bovins des caprins, des ovins et des Dromadaires de quitter les îles (Sougnabé et Ahmat, 2017). Du groupe d'ethnie Boudouma, la situation s'est embrassée et finalement se sont tous les éleveurs (les arabes, les peuls et les Kanembous) qui sont dans le collimateur de Boko Haram et les force de sécurités. Les éleveurs n'échappent pas donc à cette spirale de violences et de haine qui se déchainent contre leurs communautés. Ils sont ainsi, dans leur ensemble, à la fois victimes de l'arbitraire, des voies de faits, des actes de torture, d'exécutions sommaires et extrajudiciaires, du fait de leur appartenance à la communauté Boudouma, ou tenus d'être de connivence avec les Boko Haram ou de complicité avec eux.

Dans la région du Nord-Ouest Cameroun, un grand nombre de la communauté Mboro a été également menacée et plusieurs personnes tuées parce que ces derniers ont été accusé par les sécessionnistes de pactiser avec l'Etat Camerounais. Dans le cadre du conflit dans la région du Nord-Ouest, la communauté Mboro a clairement refusé de soutenir les groupes sécessionnistes d'où les représailles contre ces derniers.

Pour normaliser les relations entre les communautés d'éleveurs marginaliser et ainsi apaisés les conflits, il sera nécessaire de recenser et localiser tous les groupes marginalisés dans les différents pays, régulariser leur séjour et développer les infrastructures et les moyens de productions de ses communautés

3.3.3 Transhumance néo-pastoralisme et le braconnage et la criminalité environnementale

L'Afrique Centrale dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel, placé sous l'autorité des 10 Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et exploité par une multitude d'acteurs sociaux ayant parfois des intérêts antagonistes. Depuis une dizaine d'année, le capital naturel de la région décline rapidement car le cadre législatif qui est censé régir les espèces phares et les espaces patrimoniaux ne sont plus respectés du fait de l'insécurité généralisé, du manque de volonté politique affirmé. Ainsi, de nombreuses aires protégées ont été envahies par des hordes de bandits et de malfaiteurs qui abattent des espèces telles que les éléphants (Cas du Parc National de Bouba Ndjida au Cameroun).

Entre janvier 2003 et juin 2012, sur les 2175 carcasses d'éléphants répertoriées, l'on a noté une diminution de l'abattage illicite des éléphants entre 2003 et 2006 puis son augmentation jusqu'en 2011-2012 (EDF, 2013). L'on a encore en mémoire le massacre en 2012 de 200 à 400 éléphants, selon les sources, dans le Parc national de Bouba Ndjidda, au nord du Cameroun et de 30 autres à Wonga Wongue au Gabon et dans la région de Mayo-Lémié/Chari-Baguirmi au Tchad. Les sondages réguliers effectués indiquent une chute de la population des éléphants de 76% depuis 1980 (Bouché et al. 2011). En plus du braconnage et de la fragmentation de leur habitat, un nouveau phénomène est apparu depuis quelques années, ce sont des braconniers appelés cavalier qui viennent du Soudan et passe par la RCA puis rejoignent le Cameroun et le Tchad pour abattre les éléphants. C'est ces derniers qui sont responsables du massacre des éléphants dans le Parc National de Bouba-Ndjidda en 2012, mais aussi du massacre d'une vingtaine d'éléphant dans la Réserve de faune de Binder Léré (RFBL) situé dans le Mayo-Kebbi Ouest (Départements de Léré et Binder) au Tchad. Ces cavaliers sont associés.

Deux crises sont à l'origine de l'envahissement de certaines aires protégées, il s'agit de : la crise générale de la sécurité et de la crise du pastoralisme transhumant. L'expérience des experts montrent que ces crises sont corrélées à l'envahissement de certaines AP, bien que la crise de la transhumance soit induite par celle de l'insécurité généralisée et par les changements climatiques qui ont un impact négatif dans le sahel.

Blocs géographiques

Les crises environnementales, sécuritaires et de la transhumance sont généralisées dans la zone du Sahel, bien qu'ils agissent différemment sur le plan géographique (Est ou Ouest).

L'approche prônée pour lutter contre ces crises consiste à diviser l'espace de la CEEAC en 3 blocs de manière à concentrer les efforts technico –financiers au sein de chaque bloc et d'optimiser les échanges d'informations entre ces blocs.

Bloc 1 : Nord, Extrême Nord du Cameroun, Bassin du Lac Tchad (Tchad, Niger et le Nigéria)

La transhumance est non seulement sous la pression de la crise écologique du lac Tchad, mais également sous la pression venant de l'ouest du groupe armé Boko Haram et des preneurs d'étage (Figure 12). Les éleveurs sont contraints de migrer et de s'installer parfois dans les zones plus au Sud-Est vers les zones Soudaniennes où les conflits avec les agriculteurs sédentaires sont très fréquents. Certaines aires protégées de cette zone ne sont pas épargnées par le phénomène d'installation de ces transhumants. C'est ainsi que depuis 2014, l'on a connu une affluence des transhumants dans la périphérie du parc National de Waza (Cameroun), ce qui a des conséquences majeures sur la survie de cette aire protégée. Il en est de même des parcs nationaux plus au Sud de ces espaces qui se voient menacés par la transhumance. Il s'agit des parcs nationaux de Bouba Ndjidda, de la Bénoué, du Faro, etc.

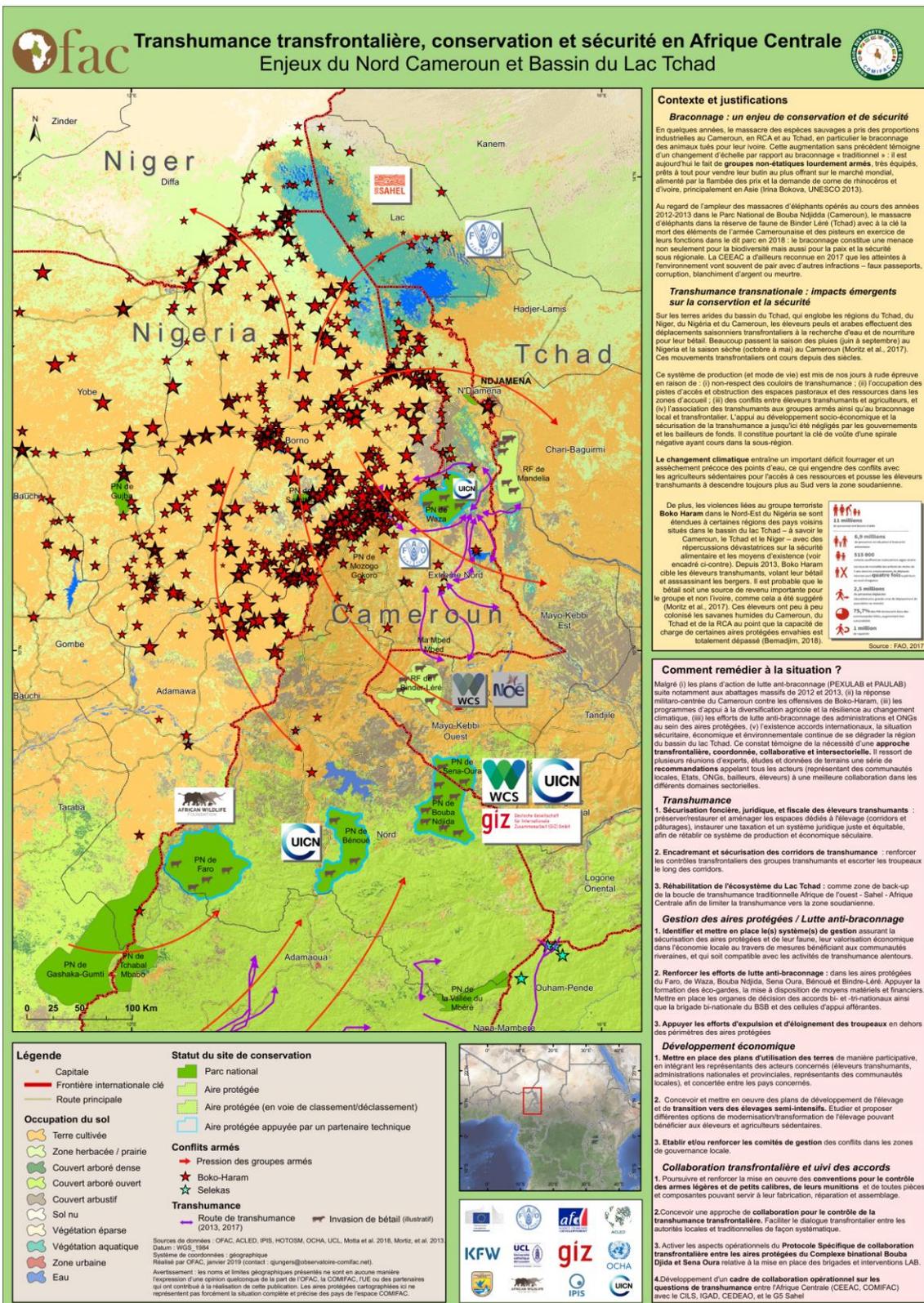


Figure 12 : Transhumance transfrontalière, conservation et sécurité dans le Nord Cameroun et le Bassin du Lac Tchad

Source : OFAC, 2018

Bloc 2 : Région du grand Zakouma-coté Tchad et de Bamingui-Bangonran-Coté RCA

La guerre civile déclenchée en 2013 en RCA, a rendu caduque les accords traditionnels qui régissaient et régulaient la transhumance et les aires protégées. Dès lors, les aires protégées de ce bloc subissent régulièrement les envahissements des troupeaux de plus en plus nombreux. Cette situation est la conséquence de l'envahissement des couloirs par les groupes armés et la faible représentation de l'Etat dans les zones reculées. L'analyse de la Figure 13 montre que les couloirs de transhumance ne se limitent plus dans la périphérie des aires protégées, ces couloirs passent dorénavant à l'intérieur de certaines aires protégées. C'est le cas du Parc National Monovo-Gounda-Saint Floris en RCA.

Le caractère industriel et militarisé du braconnage contemporain dans ces zones savanicoles nécessite que les aires protégées soient dotées d'un appareil de gestion disposant des moyens techniques, logistiques et financiers suffisants pour riposter, comme c'est le cas du Parc National de Zakouma qui a vu le braconnage d'éléphants diminuer drastiquement grâce à une délégation de gestion à l'ONG African Parks et l'appui de partenaire.

Cependant la conservation de la biodiversité dans la sous-région doit dorénavant s'appréhender comme une problématique transnationale (qui se situe au-delà des frontières), mais aussi au-delà des frontières des aires protégées, de manière participative, concertée et intégrée dans un tissu intersectoriel, à plus large échelle.

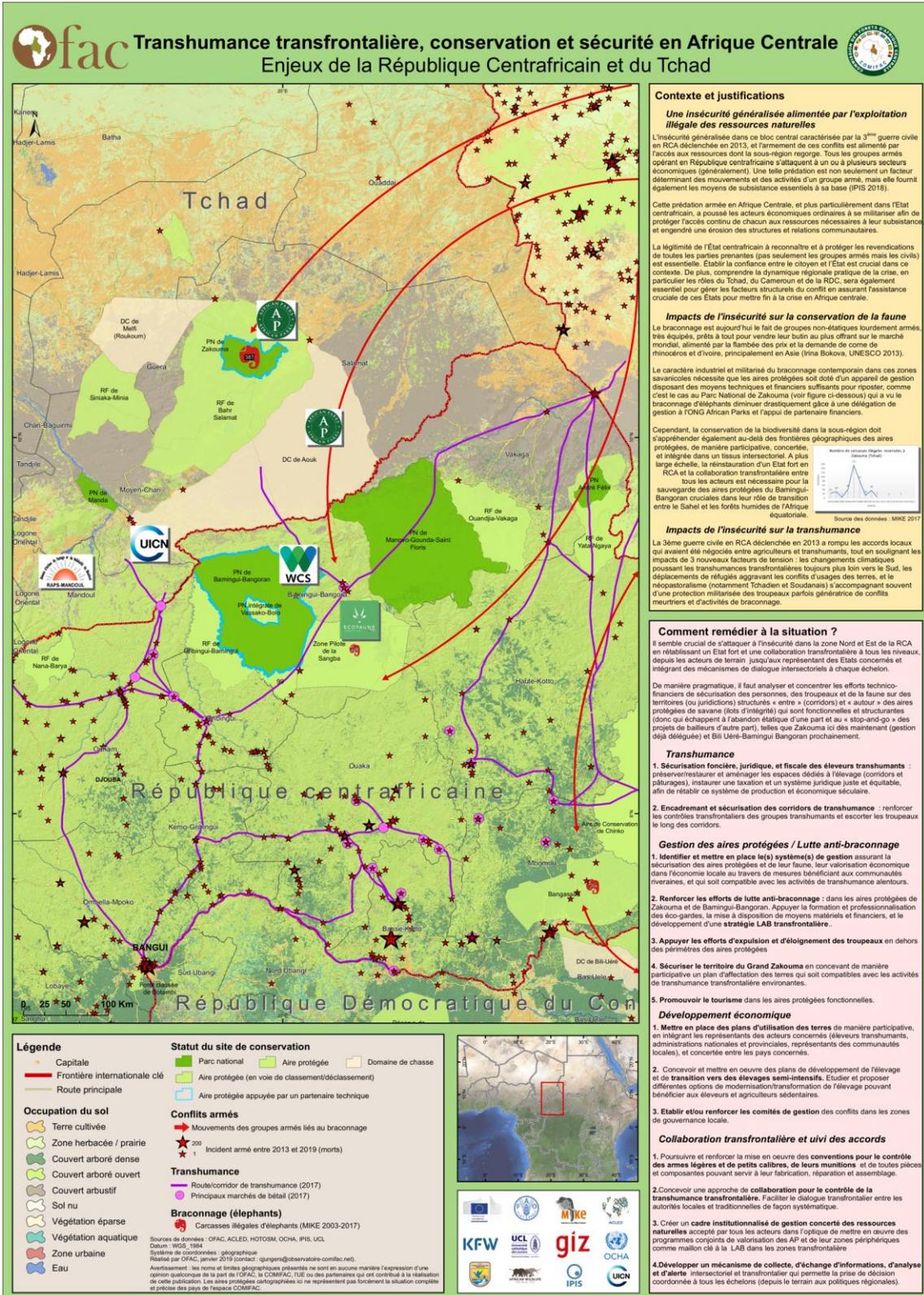


Figure 13 : Transhumance, conservation et sécurité en RCA et au Tchad

Source : OFAC, 2018

Bloc 3 : Frontière entre la RDC, la RCA et le Soudan du Sud

Dans ce bloc, la transhumance est profondément déstabilisée par les différents groupes armés qui se multiplient dans la zone (Figure 14). Il s'agit des groupes armés centrafricain dont la LRA, mais aussi la guerre civile qui ravage le Sud Soudan depuis quelques années. Cette situation a poussé les transhumants à s'armés et de se transportés vers des zones relativement sécurisées (les aires protégées). Leur installation dans ces zones a entraîné une exploitation de la faune sauvage de ces zones sous forme de gibier et de trophées.

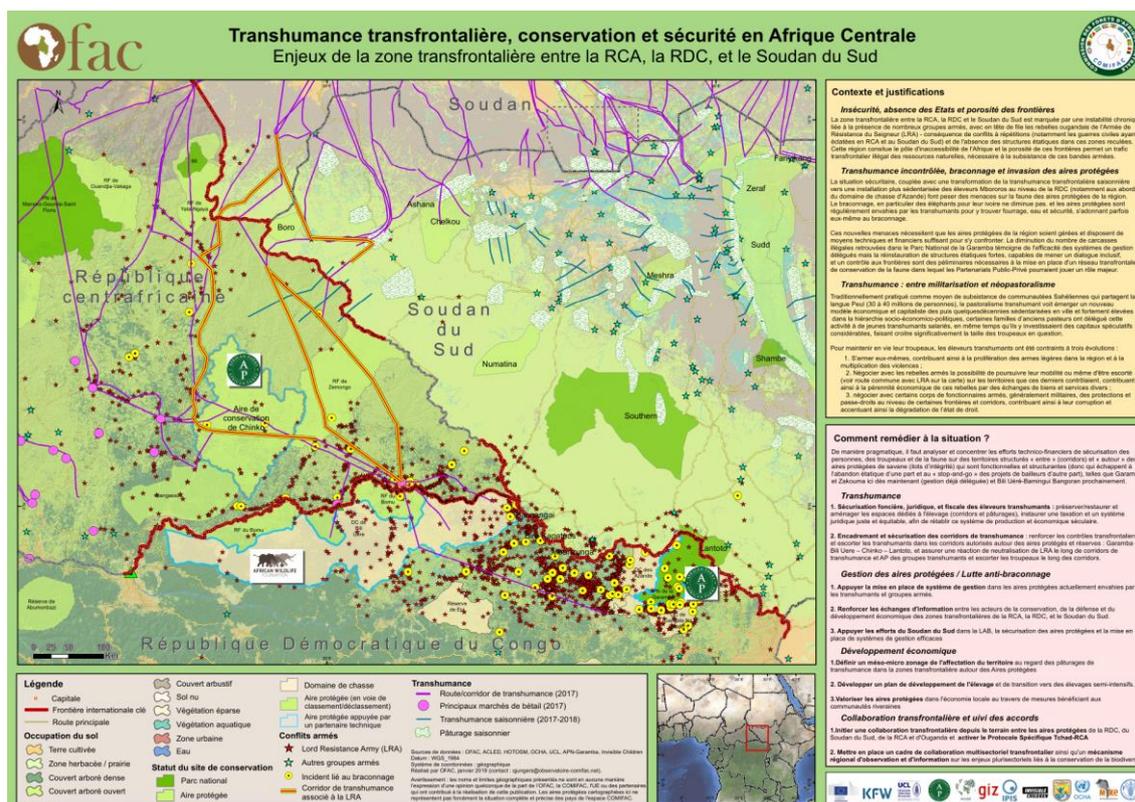


Figure 14 : Transhumance transfrontalière, conservation et sécurité en RCA, RDC et au Soudan du Sud

Source : OFAC, 2018

3.3.4 Causes et moteurs des conflits liés au pastoralisme

Pression démographique et écologique

En Afrique Centrale et au Sahel, la pression démographique est un phénomène régional. La surface des terres cultivées a considérablement augmenté au fil des ans, alors que les pâturages diminuaient d'autant. Cela est dû en partie au fait que les éleveurs possèdent rarement les terres à titre individuel ou collectif, et qu'ils comptent sur l'accès aux pâturages et à l'eau comme ressources communes, objet d'un accord avec les communautés locales. Les terres de passage peuvent être cultivées ou consacrées à d'autres fins, ce qui peut pousser les éleveurs soit vers le sud en quittant la savane et le Sahel vers la zone humide, soit vers des terres de plus en plus marginales. Le principal défi pour les éleveurs et les agriculteurs dans cette région

est donc la gestion des terres et des ressources en eau. La capacité d'adaptation des éleveurs à ces défis est compromise par la faiblesse du soutien des États, le contexte d'insécurité, et les droits d'accès aux ressources naturelles, souvent limités.

Changements climatiques et les variations de la pluviométrie

Les Changements climatiques et les variations pluviométriques constituent des contraintes importantes sur les éleveurs. Dans la plupart des pays couverts par cette étude, les agriculteurs et les éleveurs ont fait état de conditions climatiques plus difficiles, avec une saison sèche plus longue et une saison des pluies plus courte. Même lorsque le volume de pluie est resté similaire, la région connaît des fluctuations importantes, avec des averses brutales qui peuvent provoquer des inondations au lieu d'une répartition équilibrée des pluies. Ces changements pluviométriques ont été enregistrés par les relevés scientifiques depuis une dizaine d'années. Cette tendance force les éleveurs et les agriculteurs à être plus résilients et à s'adapter.

Utilisation des armes légère

L'utilisation des armes légères aggrave la violence des conflits ruraux. C'est particulièrement le cas quand les conflits éclatent entre agriculteurs et bergers en s'ajoutant à l'insécurité déjà existante. Cela se produit dans les zones rurales déstabilisées par des guerres, des violences politiques ou ethniques, ou par le banditisme. Dans de telles situations, l'autorité de l'État est faible, les mécanismes de résolution des différends sont inopérants et les armes sont facilement disponibles. C'est le cas dans certaines parties de la RCA et du Tchad. La prolifération d'armes légères est un problème régional qui a rendu les conflits traditionnels plus meurtriers encore, avec des affrontements et des représailles en série divisant les communautés.

Extrémisme violent des groupes terroristes et autres groupes armés

L'extrémisme violent des groupes terroristes et autres groupes armés opérant dans des zones du Sahel et de l'Afrique Centrale sont venus aggraver les tensions liées au pastoralisme. Le Haut-Commissariat aux réfugiés a relevé une augmentation des déplacements de populations et de réfugiés à cause des violences entre éleveurs et agriculteurs. Une partie importante des réfugiés et des personnes déplacées par ces conflits sont des éleveurs. Boko Haram mène des attaques et des raids sur les éleveurs et les agriculteurs du Bassin du Lac Tchad, volant le bétail et les cultures et tuant et déplaçant les individus. La situation est la même avec les groupes armés en RCA. Ces derniers rackettent les communautés pastorales.

Politique locale et environnement politique national

La politique locale et l'environnement politique national ont une grande influence sur l'intensité des conflits impliquant les éleveurs. Quand l'État essaie de tenir compte des intérêts et des besoins des agriculteurs et des éleveurs, la probabilité de conflit est moindre. C'est quand l'État fait montre d'un fort préjugé envers un groupe, pratique l'exclusion, ou néglige la population rurale, que surviennent les conflits. C'est en ce sens que les codes pastoraux peuvent être utiles car ils établissent les droits et des responsabilités des éleveurs.

Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire a un impact sur la transhumance et les ressources pastorale. En effet, les communautés d'éleveurs ne sont pas toujours impliquées dans ce processus pour diverses raisons (mobilité, marginalisation ou négligence), ce qui a pour conséquence la non prise en compte ou la mauvaise prise en compte de leur préoccupation et de leurs ressources. Une littérature descriptive existe pourtant sur le sujet des corridors de transhumance qui détaille l'ingénierie spécifique de ces corridors contemporains (Boutrais, 2012 ; Turner, 2012). Il s'agit d'aménagements complexes destinés à maintenir et à faciliter la mobilité pastorale dans des environnements qui d'une part sont quadrillés par des dispositifs territoriaux dédiés à l'administration et aux projets de développement sectoriels et, d'autre part, dont le peuplement sédentaire est en voie de densification, avec un développement agricole qui s'effectue aujourd'hui davantage en antagonisme qu'en complémentarité avec le pastoralisme (Moutari et Giraut, 2013). Les corridors sont des espaces de régulation et de gestion d'un ensemble de ressources naturelles partagées.

Les aménagements de ces couloirs de transhumances devraient associer des infrastructures, des équipements, des espaces ressources temporaires et permanents et des espaces multifonctionnels partagés. Leur fonctionnement devrait faire appel à un ensemble de règles souples et de dispositifs de gouvernance multiniveaux. Le but étant d'aménager des espaces hétérogènes issus d'un besoin d'assurer les conditions de maintien d'activités humaines menacées par des dispositifs sociaux, politiques et économiques qui obéissent à une logique territoriale exclusive.

3.4 Dynamique du pouvoir

Points clés

- *Les pays tels que le Tchad, la RCA et le Cameroun se sont dotés d'un corpus législatif, notamment pour règlementer l'utilisation de l'espace pastoral et les mouvements des éleveurs. Ce corpus est obsolète depuis plusieurs années et mérite d'être revue pour une plus grande sécurisation et promotion de l'activité pastorale.*
- *Au niveau continental, l'UA a une stratégie de gouvernance des frontières qui aspire à renforcer les capacités de gouvernance des frontières de ses États membres. Cette nouvelle perspective favorise une approche multiforme et multidimensionnelle des frontières africaines en renforçant leur potentiel d'intégration.*
- *Il existe différents types acteurs dont les intérêts sont parfois antagonistes qui interviennent dans la transhumance. L'analyse des différents acteurs montre que ces derniers n'ont pas la même perception des problèmes vis-à-vis de la transhumance transfrontalière.*
- *Une meilleure organisation des acteurs locaux renforce la diplomatie au niveau locale, promeut une gestion pacifique des conflits et une gestion plus harmonieuse de la transhumance transfrontalière.*

3.4.1 Législatif obsolète en voie de modernisation

Les administrations des pays d'Afrique centrale ont tenté d'encadrer la mobilité des éleveurs malgré les difficultés. Les pays tels que le Tchad, la RCA et le Cameroun se sont dotés d'un corpus législatif, notamment pour règlementer l'utilisation de l'espace pastoral et les mouvements des éleveurs. La loi de 1959 poursuivait un objectif clair : contrôler et contenir les mouvements des pasteurs. Selon cette ancienne loi, qui est en cours de révision, tous les transhumants doivent posséder un laissez-passer, suivre des itinéraires précis et effectuer la transhumance à une période préalablement fixée par les autorités. Or, cette loi n'a jamais vraiment été respectée. En 1996, le ministre de l'Intérieur avait rappelé son existence aux préfets et sous-préfets ; les textes sont méconnus d'une grande partie des éleveurs et critiqués par d'autres pour leur caractère contraignant qui s'accommode difficilement d'une mobilité pastorale soumise aux aléas du climat. Au Cameroun, l'Arrêté n°02/MINEPIA du 20 juillet 1988 portant actualisation du tracé des Pistes à Bétail. Il y'a également au Cameroun la Décision n°1/94-CEBEVIRHA-018-CE-29 du 16 mars 1994 autorisant la mise en circulation du passeport pour bétail et du Certificat International de transhumance et fixant les modalités d'utilisation.

C'est en 1999, au cours d'un séminaire national sur les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs à N'Djaména, que s'est imposée pour la première fois la nécessité de moderniser la loi pastorale tchadienne. Après l'échec d'un premier projet de loi en 2002 en raison des critiques des éleveurs, il a été décidé lors d'un séminaire national en 2005 d'élaborer un nouveau code pastoral. Le texte, qui est aujourd'hui en phase de validation par le ministère de l'Elevage, adopte une nouvelle approche. La politique de contrôle de la transhumance, qui a montré ses limites, est remplacée par une logique de sécurisation de celle-ci. En d'autres termes, pour l'encadrer, il faut sécuriser les parcours et aménager les couloirs de transhumance de manière à ralentir la descente des éleveurs. L'avant-projet prévoit même dans son article 30 l'obligation

pour l'Etat de mettre en place des services de santé à proximité des couloirs de transhumance. Quant au règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs, les articles 84, 88 et 89 du code pastoral stipulent que le processus de conciliation lors d'un litige doit se faire en priorité devant les instances communautaires et qu'en cas d'accord à l'amiable, le litige est considéré comme définitivement résolu.

Au niveau continental, l'UA a une stratégie de gouvernance des frontières qui aspire à renforcer les capacités de gouvernance des frontières de ses États membres. Alors que les frontières africaines ont été gouvernées de diverses manières depuis leur création, cette nouvelle perspective favorise une approche multiforme et multidimensionnelle des frontières africaines en renforçant leur potentiel d'intégration. Les frontières deviennent donc les nœuds qui relient l'action publique des États dans les secteurs de la sécurité, de l'économie, du commerce, des infrastructures, de l'environnement, des affaires sociales, etc.

La Stratégie de l'Union africaine pour la gouvernance intégrée des frontières (AUBGS) est un instrument développé pour utiliser les frontières comme vecteurs pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, et pour améliorer et accélérer l'intégration grâce à une gouvernance efficace des frontières tout en facilitant la circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux entre les États membres de l'UA

La Convention de l'Union africaine sur la coopération transfrontalière (Convention de Niamey) a comme objectifs principaux :

- Promouvoir la coopération transfrontalière, aux niveaux local, sous-régional et régional
- Transformer les zones frontalières en catalyseurs de croissance, d'intégration socio-économique et politique du continent et promouvoir la paix et la stabilité à travers la prévention des conflits, l'intégration du continent et l'approfondissement de son unité

La lecture de cette convention fait ressortir la volonté politique au niveau continental. Toutefois, au niveau sous-régional (Afrique Centrale particulièrement), il se dégage un trop grand attachement aux frontières nationales. En s'inspirant de la CEDEAO, il faudrait la mise en place d'un cadre réglementaire sous-régional avec le protocole de la CEEAC pour promouvoir la collaboration régionale interétatique sur la gestion de la transhumance des activités. Le cadre pourra prévoir le mouvement autorisé du bétail dans les couloirs et les saisons identifiés entre les États membres. La délivrance de cartes d'identité et autres pièces justificatives aux bergers pour faciliter les mouvements transfrontaliers. La mise en place de postes de contrôle frontaliers polyvalents aux entrées principales des Etats membres pour vérifier les documents (santé, sécurité, etc.) des éleveurs et de leur bétail. La mise à disposition de centres vétérinaires et d'autres installations telles que des points d'eau aux bergers étrangers, etc.

3.4.2 Rôle des acteurs

Une étude exploratoire menée en Afrique de l'Ouest a révélé que la gestion des conflits liés à la transhumance transfrontalière implique différentes actrices. Les communautés de base (Village, Commune, district ou arrondissement), des acteurs des pays de départ et d'accueil des bergers transhumants et des acteurs au niveau régional. Ces acteurs sont regroupés dans différentes catégories telles que : éleveurs, bergers transhumants, éleveurs sédentaires qui sont des acteurs clés de la transhumance ;

Agriculteur : des individus et les groupes organisés, il y'a également des comités de transhumance au niveau des villages, communes /districts ou arrondissement impliquant à la fois, les agriculteurs, les éleveurs et les autorités locales. Dans le cas du Cameroun, un acteur majeur a été omis dans ce cadre il s'agit des autorités municipales ;

- Pouvoir locaux : Il s'agit des chefferies traditionnelles de différents degrés et des notables ;
- Services d'appui : Il s'agit des services de l'élevage, de l'agriculture des eaux et forêts au niveau national et services déconcentrés ;
- Association/ONG au niveau national et sous-régional : il s'agit notamment des faitières et fédérations des organisations des éleveurs telles que APSS
- CEEAC, CEMAC
- L'analyse des différents acteurs montre que ces derniers n'ont pas la perception des problèmes vis-à-vis de la transhumance transfrontalière

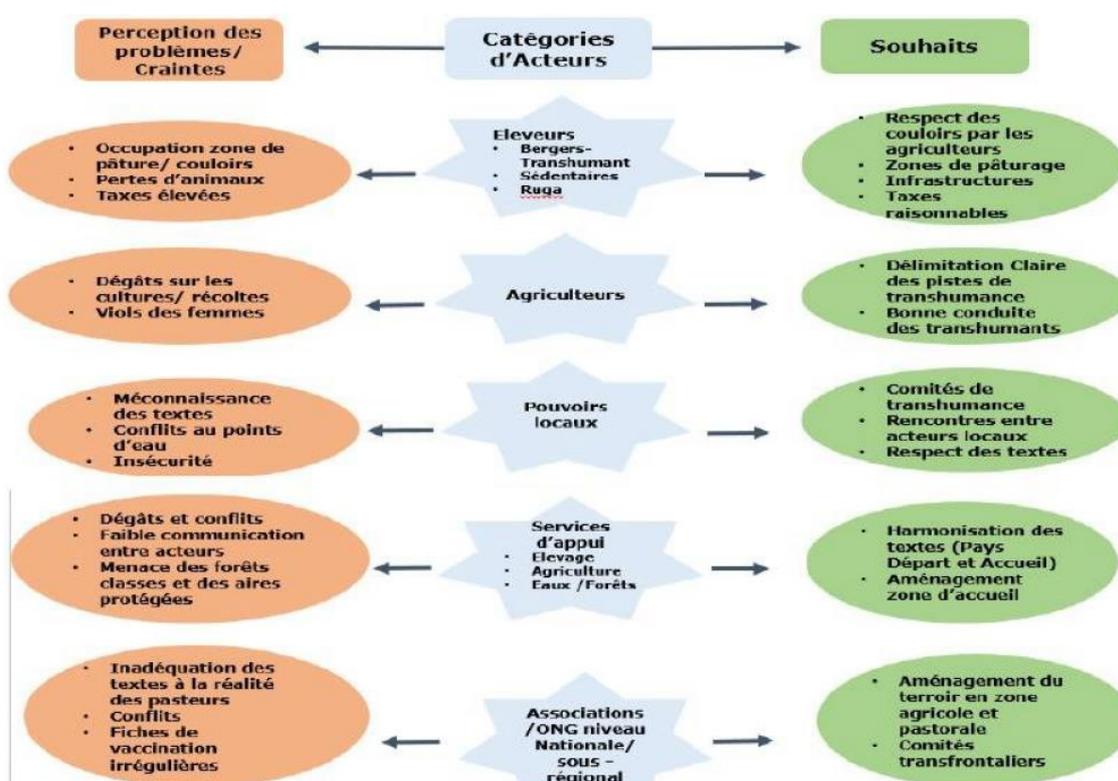


Figure 15 : Contexte de la perception des problèmes par les acteurs

Source : CORAF/WECARD, 2015

La transhumance n'est pas synonyme de nomadisation dans la mesure où les nomades sont sans point d'attache fixe et suivent des itinéraires variant chaque année alors que les transhumants se déplacent toujours vers des régions bien déterminées et suivent des parcours toujours identiques et à des dates fixes (ZaKaria, 2014). En outre, il faut impérativement distinguer la transhumance de la migration car cette dernière (contrairement à la transhumance) est relative à un départ définitif d'un groupement ethnique le plus souvent à cause d'un certain nombre de difficultés à la fois économiques et sociales.

En effet la transhumance mobilise une diversité d'acteurs. Il y'a entre autres : les propriétaires d'animaux, les bergers, les agriculteurs, les institutions de développement comme les services techniques déconcentrés (STD) et les projets. On peut aussi noter la présence des autorités administratives et coutumières, les organisations d'éleveurs.

Notons par ailleurs que les agriculteurs constituent une catégorie d'acteurs assez particuliers qui affecte les mouvements de la transhumance transfrontalière dans la mesure où ils bloquent souvent les couloirs de passage et mettent en exploitation des espaces utilisés par les animaux comme aire de pâture ou de repos.

Quant aux associations d'éleveurs, elles ont pour but de rendre meilleur, l'exercice du pastoralisme transhumant. Elles assurent ainsi donc la protection des intérêts de leurs membres, l'amélioration des productions animales et des conditions de vie des éleveurs et pasteurs, et enfin, la participation effective à l'élaboration des orientations de développement du secteur de l'élevage.

En ce qui concerne les projets de développement dont la mission première est la promotion des actions de développement dans l'ensemble de la zone sahélo saharienne, ils agissent dans le but d'une recherche de solutions aux tensions nées de la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs.

Ces conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants sont malheureusement très fréquents. Et c'est précisément pour cette raison que la présence des autorités coutumières en tant qu'acteurs de la transhumance transfrontalière est très importante.

Quelques acteurs locaux

On a toujours décrit la transhumance d'une façon très simpliste et cela restreint l'implication des politiques (les autorités traditionnelles, les élus locaux, les services de conservation (nouveau enjeux), les communautés locales) dans la recherche des solutions (Présentation AWS, 2019).

Acteurs

- Les Lamidats/Sultanats au Nigeria, Cameroun, Niger, Tchad ont une relation historique avec l'EMIR de Yola et cela influence soit positivement ou négativement des accords/ententes sur les manières de faire et sur les pratiques à l'échelle de leurs aires de commandement.
- Les Lamidats disposent en leur sein des ministères en charge de l'Elevage : Sarki Sanu (Au Cameroun), en charge des Lacs : Sarki Rafi, en charge de l'eau et de la pêche : Magazi, en charge des forêts : Sarki Dazi, en charge de la Sécurité. Ces acteurs sont fortement impliqués dans la gestion des différentes ressources et donne leur avis au chef.

Elus locaux et les Communes (au Cameroun)

Les élus locaux dans le bloc du Cameroun tirent une partie substantielle de leur recette dans les activités en lien avec la transhumance. Une étude réalisée dans les communes du bloc Faro montre que près de 80% des revenus des Communes proviennent des taxes de la transhumance.

- Carnet de vaccination,
- Certificat de transhumance/taxes communales,
- Sofol du Lamidat d'accueil.

La transhumance est une opportunité pour les communes et les élus locaux. Elles peuvent bâtir une économie autour de la transhumance et augmenter la sécurité aux frontières.

Quelques réseaux des associations identifiés entre le Cameroun et le Nigéria

Le réseau des associations des transhumants du Grand Faro et Nigeria a été créé avec pour siège le Lamidat Tchamba. Ces derniers œuvrent pour maintenir la paix et la sécurité de la transhumance au niveau local. Ces derniers illustrent l'importance des activités et de la décentralisation dans la gestion de la transhumance.

- L'association Jaman Lafiya basée à Yola, Nigeria
- L'association Min Yetti Allah basée à Kojoli, Nigeria
- L'association Mboscuda, basée à Bamenda, Cameroun
- L'association Hore Pulaaku, basée à Garoua, Cameroun
- Les conseils des éleveurs de Tchamba

Des interprofessions existent dans différents pays. Ces derniers ont une influence et une assise établie. Ceux-ci doivent être valorisés et impliqués dans l'élaboration des politiques, la gestion de la transhumance et la résolution des conflits. Leur rôle doit être valorisé au niveau régional.

3.5 Perspectives et soutien à la déclaration de N'Djamena

Les actions d'atténuation pour réduire l'utilisation des terres et les conflits de transhumance (ex. la limitation de la taille des troupeaux, appui aux mécanismes de gouvernance locale reconnus par l'Etat etc.)

D'autres exemples des actions envisagées : Appui à l'augmentation de la productivité des grandes cultures traditionnelles ii) des mesures pour une gestion durable des pâturages, y compris des plans de gestion convenus d'un commun accord pour les rotations de pâturage et la limitation de la taille des troupeaux iii) appui particulier à la création de la sécurité juridique, à l'aménagement du territoire avec clarification des droits d'utilisation et à la participation appropriée de tous les groupes d'utilisateurs, et à l'état de droit etc.

Le programme régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRIASAN) est l'instrument régional d'opérationnalisation de la politique agricole commune (PAC) de la CEEAC et se consacre aussi à la problématique de la promotion de l'élevage et de l'économie pastorale. La déclaration de la conférence de N'Djamena du 25 janvier 2019 rappelle que « les dynamiques régionales de transhumance contribuent de longue date aux équilibres économiques et alimentaires des régions sahéniennes et leurs périphéries et doivent constituer un investissement essentiel des politiques nationales et sous régionales de développement ».

Parmi les recommandations préconisées, il faut :

- Appuyer la mise en place et le fonctionnement des plateformes multi-acteurs, plurisectorielles au niveau régional, sous régional, national et local pour la gestion concertée des problématiques relatives à la transhumance, au braconnage, à la gestion des aires protégées et d'autres activités criminelles transfrontalières ;
- Matérialiser et sécuriser les couloirs de transhumance nationaux et transfrontaliers dans le cadre des politiques nationales et locales d'aménagement des territoires et de planification sensible au climat ;
- Développer des programmes et projets intégrés, générateurs de revenus en faveur des communautés d'accueil des transhumants, riveraines des aires protégées et des pasteurs, contribuant à améliorer les capacités de résilience des communautés aux aléas climatiques grâce au maintien des écosystèmes dont ils dépendent ;
- Mener des études sur les dynamiques économiques, sociales, environnementales, politiques et sécuritaires afin d'améliorer la compréhension des enjeux liés à la transhumance ;
- Adapter le cadre juridique de la mobilité, en recherchant davantage de cohérence entre les cadres réglementaires nationaux, pour une meilleure gouvernance et une gestion efficace de la transhumance.

4 DISCUSSION / CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS

4.1 Discussion

Cette section présente les principales conclusions des résultats de l'étude menée. L'élevage constitue une activité économique de première importance pour l'ensemble de l'Afrique Centrale. Sous l'effet de la croissance démographique et de l'urbanisation, la demande en produits animaux connaît, et va connaître, une progression très forte dans l'ensemble de l'Afrique Centrale. Cela constitue une opportunité (avec notamment le développement des villes et des marchés) pour l'ensemble des filières de production animale, dont les systèmes de production mobiles (Transhumance). Simultanément, la poursuite de la croissance de la population rurale (à des rythmes différents selon les zones) se traduit par une compétition accrue sur les ressources naturelles et, inévitablement, par une recomposition des modes antérieurs d'exploitation de ces ressources par les différentes catégories d'agriculteurs et d'éleveurs. Cette recomposition ne signifie pas pour autant des évolutions uniformes, dans le sens par exemple de la fin des transhumances à longue distance.

Le système d'élevage le plus pratiqué est le type extensif basé presque exclusivement sur l'exploitation des ressources alimentaires naturelles (pâturage naturel, cure salée, plan d'eau). Toutefois, les pratiques traditionnelles ne permettent plus de répondre efficacement aux besoins alimentaires des animaux. La raréfaction des ressources dans les zones sahéliennes pousse des pasteurs à parcourir de plus en plus de grandes distances à la recherche du pâturage et de l'eau d'abreuvement pour leurs animaux ou des marchés de commercialisation. A cette raréfaction des ressources naturelle, on associe d'autres phénomènes qui poussent davantage les communautés pastorales à se déplacer dans des distances de plus en plus grandes. Il s'agit des conflits armés, des cadres législatifs obsolètes et inadaptés, les changements climatiques, l'extension des superficies agricoles, les conflits de divers ordres etc.

On assiste donc depuis plusieurs décennies à une augmentation de l'amplitude des mouvements de la transhumance transfrontalière avec les animaux qui vont du Nigéria et du Cameroun pour aller en RCA et le séjour dans les zones d'accueil sont devenue de plus en plus long et conflictuel. Ces mouvements ne se passent pas sans heurts dans les différentes zones de passage et d'accueils des transhumants.

Les couloirs de transhumances ont été définis et reconnu dans les cadres nationaux il y'a de nombreuses décennies. Ils font face actuellement à de nombreux défis. Ils sont souvent occupés par des champs et les habitations en absence de matérialisation. Les couloirs de transhumances délimités et matérialisés font aussi l'objet d'arrachage de balise. Ceci s'explique généralement par le manque de suivi et la non-consultation des populations riveraines pour la mise en place de ces infrastructures. Les changements des couloirs de transhumances s'expliquent également par l'absence de l'infrastructure pastorale et sociale le long des couloirs des transhumances. Ces voies de circulation du bétail sont aussi abandonnées par les transhumants du fait de l'insécurité (exactions des groupe terroristes tels que les Boko Haram dans le lac Tchad, les anti balaka en RCA, LRA en RCA, les preneurs d'otages au Cameroun et au Tchad...), l'envahissement des pâturages par les herbes envahissantes et des taxations exagérées des autorités au niveau des frontières des zones d'accueil.

Malgré l'importance de la transhumance sur le plan socioéconomique, la transhumance a des impacts négatifs et positifs sur l'environnement social et environnemental. Les recherches ont montré que la transhumance engendre des conflits liés à l'utilisation des ressources, surtout dans les zones de transit et d'accueil. Cette activité est également source d'insécurité, allant jusqu'à menacer la sécurité de certains pays. Elle est de plus en plus associée à la prolifération des armes légères et au braconnage international. Les impacts de la transhumance sur le milieu biophysique affectent plusieurs composantes de l'environnement parmi lesquelles les aires protégées. A cet effet, de nombreuses aires protégées sont de plus en plus fréquentées par le cheptel transhumant malgré la réglementation en vigueur dans les pays.

Les enquêtes de terrain révèlent également quelques impacts positifs sur le milieu socioéconomique. Il s'agit de la réduction de conflits (essentiellement en zone de départ). D'autres impacts positifs évoqués concernent la réduction des dépenses d'alimentation et l'amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus. Dans les zones de transit et d'accueil, la transhumance enclenche un certain dynamisme économique dans les localités traversées avec la création d'une multitude de services que les populations autochtones locales offrent aux transhumants. L'arrivée des transhumants constitue donc une grande opportunité économique pour celles-ci.

Ces dernières années, un nouveau phénomène est apparu, le néo-pastoralisme. Ce phénomène gagne rapidement du terrain dans la plupart des régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre. La situation politique fragile dans la plupart des pays, en particulier la région sahélienne, avec des opérations accrues et le contrôle de vastes territoires par des groupes extrémistes, a contribué à l'expansion des investissements et des opérations des néo-pasteurs. Ce phénomène est étayé par le contrôle et le trafic de grands troupeaux de bétail par des dirigeants influents, des seigneurs de guerre et même des hommes d'affaires et des politiciens bien établis. Le néo-pastoralisme est une entreprise florissante impliquant des ventes d'armes, des affaires de bétail et d'autres activités illégales telles que le trafic de drogue et d'armes. Les États devraient rapidement mettre en place des mécanismes d'alerte en matière de sécurité et de conflit dans le cadre d'une stratégie globale de résolution des conflits.

Les acteurs de l'élevage pastoral font également l'objet d'une grande marginalisation dans les états de la zone d'étude. La configuration conflictuelle classique entre éleveurs et agriculteurs n'explique pas à elle seule l'ensemble des violences contre les Mbororo ou les populations locales. Du fait de leurs déplacements réguliers en brousse, les Mbororo sont souvent accusés d'entretenir des liens avec des groupes armés, de leur fournir des informations et de la nourriture, voire de s'allier avec eux pour commettre des exactions. Au Sud-Est de la RCA, en RDC et au Soudan du Sud, l'opinion publique prête aux Mbororo une collaboration étroite avec les combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Cette perception s'explique notamment par l'armement dont certains éleveurs disposent pour se protéger et par leur proximité géographique avec les membres de la LRA, mais elle ignore le fait que les Mbororo sont aussi des victimes de celle-ci.

Afin d'optimiser la production pastorale et de pacifier cette activité, il serait nécessaire que les états membres de la CEMAC adoptent des mesures concrètes qui doivent s'articuler autour des points résumés dans les recommandations.

Les mesures urgentes à prendre doivent s'articuler autour des points ci-dessous :

- Renforcement des capacités à la fois des services nationaux mais d'autres parties prenantes notamment les communautés locales dans l'élaboration des textes législatifs et la gestion des conflits au niveau local ;
- La matérialisation des couloirs et le développement des infrastructures par exemple création de centres vétérinaires, marchés de bétail, points d'eaux, champs fourragers, aménagement dans les zones transfrontalières ;
- Les mesures de sécurité incluant les patrouilles de surveillances dans les zones de transhumance et la délivrance de laissez-passer aux éleveurs lors du transport du bétail d'un pays à l'autre ;
- Le renforcement et mise en œuvre de la législation nationale et des instruments sous-régionaux réglementant les activités de transhumance ;
- La mise en place des comités intersectoriels nationaux et sous-régionaux (agriculture, élevage, justice, application de la loi, etc.) pour travailler ensemble dans le traitement des activités de transhumance en tenant compte du caractère transversal de cette importante activité économique.

4.2 Conclusion

En reprenant l'Union Africaine, la gestion durable des ressources pastorales, l'accès équitable et sécurisé aux ressources pastorales, la paix et la sécurité sont les questions principales du cadre politique pastorale. La transhumance est une activité économique majeure dans les économies de la sous-région. Elle est source de richesse et de nombreux échanges commerciaux entre les pays de la sous-région. En tant que système de gestion raisonnée de l'élevage, elle fait vivre de nombreuses communautés, en particulier au Tchad, en République Centrafricaine, au Cameroun et plus récemment en République démocratique du Congo. Sa bonne gestion repose sur une étroite complémentarité entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs d'une part et dorénavant entre les communautés d'éleveurs et les divers services de conservations dans les territoires traversés.

Les équilibres entre les pratiques et les différents acteurs sont aujourd'hui perturbés par les effets de la pression démographique, du changement climatique, l'extension de l'agriculture, l'augmentation du cheptel avec le néo pastoralisme, l'émergence de mouvements armés et de la multiplication des crises sécuritaires. Cette activité séculaire a potentiellement un rôle clé pour la stabilité de la sous-région, la paix, la préservation d'écosystèmes fragiles, les échanges commerciaux entre communautés, et l'approvisionnement en viande des grandes métropoles côtières.

Les sociétés nomadiques (transhumants) sont confrontées à des discriminations liées à la question de la propriété des terres. Le partage des terres entre les nomades et les agriculteurs se manifeste fréquemment par des conflits (violents). L'accès à la terre est le facteur déterminant pour les peuples nomades. La transhumance est aujourd'hui devenue source de problèmes et de conflits d'usage, et doit donc être encadrée et régulée.

Un nouveau type d'acteur est également à prendre en compte, il s'agit des acteurs du néo-pastoralisme qui investissent des grandes sommes d'argent dans le pastoralisme et sont d'une grande influence au niveau local. Ces acteurs s'accaparent des terres et n'hésitent pas de nouer des relations de partenariats avec les groupes armés et des groupes terroristes. Ces acteurs doivent être pris en compte dans l'élaboration des stratégies et plan de développement du pastoralisme ainsi que dans l'aménagement du territoire.

Au niveau des États, des textes stratégiques de politiques sectorielles émergent et peuvent concourir à une meilleure planification multidimensionnelle de l'aménagement intégré des territoires, c'est le cas du Tchad. Les interprofessions ont un rôle crucial à jouer ici dans la mesure où leur légitimité est assise sur la base même de la diversité des producteurs.

Au niveau régional, le dialogue social se rétablit parfois grâce à des rencontres intercommunautaires et permet une véritable éducation à la paix sur le moyen terme (jeunesse). Ces actions de prévention, positionnées aux antipodes des investissements classiques du champ du développement, méritent d'être évaluées, comprises par un plus grand nombre, conceptualisées et diffusées.

Au niveau local, les capacités des acteurs dans la prévention et la résolution des conflits peuvent être soutenues par la vulgarisation de textes, la formation et l'information de certaines autorités locales. Des pistes d'éducation citoyennes se dessinent, çà et là, permettant la reconstruction partielle de liens sociaux et une tentative de réintégration économique des plus démunis.

Ainsi, il est nécessaire que ces questions soient traitées par le biais d'une politique globale pastorale, qui lui confère tous les avantages politiques, sociaux, économiques et environnementaux pour les communautés pastorales.

4.3 Recommandations

▪ **Sur le plan institutionnel**

- Redynamiser et Renforcer les structures sous régionales telles que CEBEVIHRA ;
- Développer des organismes adaptés devant veiller à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagements ;
- Structurer les plateformes locales, transfrontalières et nationales en lien avec les transhumances qui pourront porter les aspirations des acteurs et les accompagner dans la mise en œuvre de ces aspirations ;
- Renforcer les capacités des acteurs institutionnels en matière de gestion de la transhumance pour une meilleure prise en compte dans l'élaboration des politiques.

▪ **Sur le plan politique et diplomatique**

- Revoir et/ou reformuler si nécessaire les documents des politiques ou stratégie de développement du secteur rural à l'échelon des pays et au niveau régional
- Formuler et/ou adopter des législations et réglementations relatives au pastoralisme et à la transhumance par tous les Etats concernés

- Formuler et adopter par la CEEAC une réglementation régionale en matière de transhumance ;
 - Renforcer les cadres de concertation qui permet de comprendre et mettre en œuvre les accords.
 - Encourager la diplomatie locale et les conventions locales inclusives (cadre juridique approprié, accord de libre circulation, capacité de charge, la perception)
 - Aménager les couloirs de transhumance et les sécuriser (démarcation, bornage, eau, fourrage, lieux de repos...)
 - Mettre en place des cadres multipartites permanents de concertation incluant le gouvernement, les agriculteurs, les éleveurs, les autorités traditionnelles et religieuses, les ONG, etc.
- **Sur le plan sécuritaire et de la résolution des conflits**
- Démilitariser et désarmer les communautés concernées
 - Sécuriser les couloirs de transhumances transfrontaliers en effectuant des patrouilles régulières pendant la période de transhumance
 - Pour une prévention efficace des conflits, les matrices de menaces et autres systèmes d'alerte précoce doivent être élaborés avec toutes les parties prenantes concernées, notamment les communautés marginalisées, à savoir les femmes et les personnes déplacées, dont les points de vue sont essentiels pour prévoir efficacement le risque de violence. Les conflits liés à la transhumance doivent également être considérés comme prioritaires par les gouvernements, les donateurs et les agences humanitaires.
 - Il est nécessaire de mettre en place une stratégie de communication régionale plus efficace et à multiples facettes afin de saisir les meilleures pratiques pour aborder et résoudre les conflits liés à la transhumance, y compris le renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans les processus de consolidation de la paix. À cet égard, les opérations de maintien de la paix devraient établir des partenariats plus solides à travers et au-delà du système des Nations unies pour soutenir des solutions durables.
 - Une analyse approfondie peut être réalisée pour mieux comprendre les racines des conflits en Afrique centrale. Par rapport au Sahel et à la Corne de l'Afrique, il existe peu d'informations sur l'interrelation complexe entre le changement climatique et les conflits violents dans la région des Grands Lacs.
 - Une approche multidimensionnelle plus large de la consolidation de la paix est nécessaire. Simultanément, une plus grande coopération régionale et une synergie entre les États, les Nations unies, les organisations internationales et locales sont nécessaires pour faire face aux risques de sécurité et aux conflits liés au changement climatique.

▪ **Sur le plan programmatique et de gestion**

- Redistribuer les terres en respectant les lois qui tiennent compte des intérêts inclusifs de toutes les parties prenantes ;
- Développer les nouveaux outils/promouvoir les outils existants de collecte de données de transhumances ;
- Retracer, Redynamiser et réadapter les couloirs de transhumance
- Encourager les collectivités à aménager des espaces payants et sécurisés dédiés à la transhumance
- Mettre en place et/ou redynamiser les mécanismes intercommunautaires de dialogue
- Mettre en place un réseau régional ou une plateforme régionale des éleveurs, d'une part, et des agriculteurs, d'autre part
- Organiser à intervalles réguliers des rencontres d'échanges entre les réseaux nationaux et régionaux des éleveurs et des agriculteurs ;
- Davantage impliquer les collectivités territoriales décentralisées pour accroître l'efficacité des actions ;
- Elaborer des Plans consensuels d'Utilisation/affectation des terres qui intègrent tous les acteurs lors de leur élaboration afin d'avoir une vue globale des usages de la terre et des ressources dans les zones de transhumances.
- Promouvoir la diplomatie locale dans la gestion de la transhumance et des conflits ;
- Populariser et appliquer de manière effective et systématique l'usage du « passeport pour le bétail »
- Pour normaliser les relations entre les communautés d'éleveurs marginalisées et ainsi apaiser les conflits, il sera nécessaire de recenser et localiser tous les groupes marginalisés dans les différents pays, régulariser leur séjour et développer les infrastructures et les moyens de productions de ses communautés
- Les nouvelles menaces liées à la transhumance nécessitent que les aires protégées de la région soient gérées et disposent de moyens techniques et financiers suffisants pour s'y confronter. Leur aménagement doit intégrer tous les acteurs et les nouveaux enjeux (transhumance).
- Prendre en compte ce néo pastoralisme dans le cadre des aménagements futurs des territoires, en prévoyant des espaces pastoraux à vocation économique.

Des données restent toutefois moins approfondies et généralement parcellaire, il serait nécessaire de mener les études pour mieux comprendre la transhumance. Nous pensons ici à trois principales études. Il s'agit de :

- Caractérisation et cartographies des conflits liés à la transhumance dans les pays d'Afrique Centrale ;
- Impact social et environnemental du néo-pastoralisme dans les pays d'Afrique Centrale ;
- Analyse du rôle des acteurs dans la transhumance transfrontalière et importance socio-économique de cette activité.

Des recommandations ont été également formulées aux acteurs, recommandation repris des participants de la “Transhumance DAY Side Event” :

- **À La CEEAC** : de porter institutionnellement le processus de recherche de solution pour une transhumance apaisée dans la sous-région et de jouer un rôle de coordination dans les initiatives en cours ou futures ;
- **À la CEEAC et l’IGAD** : de conclure un MoU pour la collaboration dans la gestion transfrontalière de la Transhumance dans les trois blocs du processus de N’Djamena ;
- **À la Facilitation du PFBC et à la CEEAC** : de mener dans un court terme des actions de plaidoyers auprès des Etat pour qu’ils s’approprient la problématique de la transhumance apaisée ; de poursuivre la mise en œuvre de la fiche d’action politique et diplomatique des blocs géographiques, mener des actions de plaidoyers pour le financement des feuilles de routes budgétisées des blocs géographiques ;
- **Aux Etats** : de s’approprier les initiatives novatrices réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de N’Djamena en ce qui concerne la transhumance, la collaboration transfrontalière en relation avec la gestion concertée des ressources naturelles et développer les Plans d’investissement Pays ;
- **À la CEEAC et à l’UNODC** : de procéder à une revue des accords bilatéraux et multilatéraux existants entre les différents pays concernés et évaluer leurs niveaux de mise en œuvre d’une part et d’autre part de faciliter l’élaboration des accords de coopération entre les pays demandeurs, d’autre part ;
- **Aux Etats** : de privilégier les accords bilatéraux adaptés aux exigences des acteurs tout en capitalisant sur les acquis des accords de collaborations déjà en cours ;
- **Aux opérateurs publics et privés** : de mener des actions pilotes de fiscalité en lien avec la gestion de la transhumance et des actions de développement de la filière bovine

REFERENCES

- Anonyme, 2009. Le système pastoral du Tchad Central. 4p.
- Anonymus (2013). Und da war es nur noch Einer – SWL bleibt als einziger Tischlerplattenhersteller in Deutschland übrig. Holz-Zentralblatt, Nr. 19, S. 463.
- Assouma M.H., Hiernaux P., Le-comte P., Corniaux C., Ickowicz A., Mbow C. et Vayssières J., 2017. Élevage pastoral au Sahel : un bilan carbone à l'équilibre. Grain de sel 73-74 : 29-30
- Bazin F., Bechir A.B. et Khamis D.D., 2013. Etude prospective : systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad. Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Rapport final, 80p.
- Bazin F., Bechir A.B. et Khamis D.D., 2013. Etude prospective : systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad. Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Rapport final, 80p.
- Black P. et Nunn M., 2009. Conséquences des changements climatiques et des modifications de l'environnement sur les maladies animales émergentes ou réémergentes sur la production animale, OMS, Paris, 13p.
- Blennow K. et Persson J., 2009. Climate change: motivation for taking measure to adapt. Global Environmental Change, 19 :100–104.
- Calvosa C., Chuluunbaatar D. et Fara K., 2010. "Livestock and Climate Change", Livestock Thematic Papers, available from: www.ifad.org/lrkm/index.htm.
- Carvalho G., Moutinho P., Nepstad D., Mattos L. et Santilli M., 2004. An Amazon perspective on the forest–climate connection: opportunity for climate mitigation, conservation and development? Environ. Dev. Sustainability, 6 (1–2), 163–174.
- CENUA (2012). Bétail, viande, poisson : comment mieux les vendre en Afrique centrale. Echo d'Afrique centrale, n°27.
- Conant R T., Paustian K. et Elliott E T., 2001. Grassland management and conversion into grassland: effects on soil carbon. Ecol. Appl., 11, 343–355.
- CORAF/WECARD, 2015. Transhumance transfrontalière et conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. Dakar, CORAF/WECARD, 94 p.
- Epanda M. A., 2019. Conférence Internationale des Ministres en charge de la Défense, de la sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le Braconnage et autres activités criminelles transfrontalières, Communication Njaména 2019, AWF Cameroon Country Coordinator
- FAO (2005). Livestock Sector Brief. Congo, Democratic Republic
- FAO et CIRAD, 2012 « Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 1970-2012 »
- FAO, 2013c. Mitigation of greenhouse gas emissions in livestock production – A review of technical options for non-CO2 emissions, by P. J. Gerber, B. Henderson & H. Makkar, eds. FAO Animal Production and Health Paper No. 177. Rome.
- Gerber P J., Steinfeld H., Henderson B., Mottet A., Opio C., Dijkman J., Falcucci A. et Tempio G., 2013. Tackling climate change through livestock: a global assessment of emissions and mitigation opportunities. Rome: FAO.
Available from <http://www.fao.org/3/a-i3437e.pdf>
- GIEC, 2007. Regional Climate Projections - Supplementary Material. In: Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.

- Henderson B B., Gerber P J., Hilinski T E., Falcucci A., Ojima D S, Salvatore M. et Conant R T., 2015. Greenhouse gas mitigation potential of the world's grazing lands: modeling soil carbon and nitrogen fluxes of mitigation practices. *Agric. Ecosyst. Environ.*, 207, 91-100.
- Holland E A., Parton W J., Detling J K. et Coppock D L., 1992. Physiological responses of plant populations to herbivory and their consequences for ecosystem nutrient flow. *Am. Nat.* 140 (4), 85–706.
- Hopkins A. et Del Prado A., 2007. Implications of climate change for grassland in Europe: impacts, adaptations and mitigation options: a review. *Grass and Forage Science* 62, 118–126.
- Huchon J., Jiagho RE., Douadeu B. et Epanda M., 2021. Transhumances pastorales autour des aires protégées en Afrique centrale. *Etat des Aires Protégées d'Afrique Centrale*, En cours de publication.
- ICG (2014). The security challenges of pastoralism in Central Africa
- Idrissou Y., Assani AS., Toukourou Y., Worogo HSS., Assogba BGC., Azalou M., Adjassin JS., Alabi CDA., Yabi JA. et Alkoiret IT., 2019. Systèmes d'élevage pastoraux et changement climatique en Afrique de l'Ouest : Etat des lieux et perspectives. *Livestock Research for Rural Development*.
- IPIS (2014). Mapping conflict motives: The Central African Republic.
- IUCN, 2010. "Building climate change resilience for African livestock in sub-Saharan Africa - World Initiative for Sustainable Pastoralism", (WISP): a program of IUCN - The International Union for Conservation of Nature, Eastern and Southern Africa Regional Office, Nairobi, March 2010
- Karl TR., Melillo JM. et Peterson TC., 2009. *Global Climate Change Impacts in the United States*. U.S. Global Change Research Programme. Cambridge University Press.
- Kim et al. (2016). Simulating the transmission of foot-and-mouth disease among mobile herds, Cameroon. *J of Art Soc and Soc Sim*.
- Kima SA., Okhimamhe AA., Kiema A., Zampaligre N. et Sule I., 2015. Adapting to the impacts of climate change in the sub-humid zone of Burkina Faso, West Africa: Perceptions of agro-pastoralists. *Pastoralisme*, 5(16) : 1-14.
- King JM., Parsons DJ., Turnpenny JR., Nyangaga J., Bakari P. et Wathes C., 2006. Modelling energy metabolism of Friesians in Kenya smallholdings shows how heat stress and energy deficit constrain milk yield and cow replacement rate. *Anim. Sci.* 82, 705–716.
- Klein R., 2002. Adaptation to climate variability and change: What is optimal and appropriate? In: Giupponi and Schecter, M (eds). *Climate change and Mediterranean region: Socio-economics of impacts. Vulnerability and adaptation*. Edward Elgar.
- Krätli S., Monimart M., Jalloh B., Swift, J. et Hesse C., 2014. Accompagner la mobilité pastorale au Tchad. Construction d'un modèle innovant d'intervention pour le développement. *Afrique contemporaine*, 249: 69-82.
- Kunavongkrita A., Suriyasomboonb A., Lundeheimc N., Learda T.W. et Einarsson S., 2005. Management and sperm production of boars under differing environmental conditions. *Theriogenology* 63, 657-667.
- Lancaster (2014). *A people dispossessed*. Conciliation Resources Research Report.
- Maddison D., 2006. The perception of and adaptation to climate change in Africa. CEEPA discussion paper No 10. Special series on climate change and Agriculture in Africa.
- Marshall NA., Park S., Howden SM., Dowd AB. et Jakku ES., 2013. Climate change awareness is associated with enhanced adaptive capacity. *Agricultural Systems*, 117: 30-34, doi:10.1016/j.agsy.2013.01.003.

- Montes F., Meinen R., Dell C., Rotz A., Hristov A N., Oh J, Waghorn G., Gerber P J., Henderson B., Makkar H P S. et Dijkstra J., 2013. Mitigation of methane and nitrous oxide emissions from animal operations: II. A review of manure management mitigation options. *Journal of Animal Science*, 91(11): 5070-5094. <https://doi.org/10.2527/jas.2013-6584>
- Moran D., MacLeod M., Wall E, Eory V., McVittie A., Barnes A., Rees R., Topp C F E. et Moxey A., 2011. Marginal abatement cost curves for UK agricultural greenhouse gas emissions. *Journal of Agricultural Economics*, 62(1): 93–118.
- Moutari E.M. et Giraut F., 2013. Le corridor de transhumance au Sahel : un archétype de territoire multisitué ? *L'Espace géographique* 4(42) :306-323
- Nardone A., Ronchi B., Lacetera N., Ranieri MS. et Bernabucci U., 2010. Effects of climate change on animal production and sustainability of livestock systems. *Livest. Sci.* 130, 57–69.
- Ndamè JP., 2007. L'aménagement difficile des zones protégées au Nord Cameroun. *Autrepart*, 2 (42) :145-161.
- Noiraud J-M., Tekondeng EP., Yaya EBF et Seini D., 2020. Gestion concertée de la transhumance dans le complexe des aires protégées transfrontalières du BSB YAMOUSA : état des lieux & pistes de réflexion. GIZ/COMIFAC, 89p.
- Nori M., Taylor M. et Sensi A., 2008. « Droits pastoraux, modes de vie et adaptation au changement climatique »
- Noury JM., Fourdin S. et Pauthenet Y., 2013. Systèmes d'élevage et changement climatique : perceptions d'éleveurs et stratégies d'adaptation aux aléas. *Fourrages*, 215: 211-219.
- Oyekale AS., 2014. Impacts of climate change on livestock husbandry and adaptation option in the Arid Sahel Belt of West Africa: Evidence from a baseline survey. *Asian Journal of Animal and Veterinary Advances* 8(1) : 13-26.
- Polley HW., Briske DD., Morgan JA., Wolter K., Bailey DW. et Brown JR., 2013. Climate change and North American rangelands: trends, projections, and implications. *Rangeland Ecol. Manage.* 66, 493–511.
- Population and Development Review* (2018), Pastoralism and Conflict in the Horn of Africa and the Sahel. 44:4. p. 857-860
- Rotter R. et van de Geijn SC., 1999. Climate change effects on plant growth, crop yield and livestock. *Climatic Change* 43, 651–681.
- Sanfo A., Sawadogo I., Kulo EA. et Zampaligré N., 2015. Perceptions and Adaptation Measures of Crop Farmers and Agro-Pastoralists in the Eastern and Plateau Central Regions of Burkina Faso, West Africa. *FIRE Journal of Science and Technology*, 3(1) : 286-298.
- Sani S. et Chalchisa T., 2016. Farmers' Perception, Impact and Adaptation Strategies to Climate Change among Smallholder Farmers in Sub-Saharan Africa: A Systematic Review. *Journal of Resources Development and Management*, 26 : 1-8.
- Sautier M., 2013. Outiller l'adaptation des élevages herbagers au changement climatique : de l'analyse de la vulnérabilité à la conception participative de systèmes d'élevage. Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 256p.
- Seignobos (2011). Le phénomène zargina. *Afrique cont.*
- Sougnabé P. et Ahmat M.H., 2017. Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs dans la Région du lac Tchad. *Kawtal, N'Djaména*, 52p.
- Steinfeld H., Gerber P., Wassenaar T., Castel V., Rosales M. et Haan C., 2006. *Livestock's Long Shadow: Environmental Issues and Options*. FAO, Rome.
- Thornton PK. et Gerber PJ., 2010. Climate change and the growth of the livestock sector in developing countries. *Mitig. Adapt. Strategies Global Change*, 15, 169–184.
- Thornton PK., Van de Steeg J., Notenbaert A. et Herrero M., 2009. The impacts of climate change on livestock and livestock systems in developing countries: A review of what we know and what we need to know. *Agric. Syst.* 101, 113–127.

- Tidjani MA. et Akponikpe PBI., 2012. Évaluation des stratégies paysannes d'adaptation aux changements climatiques : cas de la production du maïs au Nord-Bénin. *African Crop Science Journal*, 20(2): 425 – 441.
- Tschakert P. et Dietrich K., 2010. Anticipatory learning for climate change adaptation and resilience. *Ecology and Society* 15(2) 11, <http://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss2/art11/>
- USEPA (U.S. Environmental Protection Agency), 1999. Livestock manure management. <http://www.epa.gov/methane/reports/05-manure.pdf>
- Vircoulon T., 2020. Ecosystèmes des groupes armés en centrafrrique. IFRI, 36p.
- Wheeler S., Zuo A. et Bjornlund H., 2013. Farmers' climate change beliefs and adaptation strategies for a water scarce future in Australia. *Global Environmental Change*, 23(2): 537-547, doi:10.1016/j.gloenvcha.2012.11.008.
- Whittle L., Hug B., White S., Heyhoe E., Harle K., Mamun E. et Ahammad H., 2013. Costs and potential of agricultural emissions abatement in Australia. Technical report 13.2. Government of Australia, ABARES.
- Zakaria Y.N., 2014. La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest. *Revue Maroco-Espagnole de droit international et relation internationales*, 18p.
- Zakinet D., 2015. Des pasteurs transhumants entre alliances et conflits au Tchad : Les Arabes Salamat Sifera et les Arabes Djaatné au Batha. *Afrique contemporaine* , 255 : 127-143.

ANNEX



Concertation sous régionale pour une Transhumance transfrontalière apaisée dans le bassin du Lac Tchad (Niger, Nigeria, Tchad, Cameroun et République Centrafricaine).

Compte rendu : principales conclusions et recommandations



-2-



I. Introduction

1. L'organisation d'une concertation sous régionale pour une transhumance apaisée dans le bassin du Lac Tchad répondait à une triple préoccupation:
 - a. Mettre en œuvre les recommandations de la 5^{ème} édition de la concertation de haut pour une transhumance apaisée des pays du Couloir Central (Bénin, Nigeria, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Niger, Burkina Faso et Mali), notamment celles relatives à la décentralisation de cet instrument de prévention et gestion des crises liées au pastoralisme et à la transhumance transfrontalière.
 - b. Amplifier la portée et le champ des concertations que les organisations socioprofessionnelles, notamment APESS conduisent chaque année sous le sponsor du Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) dans cette zone. La concertation vise aussi à accompagner les efforts que déploient les pouvoirs publics de l'Afrique Centrale, notamment les autorités de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEAC), de la Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), de la Commission Economique du bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVRHA), les Etats pour sécuriser les personnes, les activités économiques en général et le pastoralisme en particulier dans cette région.
 - c. Informer les acteurs qui sont à l'interface des problématiques du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière des initiatives en cours en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad, notamment : (i) l'évaluation de l'état de mise en œuvre du cadre réglementaire du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière, ainsi que les législations en vigueur dans les quinze pays de la Communauté, et leur renégociation le cas échéant ; (ii) une analyse de la perception des acteurs, afin d'apprécier l'état d'esprit et des écarts ou jugements subjectifs portés sur le pastoralisme et la transhumance; (iii) la construction d'une vision partagée des systèmes d'élevage mobiles des ruminants s'appuyant sur une stratégie régionale de développement des systèmes d'élevage et de sécurisation du pastoralisme.

II. Objectifs et résultats attendus de cette 1^{ère} édition de la concertation sous régionale dans le bassin du Lac Tchad.

2. **L'objectif de cette 1^{ère} édition de la concertation de haut niveau** était de contribuer à l'amélioration de la gestion des flux de transhumance transfrontalière et infra nationale, en fournissant aux décideurs politiques des informations leur permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relatives aux déplacements des animaux entre les pays en présence. En dernier ressort, il s'agit de susciter une dynamique de concertation de haut niveau entre les acteurs du sous secteur de l'élevage en général et des systèmes d'élevage mobiles, en particulier.
3. **Les objectifs spécifiques de la 1^{ère} édition de la concertation sous régionale étaient les suivants :**
 - a. Faire le bilan de campagne de la transhumance transfrontalière 2018/2019 et faire la programmation de celle 2019/2020 ;
 - b. Informer les acteurs sur l'état de mise en œuvre des programmes majeurs qui touchent au pastoralisme et à la transhumance transfrontalière en cours en Afrique de l'Ouest et au Sahel (PRAPS, PREDIP, PEPISAO, PACBAO).
 - c. Informer les acteurs sur les grands chantiers de la communauté régionale pour construire une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
 - d. Echanger sur les perspectives d'institutionnalisation de la concertation de haut niveau entre les acteurs pour une transhumance apaisée.
4. **Les résultats attendus étaient les suivants :**
 - a. Le bilan de la campagne de transhumance 2018/2019 est réalisé et les mesures pour apaiser la transhumance 2019/2020 sont définies ;
 - b. Les participants à la concertation sont informés de l'état de mise en œuvre des projets régionaux sur le pastoralisme et la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
 - c. Les participants sont informés du processus de construction d'une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
 - d. Les voies et moyens pour institutionnaliser la concertation entre les acteurs sur la transhumance transfrontalière apaisée dans le couloir Ouest sont définis.

III. Participants et déroulement de la rencontre

5. **Les participants de la 1^{ère} édition de la rencontre sous régionale pour une transhumance apaisée dans le couloir Ouest étaient :** les Experts, représentants l'ensemble des pays du Bassin du Lac Tchad (Niger, Nigeria, Tchad, Cameroun et République Centrafricaine) ; les représentants des Organisations inter-gouvernementales (OIG): Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), de la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBVIRHA), ; les représentants des Organisations professionnelles agricoles, pastorales, de la société civile et du secteur privé : APSS, RBM,

-4-

ROPPA, COFENABVI ; les représentants des partenaires techniques et autres institutions techniques d'appui et de facilitation : Hub Rural, CILSS et des responsables des programmes centrés sur l'élevage.

6. La rencontre s'est déroulée en trois grandes sessions :

- La première session visait à partager le bilan de la campagne écoulée 2018/2019 et à définir les actions pour assurer une campagne de transhumance transfrontalière apaisée en 2019/2020,
- La seconde session a été dédiée aux informations sur l'état de mise en œuvre des projets qui touchent au pastoralisme et aux initiatives et actions en cours pour construire une vision partagée autour des systèmes d'élevage mobiles.
- La troisième session a traité des chantiers de construction de la vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

IV. La cérémonie d'ouverture

7. La cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre allocutions ; celles des représentants de l'APPESS, du CILSS, de la CEDEAO, suivies du discours d'ouverture du Directeur Général de l'Elevage du Ministère de l'élevage et des Productions Animales du Tchad (MEPA).

- a. **Le représentant du Président de l'APPESS, Mr DJAFAROU SADIOU**, Président de la CNC/Cameroun a d'entrée souligné que la pertinence de la rencontre n'est plus à démontrer et de ce fait les résultats attendus seront sans doute atteints, en souhaitant que le bilan de la campagne d'élevage 2018/2019 soit satisfaisant et que les résultats escomptés de celle 2019/2020 soient atteints. Il a ensuite encouragé la mise en place de mécanismes pour l'autonomisation des acteurs locaux allant dans le sens de leur éducation sur les textes existants en matière de transhumance transfrontalière et l'identification des zones d'insécurité afin de réduire leur vulnérabilité face aux conflits armés.
- b. **Le représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS, Mr Philippe ZOUNGRANA** a remercié les autorités tchadiennes pour avoir accepté d'abriter la tenue de la concertation. Il a rappelé le contexte et les potentialités de la région avant de mettre l'accent sur les contraintes (transhumance, insécurité et compétition accrue pour l'accès aux ressources naturelles). **a remercié également** les autorités tchadiennes pour avoir accepté d'abriter la tenue de la concertation. Il a rappelé le contexte et les potentialités de la région avant de mettre l'accent sur les contraintes (transhumance, insécurité et compétition accrue d'accès aux ressources naturelles). Il a aussi rappelé que le CILSS coordonne plusieurs initiatives en vue d'améliorer la transhumance transfrontalière.
- c. **Le Représentant du Commissaire chargé de l'Agriculture, Environnement et Ressources Naturelles de la CEDEAO, le Dr ABLASSE BILGO** a remercié à son tour les participants, les partenaires financiers – l'AFD, la Banque Mondiale, la Coopération Suisse qui ont permis de combiner les efforts pour organiser efficacement la tenue de cette concertation de haut niveau. Il a salué les efforts que déploient les Etats, les organisations socioprofessionnelles, avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour lever les obstacles liés à la transhumance et d'améliorer le climat d'exercice de ce mode de production. A cet effet, la politique agricole régionale de la CEDEAO a été d'un apport capital par son leadership qui a permis de mobiliser des fonds, pour développer des initiatives

allant dans le cadre de la prévention des conflits relatifs à la transhumance dans la région ainsi que dans le bassin du lac Tchad. Il a poursuivi son allocution en insistant sur la complexité de la transhumance, phénomène qui intègre des aspects juridiques relatifs à la mobilité des personnes et des biens ; sociaux (c'est avant tout une question d'identité sociale avant d'être économique) et économiques car des millions d'individus interviennent dans la filière bétail. Il est confronté de nos jours au défi sécuritaire. C'est pour traiter de cette problématique nouvelle que la CEDEAO a organisé en Avril 2018 à Abuja une concertation régionale à laquelle le Tchad, le Cameroun et la République Centrafrique ont été invités. La concertation de Ndjamena est une conséquence de la mise en œuvre des recommandations de cette conférence régionale. Ses conclusions seront reversées aux autres concertations planifiées au cours de l'année 2019.

- d. **Le Directeur Général de l'élevage, Dr. MBAINATINGATOLOUM Molélé Fidèle** après avoir remercié la Commission de la CEDEAO et l'APSS qui ont choisi le Tchad pour abriter la présente concertation, a félicité et encouragé les organisateurs de ladite rencontre pour le travail de préparation accompli en si peu de temps. L'objet de la concertation à Ndjaména montre que le pastoralisme reste d'actualité et est un important instrument pour l'intégration des peuples, la lutte contre l'insécurité alimentaire et pour le développement économique, social et culturel. Il est alors déterminant de développer des instruments et politiques inclusives pour trouver des solutions en vue de promouvoir un pastoralisme et à une transhumance transfrontalière apaisés. Toutefois, il existe des défis à relever tels que la faiblesse des échanges interrégionaux des produits animaux du fait des multiples obstacles tarifaires et non tarifaires qui entravent la circulation des animaux et de leurs produits vers des marchés pourtant porteurs ; l'émergence et la montée en flèche de l'insécurité des populations et de leurs biens qui réduisent le développement de la filière bétail. Fort de cela, il invite les participants à cette rencontre sous régional à aborder avec pertinence les sujets relatifs à l'amélioration de la gestion des flux de transhumance transfrontalière afin de fournir aux décideurs politiques les arguments permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relatives aux déplacements des animaux entre les pays en présence.

Session 1. Partage du bilan de la campagne écoulée 2018/2019 et définition des actions pour assurer une campagne de transhumance transfrontalière apaisée en 2019/2020.

8. Cette session a enregistré plusieurs communications faites par les leaders des organisations socio professionnelles des pasteurs et les experts des Etats et des institutions représentées. **Elle a débuté par une historique de la concertation multi acteurs comme stratégie et moyen de création d'un environnement favorable au pastoralisme en général et à une transhumance apaisée en particulier.**

4.1. La dynamique de la concertation multi acteurs pour une transhumance apaisée

9. **La concertation pour une transhumance apaisée : origine, portée et place dans la stratégie de pacification des mouvements de bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel.** Cette communication a été faite par Mr Boureima Dodo, Secrétaire Permanent du RBM. Il a introduit l'historique de ce type de concertation de haut niveau sur la transhumance apaisée dont le RBM a été un des principaux promoteurs en se fondant sur le nécessaire dialogue entre tous les acteurs concernés dont notamment les OP et les décideurs politiques sur cette problématique de mobilité du bétail et de la transhumance transfrontalière. Pour le

communicateur, une économie communautaire ne peut se passer d'un levier de développement aussi important que le pastoralisme par son apport socio-économique à toutes les échelles géographiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le Réseau Billital Maroobé considérait aussi que la résolution des problèmes de la transhumance transfrontalière sera un jalon important dans la construction de l'intégration économique régionale en Afrique de l'Ouest et au Sahel. **Ce processus de construction de la stratégie de concertation peut se résumer en quatre points essentiels :**

- a. **Les rencontres transfrontalières, de 2000 à 2005.** Le RBM s'est focalisé sur les trois pays du Sahel (Région du Liptako). Les rencontres consistaient à renforcer les capacités des éleveurs des trois pays à mieux connaître les dispositions des textes qui régissent la transhumance transfrontalière, ainsi que les opportunités que leur offrent ces textes.
- b. **Le virage du forum de Gogounou (Bénin).** Ce n'est plus une concertation entre éleveurs, mais étaient présents outre les éleveurs, des autorités politiques et des institutions d'intégration et cela dans un pays côtier : le gouverneur de Kebbi (Nigeria), les représentants du CILSS, de l'UEMOA et de l'ALG ; ainsi que des représentants des pays comme le Niger, le Burkina, le Mali et le Bénin étaient de la partie.
- c. **La construction de partenariat institutionnel et stratégique pour conduire le dialogue politique.** Pour conduire le dialogue politique, le RBM s'est inscrit dans la construction de partenariats institutionnels et stratégiques. Protocole signé avec l'ALG en 2011 sur l'analyse critique des textes sur la transhumance dans l'espace ALG. Cette phase marque le début de la phase préparatoire du programme d'appui aux organisations (PRAOP) dont l'idée est de construire ce dialogue avec la CEDEAO comme partenaire central. Nous ne venons plus à la CEDEAO les mains vides.
- d. **L'avènement de la réunion de haut niveau, à partir de 2014.** Dans sa conception actuelle, le dialogue politique de haut niveau sur la transhumance transfrontalière a bénéficié de plusieurs facteurs clefs de réussite, grâce auxquels des acquis importants ont pu être enregistrés, mais ce processus doit encore faire face à de véritables défis.

10. Les facteurs de réussite de ce processus sont nombreux. Au titre des plus marquants et décisifs, on note : (i) le regain d'intérêt des partenaires pour le pastoralisme à travers de nouveaux programmes, notamment avec la Déclaration de N'Djaména (mai 2013), (ii) l'expérience initiée par un pays côtier à savoir le Togo qui s'est doté de manière participative avec les pays du Sahel, des outils de gestion de la transhumance (comités nationaux de transhumance), (iii) la volonté politique qui émerge dans les pays d'accueil (avec notamment leur implication dans les travaux de préparation du PRIDEDEC et les espoirs dont il est porteur pour les pays non touchés par le PRAPS). Tous ces facteurs ont concouru à l'institutionnalisation de la Concertation de Haut Niveau sur la transhumance apaisée, comme seul cadre régional qui traite de la problématique du Développement et de la Gestion du Pastoralisme entre pays côtiers et pays du Sahel. Le processus s'est inscrit dans la durée avec le portage politique de la CEDEAO, qui a en outre décentralisé la tenue de ces rencontres de haut niveau. La qualité technique du rôle stratégique du Hub Rural et du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) a été déterminante pour l'enracinement du processus et de cet outil de dialogue.

11. Les acquis du Dialogue Politique sur la transhumance transfrontalière sont nombreux : (i) avènement des Comités nationaux de la transhumance, à l'instigation du Togo, dont se sont dotés de nombreux pays ; (ii) développement de réflexions stratégiques sur le pastoralisme avec la validation des études de faisabilité de la composante « aliment du bétail » de la Réserve Régionale de Sécurité alimentaire, (iii) facilitation des discussions sur la préparation du PRIDEDEC (Composante Régionale, Composantes nationales, travaux sur les BPC...), (iv) relance des réflexions de la Task Force élevage pastoral au niveau régional, (v) développement

-7-

des modèles de réplication de ce dialogue dans les autres bassins de production et d'échanges dont celui de l'Est porté par l'APESS, (vi) le leadership affirmé de la CEDEAO qui a inscrit l'élevage avec le pastoralisme comme un sujet stratégique.

12. Cependant des défis persistent : (i) l'implication soutenue des acteurs non étatiques dans les réflexions sur l'avenir du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière, (ii) (II) les outils et instruments de politiques qui sont élaborés pour adresser la transhumance transfrontalière par les pays côtiers sont parfois perçus comme des mesures sécuritaires non favorables à la transhumance, (iii) le coût élevé de l'organisation de ces rencontres et la faible appropriation par les Etats des recommandations. Pour preuve aucun pays ne procède à une restitution nationale des résultats des rencontres de haut niveau.

13. Les débats qui ont suivi cette présentation ont mis l'accent sur :

- a. **Les contraintes majeures de l'espace du Lac Tchad : l'insécurité, les vols d'animaux et la chute de la naira. Sur la base de son expérience** avec l'appui du PRAPS/CILSS dans cette zone, l'APESS a mis l'accent sur **les contraintes majeures de l'espace du Lac Tchad : vols d'animaux, kidnapping des enfants, dégradation des ressources naturelles, problèmes de santé animale, mauvais état des routes, insuffisance des infrastructures marchandes et chute de la naira.** Elle a également fait part des thématiques et actions prioritaires proposées par les acteurs pour le développement de l'élevage et du pastoralisme dans le Bassin du Lac Tchad. Des recommandations ont été faites allant dans le sens surtout de renforcement des capacités des pasteurs et de développements des modèles opérationnels de gestion durable des questions de la transhumance au sein des espaces transfrontaliers locaux. L'APESS a abordé également les perspectives, comme échangé avec les acteurs locaux sur la mise en place d'un protocole d'entente liant les régions frontalières du Bassin du Lac Tchad
- b. Dans ce sillage **les représentants du Nigeria ont mentionné l'importance de l'éducation et de la citoyenneté** pour favoriser l'intégration sociale des transhumants. Ce pays travaille aussi sur la question des droits de pâturage et aussi développé un programme d'éducation en faveur des populations nomades qu'il serait important de capitaliser.
- c. La nécessité d'implication de la République Centrafricaine dans le processus de construction. La **délégation de RCA souligne qu'elle n'a pas été impliquée jusque-là dans le dialogue régional alors qu'elle reçoit régulièrement beaucoup de troupeaux du Tchad**, malgré la fermeture de la frontière. Pour l'instant le travail de l'APESS et des ONG se concentrent sur l'Ouest mais n'aborde pas la question de la transhumance en zone sahélienne ou à la frontière soudanienne. L'enjeu souligné est celui de l'éducation des pasteurs pour favoriser leur intégration sociale. La réunion a reconnu l'importance d'associer la RCA dans la dynamique portée par APCESS..
- d. **Le président de l'interprofession des éleveurs et de la filière bétail au Tchad –CONFIFET- souligne les terribles menaces et les violences subies par les éleveurs** et les commerçants de bétail (9000 têtes de bovins enlevés par Bako Haram). Il a insisté sur la nécessité de construction de plus de synergie avec entre les organisations des pasteurs et des autres usagers des ressources naturelles. A sa suite le leader de la COPAFIB a insisté sur le partenariat tissé entre la FNEC et le RBM/Tchad et la préparation d'une rencontre transfrontalière prévue avec l'appui de la FAO. L'enjeu est de mettre en place un espace de dialogue transfrontalier Tchad/RCA.

-8-

- e. La représentante de la coordonnatrice du PRAPS est intervenue sur la nécessité de **renforcer la dynamique de dialogue transfrontalier entre les cadres de proximité et les cadres de haut niveau**. Comment peut-on réussir à emboîter ces espaces actifs à différentes échelles, s'est-elle interrogée ?
- f. L'Assistant technique auprès du DADR a **rappelé la stratégie d'appui au dialogue qui est soutenue par la CEDEAO : celle d'une implication directe des Etats et des organisations structurées au niveau régional RBM/APESS/CORET/COFENABEVI**. C'est une logique de pyramide ascendante que la CEDEAO veut soutenir à travers ce dialogue. Elle doit être ancrée sur les comités locaux (comités nationaux de transhumance, comités transfrontaliers et autres inter collectivités) qui constituent la base du dialogue et de cette concertation. La CEDEAO ne veut pas se substituer aux acteurs : Etats, organisations régionales et CILSS.

14. Cette session a été clôturée par une présentation faite par le CILSS sur les outils de dialogue qu'il promeut pour faciliter la réduction et la gestion des conflits d'accès aux ressources pastorales. En effet le CILSS met en œuvre deux des trois composantes du PEPISAO, projet qui prolonge les actions du PASHA. Il s'agit d'outils Sensibles à la Prévention des Conflits « SPC » et mis en œuvre par ce dernier. Ces outils sont focalisés essentiellement sur la prévention des conflits liés à l'exploitation des infrastructures marchandes. Il dénote que des premières analyses bilan qui ont été faites, il se dégage la nécessité de compléter les outils par l'élaboration d'autres outils complémentaires qui vont s'adresser non seulement à la gestion des conflits liés au pastoralisme, mais aussi sur la prévention des conflits liés à l'usage d'autres ressources pastorales telles que : le couloir de passage, les aires de pâturage, aires de repos, etc. Il a été également mis en œuvre le processus de mise en place d'une capacité opérationnelle durable en matière de prévention et gestion des conflits liés au pastoralisme au sein du CILSS.

4.2. Bilan de la campagne de transhumance dans le bassin du Lac Tchad

15. La présentation du bilan de la campagne de transhumance transfrontalière a été introduite par le Directeur de Développement Pastoral du Niger. Dans ce pays l'année 2018 a été une année globalement exceptionnelle en terme de bilan fourrager, évalué à +12%. Le Niger a participé à la rencontre de Haut Niveau de septembre 2018. L'objectif que s'est fixé le Ministère est « 0 perte humaine au Bénin ». A cet effet, le Niger a aussi organisé une mission au Bénin au mois de janvier 2019 pour rencontrer les éleveurs nigériens en transhumance dans ce pays. Un protocole a été signé entre le Bénin et le Niger pour faciliter le passage entre les deux pays. Des accords de coopération transfrontalière ont été accompagnés également entre la Région de Dosso et l'Etat de Kebi, ainsi qu'entre Maradi-Katsina au Nigéria. Ceci a abouti à un accord bilatéral sur l'organisation et la gestion de la transhumance transfrontalière entre la région de Maradi (République du Niger) et l'Etat de Katsina (République Fédérale du Nigeria). Cet accord a été proposé par le forum des parties tenu les 30 et 31 Janvier 2017 à Maradi et a été signé par les Gouverneurs de la Région de Maradi et de l'Etat de Katsina.

16. Au niveau national le Niger a également mis en place le Certificat International de Transhumance (CIT) tout au long de la frontière en assurant les actions renforcées de vaccinations qui y sont associées. Plusieurs actions dont la mise à disposition d'aliments du bétail et hydraulique pastorale, et des actions de formation au cadre réglementaire ont été réalisées dans quatre régions par le Réseau des Organisations des Pasteurs et Eleveurs du Niger. Enfin spécifiquement sur la zone du Lac Tchad, un projet de prévention des conflits est en cours avec un appui de la FAO et la CBLT. Les plus grandes difficultés rencontrées résident dans la non maîtrise des statistiques sur les mouvements de troupeaux, le manque de

connaissance et de compréhension des textes, notamment celui définissant le CIT, l'occupation croissante des espaces pastoraux par les champs, la montée de l'insécurité du bétail.

- 17. A la suite du Niger, le représentant du Cameroun** a présenté de manière assez globale les différents systèmes d'élevage utilisant les espaces agro-pastoraux du Nord du pays. Des actions de gestion des espaces et des ressources pastorales ont été développées par le programme de développement local (PRODEL). Le programme a également accompagné la mise en place d'un comité national de transhumance. Dans le cadre des appuis du programme PASGIRAP, des cadres de concertation ont été développés, un décret fixant les modalités de réglementation des espaces agro-pastoraux a été également mis en chantier.
- 18. La situation de la RCA, pays d'accueil des transhumants en provenance du Tchad, du Cameroun et du Soudan demeure complexe.** La crise de 2012-2014 a fortement désorganisé tous les systèmes d'élevage, les couloirs de transhumance ne sont plus respectés. En 2015 avec l'appui de la FAO, a été lancé un travail de nouvelle cartographie des couloirs de transhumance. En 2015, une plateforme nationale sur le pastoralisme et la transhumance a été lancée. Elle devait se réunir une fois par an en présence des différents ministères impliqués. L'évolution positive du contexte a permis la validation en 2019 d'un accord pluripartite. Celui-ci comporte un chapitre spécifique consacré à la transhumance qui attire l'attention sur les menaces des groupes armés. Le ministère de l'Élevage de RCA a aussi la volonté d'organiser une réunion annuelle pour faire en sorte que la transhumance se passe au mieux. Elle prévoyait d'inviter les représentants du Tchad, mais cette rencontre a été décalée dans l'agenda en raison de contraintes du Président. Une rencontre a aussi été organisée avec la RDC où beaucoup de pasteurs se sont réfugiés mais où la pression, la violence et les maladies constituent des risques supplémentaires. Au titre des perspectives pour une prochaine campagne de transhumance apaisée 2019/2020 figurent : (i) la cartographie des couloirs de déplacement des animaux pour sécuriser le commerce du bétail, (ii) la relance de l'organisation annuelle de la réunion sur la transhumance, (iii) l'organisation de l'accueil de la prochaine rencontre sur la transhumance entre la RCA et le Tchad (en 2019 au Tchad et 2021 en RCA) ; (iv) enfin la révision des statuts de la FNEC et l'organisation de son assemblée générale.
- 19. Les représentants du Nigeria ont fait une intervention succincte mentionnant la nouvelle politique d'élevage du Pays visant à s'adapter à la pression sur les ressources pastorales et les points d'eau.** La question de l'éducation des sociétés pastorales a également été soulignée comme un élément fondamental de l'intégration des éleveurs.
- 20. Le représentant du Tchad a fait une brève présentation** mentionnant l'importance numérique de son cheptel au sein de l'espace considéré, confirmée par les résultats du dernier recensement du cheptel. Mais ceci se conjugue avec des dynamiques d'accaparement des ressources pastorales. Cette situation motive le travail en cours sur la préparation d'un Code Foncier, avec l'appui de la Plateforme Pastorale soutenue par le projet PASTOR. Ce travail vise à intégrer les éléments contenus dans le Code Pastoral qui n'a pu aboutir en 2014. Sur le terrain plusieurs programmes s'investissent dans le dialogue, mais aussi dans les travaux d'aménagements pastoraux hydrauliques ainsi que de santé animale pour prévenir les problèmes sanitaires.
- 21. A la suite de ces présentations assez diversifiées faites par les ministères de l'élevage des cinq pays, ce sont les OP nationales qui ont été invitées à présenter leur bilan des actions menées** pour prévenir les risques de conflits liés à la transhumance transfrontalière. **Le ROPEN-RBM** a fait part des visites qu'il a organisé dans ce cadre aux éleveurs transhumants du Niger présents au Bénin dans le cadre du partenariat avec l'ANOPER, mission qui s'est terminée à Cotonou pour échanger avec le Ministère de l'élevage. L'objectif était aussi de soutenir la mise en place du Comité National de la Transhumance qui était encore dans les tiroirs. Grâce à la mobilisation des comités régionaux, le niveau national a enfin été stimulé

-10-

dans sa mise en place. Par ailleurs l'organisation a participé aux états généraux du foncier et aux débats pour la préparation de la politique foncière.

- 22. La FNEC de RCA** en pleine refondation au sortir de la crise traversée en 2012 souligne tout l'intérêt de pouvoir travailler dans le cadre de ce type de rencontre avec les pays voisins du Niger et du Tchad. Pour elle, l'enjeu pour la prochaine campagne est de pouvoir mieux informer les éleveurs, ce qui est essentiel pour une transhumance apaisée.
- 23. Au Tchad la CONFIFET** ; interprofession de l'élevage souligne les tensions récentes à l'Est du pays et apprécie l'expérience et le dynamisme des OP au Niger. **La COPAFIB, autre faitière du Tchad**, à son tour souligne qu'elle mène pour sa part plusieurs activités pour promouvoir une transhumance transfrontalière apaisée, notamment aux abords du Lac Tchad et le long de la frontière Centrafricaine avec le soutien de plusieurs partenaires, la FAO, l'OIM, le FIDA.
- 24. Au Cameroun les OP appuient la mise en place d'un observatoire qui suit les mouvements** des troupeaux entre les communes de départ, les communes de transit et les communes d'accueil dans la région de l'Extrême Est. Quatre réunions de cet observatoire ont été organisées en particulier en début de saison des pluies. Les éleveurs mentionnent par ailleurs une évolution avec l'arrivée précoce des dromadaires provenant du Tchad. La difficulté que rencontrent les leaders est celle de l'intégration des leaders communautaires dans le dialogue.
- 25. Le secrétaire permanent du RBM a conclu cette session en mettant en exergue la pertinence de** l'espace de dialogue constitué pour traiter de la question de la transhumance transfrontalière entre pays côtiers et pays sahéliens et donc des conflits agro-pastoraux, agriculteurs-éleveurs. Dans l'espace **centré sur le bassin du Lac Tchad, on est confronté à des défis nouveaux dont celui de l'insécurité. Ces nouveaux défis** sont peu discutés dans les échanges alors qu'ils sont au cœur des problématiques pastorales de cet espace.
- a. L'insécurité des personnes et des biens est liée aux actions des groupes armés, mais aussi dans certains cas aux pratiques des forces armées qui interviennent parfois de manière inappropriée. Par ailleurs, l'aide humanitaire apportée dans ces zones à travers les camps de réfugiés n'est pas adaptée aux éleveurs avec leur bétail.
 - b. La question foncière est très disputée, la menace d'accaparement des terres pastorales demeure une menace de plus en plus aigüe. Les textes sont insuffisamment appliqués et la crainte est que certains acquis soient ainsi remis en question au détriment des pasteurs.
 - c. **La CEDEAO a créé des espaces de dialogue dans lesquels les organisations de la société civile participent à la construction des politiques publiques**, mais ensuite dans les pays il reste beaucoup à faire pour que les Etats s'inscrivent dans ce dialogue effectif avec la société civile.
 - d. Enfin la question de la veille pastorale est aussi en cause, l'essentiel des outils d'alerte précoce sont en effet bâtis sur le calendrier agricole.
- 26. Le représentant de l'APESS**, a rappelé que l'on a toujours prôné la nécessité d'améliorer les services à l'élevage, mais jamais suffisamment les services aux éleveurs. Or, l'enjeu est le développement de services aux éleveurs, parmi lesquels l'accès à l'éducation doit prendre une place plus importante. L'insécurité est en effet une menace centrale du bassin du lac Tchad. Elle s'étend aussi à l'intérieur du Cameroun et de la RCA. Ainsi dans l'Adamaoua les éleveurs sont abattus, pris en otage contre rançon...

- 27. Enfin, le représentant de la CEBVIRHA** mentionne qu'au Congo se met en place un passeport pour le bétail qui devrait permettre de mieux contrôler les mouvements transfrontaliers.
- 28.** Au total, à l'issue des différentes présentations, les acteurs conviennent que la campagne de transhumance 2019 s'est globalement bien passée, car marquée par de nombreuses initiatives de concertation inter acteurs et de mesures d'accompagnement soutenues avec des investissements structurants. Les acteurs reconnaissent néanmoins la persistance de tensions à de nombreux endroits, malgré l'absence de données chiffrées pour illustrer les différentes allégations.

Session 2 : la mise en œuvre des initiatives régionales dans le domaine de la promotion d'une transhumance apaisée

- 29.** Présentation des principaux projets régionaux PRAPS, PEPISAO, PREDIP, FAO. Ces programmes et projets travaillent sur plusieurs dimensions, l'information, le dialogue pour la prévention des conflits d'accès aux ressources, la mise en place des infrastructures hydrauliques et marchandes, la surveillance et la lutte contre les maladies transfrontalières, et la construction des choix publics dans ce sous secteur. Les résultats sont intéressants, notamment, notamment en ce qui concerne les luttes contre les maladies transfrontalières, la pacification de la transhumance transfrontalière et la commercialisation du bétail. voir power point des présentations.
- 30.** Les échanges au terme de ces présentations ont apporté des compléments à plusieurs des actions menées, notamment du côté des OP. Le thème qui a retenu le plus d'attention des participants a été celui de la gouvernance foncière, suite à une question de l'AEN du Tchad sur le droit de reconnaissance des terroirs d'attache au Niger. Les OP du Niger ont souligné que l'ordonnance sur le pastoralisme (après 12 ans de discussion, n'est pas passée sous forme d'une loi), comporte 12 décrets d'application en préparation, mais seuls quatre ont abouti pour l'instant. Cette loi affirme que la mobilité est un droit des éleveurs, ceci est fondamental. Il est vrai qu'avec la mise en place du dispositif du code rural, notamment les Commissions foncières départementales (COFODEP) puis les Commissions foncières Communales beaucoup de travaux de délimitation des aires de pâturages et des couloirs ont été réalisés depuis le début des années 2000 au Niger. L'élaboration des Schémas d'Aménagement Foncier régionaux est également en cours dans la plupart des régions, permettant la caractérisation des espaces pastoraux et la clarification de la vocation de chacun de ces espaces. Mais malgré cela, le constat est que les enclaves pastorales continuent à disparaître sous la pression des champs, la zone pastorale continue à être grignotée. L'enjeu est donc de continuer à suivre et alerter chaque fois que le respect du droit pastoral est mis à mal.

Session 3 : les chantiers de construction d'une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

- 31.** L'assistant technique Elevage et Pastoralisme a présenté la stratégie de construction d'une vision partagée de l'élevage mobile que le PEPISAO accompagne. C'est une des actions que la composante 3 du PEPISAO peut faire de mieux à l'échelle des quinze pays de la CEDEAO, ainsi que les deux pays associés de la Mauritanie et du Tchad. Pour la construire dans le dialogue et intégrer la diversité des problématiques des systèmes d'élevage de ces espaces, il est envisagé de procéder en quatre grandes étapes, une par an.

-12-

- a. **L'année 1 en cours est consacrée à une meilleure connaissance partagée du contexte du pastoralisme à travers :** (i) une analyse de la portée et des limites des cadres réglementaires qui régissent la transhumance, (ii) une analyse de la perception qu'ont les différents acteurs sur la transhumance et comprendre quels peuvent être les marges d'évolutions, (iii) l'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux dans les zones d'accueil, mais aussi dans les zones de départ et de transit, (iv) Conduire une réflexion prospective permettant de replacer la vision partagée dans une perspective de moyen terme.
- b. **L'année 2 s'inscrit dans le processus de formulation de la stratégie** qui repose sur la construction de plusieurs scénarii argumentés permettant de faire des choix de la vision à développer. Au cours de cette année, il sera procédé à : (i) une analyse des incidences de certains phénomènes comme : le boom démographique soutenu, l'évolution du cheptel, l'évolution de la demande en protéines animales, les changements climatiques, la poussée de l'insécurité des biens et des personnes sur les systèmes d'élevage. Une attention particulière sera accordée aux germes de changements susceptibles d'être capitalisés et mis à l'échelle. Cette analyse sera sanctionnée par la construction de scénarii tendanciels qui seront mis en débat.
- c. **L'année 3 sera centrée sur la renégociation du cadre réglementaire régional**, le cas échéant en intégrant la formulation des instruments de politique régionale et des mesures adéquates.
- d. **L'année 4 sera consacrée à l'appui à apporter aux pays pour ajuster les cadres nationaux à la réglementation régionale.**

32. Plusieurs points de discussions se dégagent de cette présentation :

- a. **Les représentants de la RCA** ont insisté sur la nécessité de l'intégration de leur pays dans le processus de construction d'une vision partagée pour que cette politique se construise de manière cohérente et intègre les réalités de la RCA, importante zone d'accueil du bétail sahélien. La RCA manifeste aussi sa volonté de reprendre la main sur la politique et l'action de sécurisation de la mobilité, alors qu'aujourd'hui ce sont certaines Organisations Non Gouvernementales Internationales qui contrôlent une part importante des moyens sans forcément maîtriser la question.
- b. Les représentants de la CEDEAO ont réaffirmé la volonté et la disponibilité de leur institution d'impliquer à ses côtés la CEEAC et la CEBVIRHA pour adresser pleinement la problématique du soutien au pastoralisme dans cet espace du Lac Tchad, avec l'objectif qu'en 2020 on ait une session ministérielle à l'issue de la session technique de cette rencontre de haut niveau sur la transhumance transfrontalière apaisée.
- c. Le représentant de APSS a souligné l'importance du rôle des OP dans le processus engagé, dont l'organisation est confiée au RBM et à l'APSS pour aborder au plus près les éléments de la problématique et construire des propositions adaptées de politiques publiques de soutien au pastoralisme.
- d. Pour le secrétaire permanent du RBM, la démarche de construction de la vision partagée doit franchir des obstacles, notamment celui de la compréhension claire du pastoralisme dans sa dimension véritablement communautaire et étatique par l'ensemble des acteurs. Pour lui il faut s'attacher à ce qu'il y ait une véritable appropriation de cette stratégie par les acteurs. Est-ce qu'on peut construire une vision endogène sans soutien externe ? Ne risque-t-on pas d'être confronté à cette contradiction ? Pour lui, le premier travail est de déconstruire les préjugés sur le

pastoralisme. Quand les gens vont comprendre véritablement le pastoralisme, on verra qu'ils ne s'arrimeront aux textes et donc que les textes seront à revoir.

- e. Le représentant de la CEDEAO a indiqué que le processus de construction de cette vision partagée se veut méthodique et non précipité. Le caractère communautaire de l'élevage n'est pas une réalité dans les faits pour une raison : la région n'est pas encore dans un marché commun, ce qui justifie pour le moment le fait qu'on soit contraint de faire reconnaître que ce mouvement des animaux constitue un bien public communautaire. C'est l'analyse de la perception des parties prenantes des systèmes d'élevage qui doit progressivement permettre de faire intégrer par les acteurs dans leur vision, les différents gains nets tirés du pastoralisme transfrontalier. Il faut aller de manière progressive et méthodique, sachant que le PEPISAO à lui seul ne dispose pas du tiers des ressources qui sont nécessaires pour mener un tel processus.

V. La clôture de la concertation

- 33. La cérémonie de clôture** a été marquée par quatre interventions ; celles : (i) du représentant du Président de APESS, (ii) du représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS, (iii) du représentant du Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Naturelles de la CEDEAO et (iv) du Directeur Général de l'élevage de la République du Tchad. Tous les intervenants ont salué la qualité des résultats obtenus à l'issue de la concertation et les perspectives que ce sont fixés les participants. Le Directeur Général de l'élevage a promis rendre compte des conclusions de la concertation aux autorités tchadiennes en général et au Ministre chargé de l'élevage et des productions animales en particulier.
- 34.** A l'issue de la concertation, une délégation conduite par l'Assistant Technique Elevages et Pastoralisme auprès de la DADR de la CEDEAO s'est rendue au cabinet du Ministre de l'élevage et des productions animales. Elle a pu rendre compte des principales conclusions et recommandations de la concertation et écouter attentivement les propos du Ministre sur les actions que déploie le Gouvernement du Tchad pour promouvoir l'élevage et sécuriser le pastoralisme dans ce pays . Le Ministre a formulé des recommandations pour une meilleure organisation du dialogue au cours des prochaines années.

VI. Conclusion générale de la rencontre

- 35.** Cette rencontre a constitué une première particulièrement stratégique pour échanger sur la situation de la transhumance transfrontalière dans l'espace du Lac Tchad. Elle a ainsi permis de réunir les représentants des Etats et des organisations pastorales du Nigeria, du Cameroun, de Centrafrique, du Tchad et du Niger pour une première rencontre de bilan, d'informations et de prospective.
- 36.** Par l'acuité des thèmes abordés et l'engagement des acteurs participants, cette première rencontre préside à **la naissance d'un espace de dialogue sur la transhumance transfrontalière dans un espace sous-régional à cheval sur les espaces CEDEAO et CEEAC**. Cet espace se caractérise par de très fortes perturbations des systèmes pastoraux tant dans la zone du Lac Tchad que sur une partie du territoire centrafricain et même tchadien.
- 37.** La rencontre a rempli son objectif de **jeter les bases d'un espace de dialogue permettant ces différents échanges entre Etats et OP**. Plusieurs points d'amélioration seront à intégrer à la prochaine édition pour que le processus se structure et participe de la vision partagée de la problématique entre Etats et OP,

-14-

- 38.** Tout en maintenant le principe d'organisation responsabilisant les OP Régionales, il s'agira de **réussir une implication beaucoup plus significative de la CEEAC** pour consolider le caractère carrefour de cet espace de dialogue entre Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest.
- 39.** Les étapes préparatoires dans les cinq pays concernés doivent être effectivement réalisées avec l'appui conjoint de la CEDEAO/CEEAC et les OP. Ceci devrait permettre de structurer de manière plus cohérente les bilans partagés et les feuilles de route des pays et des OP centrés sur la facilitation de la transhumance transfrontalière.
- 40.** Si la prochaine édition se confirme au Tchad, la **Plateforme Pastorale du Tchad devrait être un atout important de l'organisation et faciliter la préparation de la prochaine concertation**. Ce type d'activité de dialogue régional est à replacer en perspective de la mise en œuvre d'une partie des recommandations essentielles développées par la Déclaration de N'Djamena en mai 2013 (notamment sur la Gouvernance et la sécurité).

VII. Recommandations issues de la rencontre

- 41.** Les participants soutiennent que le processus engagé doit être renforcé et intensifié au vu des enjeux de l'espace de dialogue ainsi constitué.
- 42.** La rencontre recommande que la suite de ce processus d'animation implique plus directement les organisations d'intégration régionale CEEAC et CEDEAO pour un meilleur portage politique, d'une part et des institutions techniques de coopération (CBLT et CEDEVIRHA) pour une meilleure internalisation des enjeux de développement local, d'autre part.
- 43.** Ils recommandent que la concertation de Haut Niveau puisse se nourrir et s'articuler aux concertations locales sur les sites stratégiques pour la transhumance. Les problèmes de la transhumance se gèrent sur le terrain. Ici la nature des questions à traiter concerne celle de la transhumance, mais aussi de la sécurité des populations pastorales et le soutien aux éleveurs victimes de ces zones de conflits. Chacun de ces trois thèmes devraient être abordés de manière spécifique dans les bilans et les feuilles de route respectives.
- 44.** Les pays comme les OP devraient améliorer la préparation de ce dialogue annuel en s'appuyant sur une structure de présentation du bilan des activités de soutien à la transhumance transfrontalière, à la prévention des conflits et à l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens dans les zones considérées.
- 45.** La question de la sécurisation du foncier pastoral a suscité beaucoup d'échanges à la suite de la présentation du projet gouvernance des terres pastorales et de l'expérience du Niger et du Tchad. Ce thème devra faire l'objet d'un développement spécifique lors des prochaines rencontres pour intégrer les travaux en cours au Nigeria, au Tchad et en RCA notamment.
- 46.** Les participants recommandent que les institutions techniques et les programmes régionaux (CILSS, CBLT, PRAPS) procèdent à une cartographie approfondie des

-15-

interventions très diversifiées dans cet espace (humanitaire, sécuritaire et développement) de manière à favoriser plus de synergie et pertinence des actions conduites en faveur des éleveurs impactés par cette crise.

- 47.** Les participants invitent le RBM et APESS à renforcer leur base organisationnelle dans les cinq pays et dynamiser leur coopération et interaction pour garantir un meilleur portage des initiatives de concertation par la société civile au niveau local.
- 48.** La rencontre confirme l'intérêt de concentrer un focus du dialogue au sein de cet espace centré sur le lac Tchad, et propose d'organiser la prochaine rencontre à Ndjamena au carrefour de la CEEAC et de la CEDEAO.
- 49.** Les participants à la 1^{ère} édition de la Conférence de haut niveau pour une transhumance apaisée dans le bassin du LAC TCHAD remercient le Gouvernement et les autorités de la République du Tchad pour les facilités qui leur ont été accordées.

Conférence internationale des Ministres en charge de la défense, de la sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières

Déclaration de N'Djamena

Sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de dégradation croissante des écosystèmes suite aux changements climatiques.

Les Pays et les organisations réunis dans le cadre du dialogue politique de haut niveau organisé à N'Djamena du 23 au 25 janvier 2019, à l'initiative conjointe de la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et du Gouvernement de la République du Tchad, sous le Très Haut Patronage de Son Excellence, Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat :

Rappellent leur engagement permanent à œuvrer pour un développement économique et social durable pour le bien-être des populations des régions centrales du Sahel, du Bassin du lac Tchad et des régions de forêts et savanes qui s'étendent au nord du bassin du Congo, en cohérence avec l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable ;

Reconnaissent que le développement économique et social durable est construit sur des modèles différents selon les régions considérées et que chacun de ces modèles mérite d'être développé et appuyé par les pouvoirs publics ;

Considèrent que les dynamiques régionales de transhumance, dont l'assise socio-culturelle locale est profondément ancrée et contribuent de longue date aux équilibres économiques et alimentaires des régions sahéniennes et leurs périphéries, doivent constituer un investissement essentiel des politiques nationales et sous régionales de développement, et doivent à cet effet bénéficier de l'attention des programmes de coopération des partenaires internationaux;

Soulignent que les zones concernées par ces dynamiques régionales de transhumance abritent par ailleurs des pôles majeurs de biodiversité dont la conservation et la gestion durable sont à même de constituer un formidable vecteur additionnel de croissance économique inclusive et de création d'emploi pour l'ensemble des populations des régions concernées ;

Constatent cependant qu'en raison des effets cumulés,

1. du changement climatique, qui aggrave l'aridité d'une partie de plus en plus importante des principales zones de pâturages dans les régions sahéniennes, et contribue en conséquence à une extension géographique des dynamiques transnationales de transhumance vers le sud ;
2. de l'accroissement des investissements financiers dans les cheptels par les acteurs économiques locaux autres que les éleveurs, qui contribue à l'augmentation de la taille et du nombre des cheptels transhumants ;
3. de la persistance de foyers d'instabilité terroristes dans plusieurs zones de la sous-région, qui contribue au maintien et à la multiplication de trafics armés alimentés par l'exploitation illégale des ressources naturelles (y compris de la grande faune), notamment au sein des

dynamiques de transhumance dont certaines se retrouvent parasitées et menacées dans leurs fondements légitimes ;

4. les dynamiques de transhumance entre le sahel et le nord de l'Afrique équatoriale sont susceptibles de porter atteinte aux perspectives de développement, de paix et de sécurité, et de conservation de la biodiversité dans certaines zones où elles ne sont pas à l'heure actuelle suffisamment encadrées.

S'engagent à enrayer cette spirale négative en mettant en place des stratégies opérationnelles conjointes basées sur :

1. la mise en place et l'opérationnalisation d'un observatoire des mouvements de transhumance transfrontaliers ;
2. la mise en œuvre d'efforts intersectoriels concertés en vue de combattre le braconnage transfrontalier, en mobilisant notamment les Ministères chargés de l'Environnement et des Forêts, de la Défense, de l'Agriculture, de l'Elevage ainsi que les Ministères de la Justice et de l'Intérieur ;
3. la mise en œuvre concrète et efficiente des accords transfrontaliers de Lutte Anti-Braconnage (LAB) ;
4. l'échange d'informations en utilisant les outils appropriés tel que Africa-TWIX développé par la COMIFAC et TRAFFIC;
5. le renforcement du rôle des unités de gestion des aires protégées pertinentes dans le cadre des modèles de Partenariat Public -Privé (PPP) à établir ou à renforcer, en collaboration étroite avec les services étatiques compétents dans les pays concernés ;
6. l'accompagnement renforcé des dynamiques de transhumance, notamment par la définition de couloirs appropriés bénéficiant de balises et de l'infrastructure nécessaire.

Rappellent que le succès de ces stratégies opérationnelles sera étroitement dépendant d'une application efficace des cadres juridiques et réglementaires en vigueur et de la mise en œuvre de cadres de gouvernance dans les pays concernés, impliquant notamment une participation active de la société civile, des peuples autochtones, des communautés locales, des acteurs féminins et de la jeunesse.

S'engagent à :

1. Appuyer la mise en place et le fonctionnement des plateformes multi-acteurs, plurisectorielles au niveau régional, sous régional, national et local pour la gestion concertée des problématiques relatives à la transhumance, au braconnage, à la gestion des aires protégées et d'autres activités criminelles transfrontalières ;
2. Matérialiser et sécuriser les couloirs de transhumance nationaux et transfrontaliers ;
3. Privilégier les modes de gestion qui assurent la sécurisation et la valorisation des aires protégées à travers notamment la mise en place des Partenariats Public-Privé(PPP) ;
4. Opérationnaliser les accords relatifs à la lutte anti braconnage et à la gestion concertée des aires protégées et des corridors transfrontaliers ;
5. Mener des actions diplomatiques concertées de plaidoyer et de sensibilisation auprès des pays d'origine des braconniers, de transit et de destination des produits fauniques illicites ;
6. Développer des programmes et projets intégrés, générateurs de revenus en faveur des communautés riveraines des aires protégées et des éleveurs transhumants ;
7. Organiser une concertation pour l'évaluation des services de conservation actuels des Etats Parties aux Accords impliqués dans la Lutte Anti-Braconnage (LAB), afin de prendre des mesures pour combler leurs lacunes opérationnelles notamment en terme de renseignements et de réponses appropriées des unités spéciales de lutte anti-braconnage ;

8. Mener des études sur les dynamiques économiques, sociales, politiques et sécuritaires afin d'améliorer la compréhension des enjeux liés à la transhumance ;
9. Concevoir un cadre juridique adéquat permettant une meilleure gouvernance et une gestion efficace de la transhumance.

Demandent:

1. à Son Excellence IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad de bien vouloir faire le plaidoyer auprès de ses pairs pour organiser le troisième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la COMIFAC.
2. à la CEEAC, dans le cadre de la lutte anti braconnage transfrontalière et de l'écosécurité, d'organiser une réunion des autorités en charge des aires protégées, de la sécurité et de la défense sur la compréhension et la mise en œuvre de la « Convention pour le contrôle des armes légères et de petit calibre » ;
3. à l'UNESCO dans le cadre du Programme Homme et Biosphère (MAB), en collaboration avec les partenaires techniques et financiers de faciliter la mise en place et le fonctionnement d'un cadre de concertation sur la transhumance qui permettrait d'analyser les questions fondamentales liées à la transhumance transfrontalière et d'en développer les solutions idoines ;
4. aux Etats membres de l'OCFSA et aux partenaires techniques et financiers de renforcer cette institution pour qu'elle puisse accomplir convenablement sa mission ;
5. à la CBLT, la COMIFAC, la CEEAC, la CEDEAO, le CILSS et les partenaires techniques et financiers, de faciliter la construction de points d'eau, la production de fourrages et l'aménagement de pâturages en vue de restaurer la fonctionnalité des écosystèmes dans la zone du Bassin du Lac Tchad.

Les pays et organisations réunis à Ndjamena remercient par ailleurs chaleureusement Son Excellence IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, pour son leadership et lui demandent d'assurer de concert avec ses pairs le suivi de la mise en œuvre de la présente déclaration.

N'Djamena, le 25 Janvier 2019

REMERCIEMENTS

La présente étude a été rendue possible grâce à l'assistance technique, stratégique, administrative et logistique de plusieurs personnes et organisations. Nous ne pourrions pas accomplir notre mission sans leur soutien inestimable. Cette liste n'étant pas exhaustive, nous présentons d'avance nos excuses à ceux dont les noms auront été oubliés ici.

Nos premiers mots de gratitude vont à la Facilitation PFBC pour nous avoir engagés pour mener cette étude.

Notre profonde gratitude à l'équipe de facilitation du bassin du Congo dirigée par l'ambassadeur Dr Christian RUCK et ses collaborateurs Dany POKEM et Haas JOHANNES qui a joué un rôle majeur au cours de cette étude.

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et son Adjoint pour l'appui institutionnel. Notre gratitude à l'équipe de la CEEAC pour les précieuses contributions, en particulier au Dr Honoré TABUNA.

Les chefs de bloc du PFBC et d'autres cadres supérieurs de la GIZ, en particulier Mayen, Bertille, Bakary SANOU du projet d'appui de la GIZ au programme frontalier de l'Union africaine (AUBP).

L'équipe UNIQUE composée d'Annika KORTE et de Monika KOLB a fourni une assistance administrative remarquable.

Nos remerciements également au groupe d'experts de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre d'avoir partagé leur riche expérience et leurs connaissances approfondies sur le sujet. Nous pensons particulièrement à Bakary CISSE (FAO RCA), Cleto NDIKUMAGENGE et Ibrahim WORA SALAMI (FAO RDC), Dr Rémi JIAGHO (Cameroun), Baudouin Michel, African Parks Network, Kyebloubé SIGNABOUBO ZAHIIKY (Tchad), Dr Roger BAHONO pour ses contributions techniques. Hamadé KAGONE expert en recherche et développement de l'élevage Burkina Faso et Eustache BEODO de la RCA.

Nous saluons particulièrement les contributions de l'équipe de la CEDEAO Bio Goura SOULE et Serigne MAMADOU KA. M Soule qui a joué un rôle déterminant dans le succès de notre mission à Abuja notamment lors des réunions avec la CEDEAO et les représentants du gouvernement.

Nos remerciements à Danjuma AKU du ministère fédéral nigérian de l'Agriculture pour ces pertinentes contributions techniques.

Les ONGs qui ont partagé avec nous les rapports d'études et les rapports d'activité sur la transhumance (UICN, WWF GIZ etc). Un merci spécial à Florence PALLA et Quentin JUNGERS du projet RIOFAC pour leur appui technique avec les cartes importantes illustrant les couloirs de migration, les Hotspots et d'autres activités de transhumance.

